

## **NOTE TO USERS**

**Page(s) not included in the original manuscript are unavailable from the author or university. The manuscript was microfilmed as received**

**14 and 65**

**This reproduction is the best copy available.**

**UMI<sup>®</sup>**



CSP-2

1848

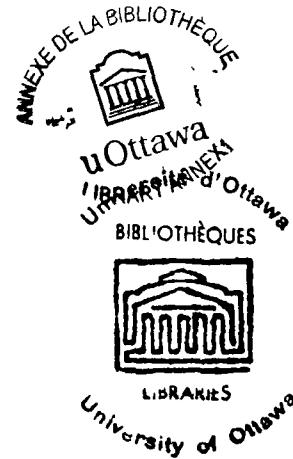
De Gaulle: son image du système international  
et des relations France-Canada-Québec

par

Jacques Filion

Thèse présentée en vue de l'obtention  
d'un M.A. en science politique

Université d'Ottawa,  
Ottawa, Ontario.



Janvier 1974.

UMI Number: EC55397

### INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

UMI<sup>®</sup>

---

UMI Microform EC55397  
Copyright 2011 by ProQuest LLC  
*All rights reserved. This microform edition is protected against  
unauthorized copying under Title 17, United States Code.*

---

ProQuest LLC  
789 East Eisenhower Parkway  
P.O. Box 1346  
Ann Arbor, MI 48106-1346

Nous tenons à remercier le plus sincèrement possible M. William Badour pour ses judicieux conseils, ses encouragements constants et à lui dire notre appréciation pour sa très grande disponibilité.

Merci à Mme Carmen Long Houle pour sa diligence à transcrire le présent texte.

Car le pouvoir, s'il est amour de la domination, je le juge ambition stupide. Mais s'il est acte de créateur et exercice de la création, s'il va contre la pente naturelle qui est que se mélangent les matériaux, que se fondent les glaciers en mares, que s'effritent les temples contre le temps, que se disperse en molle tiédeur la chaleur du soleil, que se brouillent quand l'usure les défait les pages du livre, que se confondent et s'abâtardissent les langages, que s'égalisent les puissances, que s'équilibrent les efforts et que toute construction née du noeud divin que noue les choses se rompe en somme incohérente, alors ce pouvoir je le célèbre.

Antoine de Saint-Exupéry



CHAPITRE QUATRIEME - LE ROLE DE LA FRANCE DANS  
LE MONDE

- Primauté de la politique extérieure - - - - -	117
- L'indépendance - - - - -	120
- L'importance de l'économie - - - - -	124
- La francophonie - - - - -	131
- La coopération - - - - -	135
- La balance du pouvoir - - - - -	142
- Le premier rang pour la France - - - - -	147

CHAPITRE CINQUIEME - DE GAULLE ET LES FRANCAIS  
CANADIENS

- Image des Français-canadiens - - - - -	150
- Image de la Fédération canadienne - - - - -	155
- Image du rôle du Canada dans le système international - - - - -	163
- Image des relations France-Canada - - - - -	167
- Image des relations France-Québec - - - - -	173

CONCLUSION - UN COMPORTEMENT LOGIQUE, FONCTION  
D'UNE IMAGE STABLE

- Une attention spéciale à tout ce qui est français - -	181
- Vision des relations avec les Français-canadiens: un investissement pour l'avenir - - - - -	185
- Une politique conforme au schéma et à l'image de sa politique globale - - - - -	191
- Utilité du concept d'image pour analyser, comprendre, voire prédire le comportement politique - - - - -	204

BIBLIOGRAPHIE - - - - -	212
-------------------------	-----

BIOGRAPHIE - - - - -	225
----------------------	-----

## PREFACE

La politique du général de Gaulle face au Québec a soulevé bien des points d'interrogation. Certains se demandent si cette politique constitue un cas d'exception qui serait le fruit du sentiment ressenti pour les Français-canadiens par ce grand chef d'état ou si, au contraire, cette politique avait été froidement calculée au préalable, s'insérait dans le grand plan d'ensemble de la politique gaulliste dans le monde et visait en somme à renforcer la position internationale de la France. C'est la question à laquelle nous tenterons de répondre dans ce travail.

Pour ce faire, nous avons opté pour une approche à partir de l'étude des images qu'entretenait le général de Gaulle du milieu politique international ainsi que des éléments jugés pertinents à la présente étude.

L'analyse du comportement politique d'un homme d'état à partir des images qu'il entretient d'un milieu politique donné est une approche relativement nouvelle. Les principaux politicologues qui font actuellement usage de ce concept sont au nombre de trois: soit deux américains, Kenneth E. Boulding\* et Ole R. Holsti\* de même que le canadien Michael Brecher\*. Ce concept et cette approche nous sont apparus comme intéressants et pertinents puisqu'ils permettent de cerner la perception d'un acteur, de connaître sa logique interne et,

---

\* Voir bibliographie, section intitulée: le concept d'image, page 212.

par la suite, d'établir le cadre de référence à partir duquel peut s'analyser et se comprendre son comportement politique.

Dans le présent travail, nous tenterons d'abord de définir le concept d'image puis décrirons ensuite les principaux traits qui caractérisent le comportement politique du général de Gaulle, et tenterons ensuite de rendre compréhensible au lecteur la logique interne à partir de laquelle origine son comportement politique.

Afin d'établir cette logique interne du général de Gaulle, pour ce qui est de sa politique extérieure, c'est-à-dire celle de la France de la Ve République, nous présenterons les images qu'il entretenait du système international et du rôle qu'il voyait pour la France dans ce système. Nous présenterons ensuite les images jugées pertinentes à la présente étude, soit celles qu'il entretenait des Français-canadiens et de leur milieu politique, la Fédération canadienne. Nous comptons qu'il apparaîtra alors au lecteur de ce qu'il en fut des véritables motifs de la politique canadienne et québécoise du Président de Gaulle. En fait, c'est ce que nous discuterons et analyserons dans la conclusion.

A la lecture de ce travail, certains pourront être portés à établir des relations entre la perception qu'entretenait l'acteur du milieu politique tant canadien qu'international et leur propre perception de ces milieux. Nous tenons ici à préciser que ce n'est pas là notre préoccupation en tant qu'auteur. Toutefois, on trouvera au début du troisième chapitre quelques pages donnant un aperçu de ce que

présente le système international en terme de caractéristiques marquantes pendant la période étudiée, soit 1958-1969; nous tenons à rappeler qu'il s'agit là d'une description très sommaire visant davantage à situer le lecteur qu'à établir un parallèle ou une comparaison entre la réalité du système et l'image qu'entretenait de ce système le général de Gaulle.

En fait, ce que nous cherchons à établir, ce n'est pas la conformité qui existe entre l'image qu'entretenait de Gaulle du système international et la réalité de ce système, mais bien son image du milieu international et du rôle qu'il y voyait pour la France afin de déterminer si sa politique canadienne et québécoise s'insère dans le plan d'ensemble de la politique gaulliste dans le monde ou si elle constitue un cas d'exception qui serait dû à un sentiment causé par le fait français du Canada.

Nous comptons aussi que cette approche à l'analyse du comportement politique à partir de l'étude des images qu'entretenait un acteur du système international et d'un milieu politique donné suscitera chez le lecteur un intérêt accru.

J.F.

## CHAPITRE PREMIER

### LE CONCEPT D'IMAGE

"... et veritas proprie definitur:  
Conformitas intellectus cognoscentis  
cum re cognita."

Eustache de Saint-Paul

Cerner la perception qu'a le Général de Gaulle du rôle de la France dans le système international, voilà une des dimensions de cette thèse. Nous ne saurions aborder un tel sujet sans, au préalable, définir ce que nous entendons par "image". Nous n'accorderons cependant que quelques pages à ce prérequis. Il s'agit là d'une question complexe et controversée. Lui accorder toute l'importance qu'elle mérite pourrait constituer le sujet d'une thèse en épistémologie de la connaissance.

Au départ, nous citerons quelques définitions du concept d'image, telles que proposées par certains philosophes. Nous expliquerons ensuite le concept et en donnerons une définition simple. Puis nous montrerons la relation qui existe entre l'image et le milieu et ce afin de situer l'utilité de ce concept et souligner son importance pour la compréhension du comportement d'un acteur en politique étrangère.

#### - Définitions de différents philosophes

Les philosophes de tous les temps se sont arrêtés sur le concept d'image. On ne peut, en effet, comprendre la pensée, la façon d'agir d'un être humain sans se référer à ses images, à ce qu'il perçoit de la réalité. Paul Edwards dans son "Encyclopedia of Philosophy" nous

rapporte que dans l'antiquité, Aristote s'était déjà intéressé à la question:

Aristotle's claim that "it is impossible even to think without a mental picture".<sup>1</sup>

Ainsi, pour Aristote, le fait de penser n'est possible qu'en autant que celui qui pense possède déjà une image de la réalité, une vision du monde.

Hume ira plus loin et dira que pour lui, les idées et les images sont la même chose:

...for any sense impression, "There is a copy taken by the mind, which remains after the impression ceases; and this we call an idea".<sup>2</sup>

Et de poursuivre Edwards, Hobbes adopte à peu près la même attitude que Hume.<sup>3</sup> Pour Taine, l'image est une reproduction interne, moins intense toutefois que la réalité qu'elle projette. André Lalande nous livre un extrait du traité sur l'intelligence:

---

<sup>1</sup>Aristote, On Memory and Recollection 450a, cité par Paul Edwards, The Encyclopedia of Philosophy, Macmillan Co. and the Free Press, New York, 1967, Vol. LV, 571 pages, p. 133.

<sup>2</sup>David Hume, Treaties of Human Nature, Book I, Part I, Sec. II, cité par Paul Edwards, op. cit., p. 134.

<sup>3</sup>Paul Edwards, op. cit., p. 134. Edwards nous cite Hobbes: "Imagination therefore is nothing but decaying sense" in Leviathan, chap. 2. Hobbes donne aussi une explication terminologique détaillée dans le Leviathan, IV, Ch. XLV (ed. Molesworth, t. III). Il en parle aussi dans "Elements of Law", ed. Tonnis, par ex. Part.I, Ch.II: "... for by sight we have a conception or image composed of figure", rapporté par Lalande, André, Vocabulaire technique et critique de la philosophie, Paris, PUF, 1951, 1301 pages, p. 464.

On pourra employer divers termes pour l'exprimer, dire qu'elle est un arrière-goût, un écho, un simulacre, un fantôme, une image de la sensation primitive; peu importe: toutes ces comparaisons signifient qu'après une sensation provoquée par le dehors et non spontanée, nous trouvons en nous un second évènement correspondant, non provoqué par le dehors, spontané, semblable à cette même sensation, quoique moins fort, accompagné des mêmes émotions, agréable ou déplaisant à un degré moindre, suivi des mêmes jugements, et non de tous. La sensation se répète, quoique moins distincte, moins énergique et privée de plusieurs de ses alentours.<sup>4</sup>

Lorsque Taine écrit: "nous trouvons en nous un second évènement correspondant, ... à un degré moindre", il rejoint Jean-Paul Sartre qui observe qu'après avoir vu le Panthéon, l'image qu'il en garde lui permet de dire que ce dernier est entouré de colonnes, mais elle n'est pas assez précise pour qu'il puisse dire quel est le nombre exact de colonnes.<sup>5</sup>

Ainsi, à la différence de Hume, Taine fait une distinction entre image et idée. Pour lui, l'image consiste en une représentation diminuée de la réalité et ce à l'intérieur de chaque être humain.

Pour Bergson, les images ne sont pas que des impressions perçues, elles présentent un aspect stimulant pour la pensée en "agissant et réagissant les unes sur les autres."<sup>6</sup>

Mais nous risquons ici de nous égarer. En effet, des dizaines

---

<sup>4</sup>Taine, De l'intelligence, livre II, "Les images" ch. I, in André Lalande, Ibid., pp. 464-465.

<sup>5</sup>Jean Paul Sartre, L'Imaginaire, Gallimard, 1940, 374 p., p. 81.

<sup>6</sup>H. Bergson, Matière et mémoire, ch. I, p. 1, rapporté par André Lalande, Ibid., p. 465.

de philosophes ont traité du phénomène de l'image ou de la représentation du réel propre à chaque être humain.<sup>7</sup>

En quelques lignes, nous avons voulu indiquer la difficulté conceptuelle que présente la définition du terme "image", que même la spéculation philosophique n'a pas réussi à élucider de façon nette et satisfaisante.

- Explication du concept

Devant de telles difficultés, nous tenterons plutôt de déterminer la nature de l'image afin de bien comprendre le concept et d'en donner une définition cohérente.

D'abord, disons que l'image n'est pas quelque chose de réel. Certains, tel Kenneth E. Boulding, l'appellent connaissance.<sup>8</sup> Alors que d'autres, tel Maurice Jean Lefebve,<sup>9</sup> l'appellent imitations, ou encore comme le fait Jean-Paul Sartre, un type de conscience, un acte:

---

<sup>7</sup>Un de ces philosophes a particulièrement retenu notre attention. Il s'agit d'Edmond Husserl, Méditations cartésiennes, Introduction à la phénoménologie, Paris, Librairie philosophique, 1966, 136.p. Poursuivant les réflexions déjà entreprises par René Descartes dans les Méditations métaphysiques, puis par Emmanuel Kant dans la critique de la raison pure, M. Husserl nous livre des réflexions fort intelligentes sur les rapports existant entre les subjectivités et le réel. M. Merleau Ponty introduira la pensée de M. Husserl au public français et explicitera davantage le concept de phénoménologie: Merleau Ponty, Maurice, Phénoménologie de la perception, Gallimard 1965, 531 pages.

<sup>8</sup>Boulding, Kenneth E., The Image, University of Michigan Press, 1966, 175 pages, pp. 5 et 6.

<sup>9</sup>Jean Maurice Lefebve, L'image fascinante et le surréal, Plon, 1965, 285 pages, pp. 14 et 15.

Mais l'image est un certain type de conscience. L'image est un acte et non une chose. L'image est conscience de quelque chose.<sup>10</sup>

Et ici, Sartre ne fait que reprendre ce qu'il avait écrit dix ans auparavant, à savoir que l'image, c'est le rapport qui existe entre la conscience et l'objet:

Le mot image ne saurait donc désigner que le rapport de la conscience à l'objet; autrement dit, c'est une certaine façon qu'a l'objet de paraître à la conscience, ou, si l'on préfère, une certaine façon qu'a la conscience de se donner un objet. A vrai dire l'expression d'image mentale porte à confusion. Il vaudrait mieux dire "conscience de Pierre-en-image" ou "conscience imageante de Pierre". Comme le mot "image" a pour lui ses longs états de service, nous ne pouvons pas le rejeter complètement. Mais pour éviter toute ambiguïté, nous rappelons ici qu'une image n'est rien d'autre qu'un rapport.<sup>11</sup>

Nous voici donc situé sur la nature du terme "image". L'image est avant tout un rapport entre une certaine façon qu'a l'homme de percevoir le réel d'une part et le réel lui-même d'autre part. Ainsi l'image devient le réel perçu par cet homme, et ne présente qu'un aspect partiel et déformé du réel véritable. Sartre nous éclaire encore là-dessus:

... le propre de la perception, c'est que l'objet n'y paraît jamais que dans une série de profils, de projections.<sup>12</sup>

Ainsi, dès qu'il y a perception, il y a restriction du réel; par conséquent, un des caractères fondamentaux de l'image, c'est son

---

<sup>10</sup> Jean Paul Sartre, L'imagination, P.U.F., Paris, 1950, 162 pages, p. 162.

<sup>11</sup> Jean Paul Sartre, L'imaginaire, Gallimard, 1940, 246 pages, p. 17.

<sup>12</sup> Ibid., p. 18.

irréalité.<sup>13</sup> D'ailleurs, selon M.J. Lefebve, elle est "une certaine manière que possède l'esprit de se donner un objet".<sup>14</sup> Ainsi, poursuit-il:

C'est que nous ne sommes jamais totalement assurés de la réalité de notre perception, ni totalement assurés de l'irréalité de notre image.<sup>15</sup>

En fait, la véritable question que j'arrive à me poser est celle-ci: comment se fait-il que moi qui est chose parmi les choses, je parviens à voir les choses et à comprendre ou donner une signification au réel? Il m'apparaît alors qu'étant chose parmi les choses ma vue et ma compréhension du réel ne peuvent être que partielles. En effet, mes sens me livrent le réel, mais ma condition de matière, ma nature d'homme en somme, fait que ma vision du réel ne peut s'identifier à lui mais n'en est qu'une représentation imparfaite.

Un fait est certain, c'est qu'il existe un lien et un lien étroit entre l'image et le réel. D'ailleurs est-il possible de parler d'images sans se référer à la réalité qu'elles représentent!

#### - Définition du concept

Nous savons que le concept "image" fait référence au réel, qu'il implique une relation entre un sujet et un objet, la perception de celui-ci à travers le prisme subjectif de celui-là, nous pouvons

---

<sup>13</sup>M.J. Lefebve, op. cit., p. 15.

<sup>14</sup>Ibid., p. 15.

<sup>15</sup>Ibid., p. 21.

dès lors tenter de le définir. Nous avons retenu deux définitions qui nous ont semblé satisfaisantes. Nous donnerons ensuite la nôtre.

J.M. Lefebve, après avoir discuté des théories de l'image nous livre la définition suivante:

Nous pouvons alors conclure que l'image mentale et l'image formée sur un analogon<sup>16</sup> ont la même nature: elles sont des actes de la conscience par lesquels celle-ci se met en intention de percevoir, c'est-à-dire de voir ou d'entendre ou de toucher, enfin de connaître une réalité qui lui est partiellement ou totalement refusée (absente, dissimulée, inexistante).<sup>17</sup>

Ainsi Lefebve fait référence à la perception de la réalité, et pour lui l'image consiste en ce qui est perçu du réel par la conscience.

Voyons maintenant le point de vue que nous livre Elie Blanc dans son Dictionnaire de philosophie. Cette définition nous semble plus simplifiée que la première:

Strictement parlant, l'image est l'objet de la vue ou de l'imagination. Après avoir vu un objet, un arbre par exemple, on ferme les yeux et on en conserve une sorte de vision affaiblie: c'est l'image, sorte de résidu laissé par la vision précédente.. Mais toujours les images sont

---

<sup>16</sup>Ibid., p. 16.

"Toute image enfin serait visée à travers un analogon, c'est-à-dire un objet "semblable" à l'objet imaginé et sur lequel la conscience s'appuie pour accéder à l'attitude imageante. Cet analogon varie en nature selon le type d'image invoqué: matériel, il sera la photographie ou la toile colorée, le schéma, la mimique d'un acteur, la flamme d'une bougie. Mais il peut être aussi de nature psychique et les images purement mentales se fonderaient ainsi sur une "matière" constituée par nos états affectifs. Dans certains cas même, toujours selon Jean Paul Sartre, c'est l'objet réel qui fonctionnerait selon son propre analogon (interprétation d'une oeuvre musicale, chose ou évènement contemplé esthétiquement)<sup>2</sup>." <sup>2</sup>Jean-Paul Sartre, L'imaginaire, pp. 13-29 et 155-158.

<sup>17</sup>Ibid., pp. 149-150

de l'ordre sensible et l'on ne peut dès lors les confondre avec les idées proprement dites, auxquelles elles sont d'ailleurs toujours associées.<sup>18</sup>

Ce qui est intéressant dans cette définition, c'est la distinction que l'auteur établit entre images et idées. Nous avons vu précédemment que pour Hume et Hobbes ces deux concepts étaient interreliés si étroitement qu'ils allaient jusqu'à les confondre. Au contraire, nous dit M. Blanc, bien que les deux concepts soient associés, ils sont distincts.

Nous pourrions donner d'autres définitions et les commenter. Nous allons plutôt livrer notre propre définition du concept d'image, et ce afin qu'à chaque fois qu'il sera fait référence à ce terme dans le texte, le lecteur puisse se référer à l'image que nous avons de ce concept. Cette définition devra faire référence au réel, faire référence à celui qui perçoit le réel, et tenir compte de la façon dont il perçoit le réel, ou si on veut, de la dimension qui existe entre lui et le réel. Ayant retenu ces trois éléments fondamentaux, nous pouvons écrire la définition suivante:

Connaissance que me livre ma subjectivité de ma perception du réel.

Conscients de la subjectivité de cette définition, nous nous en tiendrons cependant là pour ce qui est de la nature du concept "image".

---

<sup>18</sup> Elie Blanc, Dictionnaire de philosophie ancienne, moderne et contemporaine, Paris, P. Lethiellieux, 1906, 1248 pages, p. 662.

- Relation entre l'image et le milieu

Nous allons maintenant regarder la relation qui existe entre l'image et le milieu de même que l'importance que prend l'image pour la compréhension du comportement d'un acteur en politique étrangère.

L'image que l'acteur a du monde est le reflet de sa condition. Ce dernier possède une image du monde qui est conditionnée par son moi, ses croyances, ses complexes, ses aspirations. C'est ce qui fait dire à M. J. Lefebve que "l'image, dans sa généralité, est elle-même l'image de notre condition ambiguë".<sup>19</sup>

Et quelles que soient les images d'un acteur, on ne peut vraiment les expliquer et les comprendre qu'en se référant au milieu, au monde, à l'époque, au pays, en somme à la condition même de cet acteur:

In short, environmental concepts and relationships are inherent in, and central to, any serious discussion on human affairs; and one's conceptions of such relationships and modes of analyzing them are certain to affect his images of the past and his expectations regarding the future.<sup>20</sup>

C'est ce que nous ont démontré Harold et Margaret Sprout dans leur brillante étude sur l'homme et le milieu.<sup>21</sup> Dans cette étude, ils prennent pour acquis qu'il existe un monde véritable, distinct de l'image de chacun, mais connaissable en pratique seulement par le

---

<sup>19</sup>M. J. Lefebve, op. cit., p. 274.

<sup>20</sup>Sprout and Sprout, The Ecological Perspective on Human Affairs, Princeton University Press, 1965, 236 pages, pp. 9 et 10.

<sup>21</sup>Ibid.

processus de la perception. A partir de ce processus de perception sont ensuite dérivés les concepts et les théories sur la réalité.<sup>22</sup> Ils sont ainsi amenés à faire une distinction entre le milieu psychique et le milieu physique de l'homme: celui-ci consiste en ce qui existe réellement alors que celui-là consiste en ce qui est perçu du milieu physique de l'acteur:

A person's psycho-milieu does not consist of phenomena external to his physical organism. His psycho-milieu consists rather of images or ideas, derived from some sort of interaction between what he selectively receives from his milieu (via his sensory apparatus) and his scheme of values, conscious memories, and subconsciously stored experience.<sup>23</sup>

Et ici se dessine véritablement le prisme au travers duquel l'homme perçoit son milieu. En effet, le milieu physique de l'homme consiste en une donnée objective. Cependant le milieu psychique de l'homme contraint ce dernier à percevoir le milieu physique en fonction de sa condition d'homme, avec tout ce que cela implique. Nous en arrivons donc à nous demander quelle est la relation qui existe entre l'homme et le milieu réel.

M. et Mme Sprout nous disent qu'en réalité cela importe peu, que ce qui importe ce n'est pas de découvrir ce en quoi consiste le

---

<sup>22</sup>Ibid., p. 29 "Regarding the idea of reality, or the objective existence of a "real world" independant of someone's perception thereof we do not propose to argue this ancient philosophical issue. We simply assume that there is a real world, distinct from anyone's image thereof, but knowable in practice only through the processes of perception from which are derived concepts and theories about reality.

<sup>23</sup>Ibid., p. 28.

monde réel, mais plutôt la perception qu'en a l'homme de même que la façon dont il agira ou réagira en fonction de cette perception:

... what matters in shaping human attitudes and decisions (and in explaining and predicting these) is not how it is perceived and reacted to by the individual in question.<sup>24</sup>

Et c'est spécialement l'aspect qui nous intéresse pour comprendre le comportement d'un acteur, d'un "decision-maker" dans le système international. En effet, nous avons vu que l'acteur perçoit la réalité au travers d'un prisme. Le prisme déformera plus ou moins la réalité selon que la vision du réel ou la compréhension de la société par l'acteur sera plus ou moins influencée par une explication idéologique du monde. Ainsi l'image constitue un prisme qui déforme plus ou moins la réalité et tout ce que perçoit l'acteur de la réalité de son milieu, il tend à l'interpréter selon la nature de son image.

Robert Jervis observe, en ce sens, que si un acteur croit qu'un autre acteur est agressif, il sera suspect des mouvements que fera ce dernier. Il applique cet exemple à la perception du comportement des russes:

But if a person believes that the Russians are aggressive, it is logical for him to be suspicious of their moves.<sup>25</sup>

---

<sup>24</sup>Ibid., p. 100.

<sup>25</sup>Robert Jervis, "Hypothesis on Misperception" in James N. Rosenau, International Politics and Foreign Policy, 2nd ed., The Free Press, 1969, 740 pages, pp. 239 à 254, p. 241.

Kenneth E. Boulding, pour sa part, note que la plupart des nations considèrent leurs ennemis plus hostiles envers elles qu'elles-mêmes sont hostiles envers leurs ennemis.<sup>26</sup>

Albert Speer, rapporte qu'Hitler considérant les hommes d'état occidentaux comme corrompus, vicieux et sans énergie, expliquait la maladie de Roosevelt en disant que ce dernier était atteint de syphilis.<sup>27</sup>

De son côté, O.R. Holsti, a fait une étude du comportement de J.F. Dulles en politique extérieure et plus spécialement sur l'image que ce dernier entretenait des soviétiques. Holsti observe que l'image qu'entretenait Dulles sur l'Union Soviétique était basée sur trois données principales: celle de l'athéisme, du totalitarisme et du communisme,<sup>28</sup> valeurs tout à fait inacceptables pour lui, puritain, croyant, démocrate et libéraliste.<sup>29</sup> Il avait écrit à ce sujet dès 1950:

Soviet Communism starts with an atheistic, Godless premise. Everything else flows from that premise.<sup>30</sup>

---

<sup>26</sup> Kenneth E. Boulding, "National Images and International Systems", in Rosenau, ibid., p. 426.

<sup>27</sup> Albert Speer, "Au coeur du IIIe Reich", Fayard, 1971, in Express, 22-28 février, 1971, no. 1024, p. 65.

<sup>28</sup> Dulles, 1950, p. 8 rapporté par O.R. Holsti, "The Belief System and National Images: A Case Study", in James Rosenau, ibid., pp. 543 à 550, p. 546; Ole R. Holsti a écrit un autre article où il analyse les images qu'entretenait J.F. Dulles de l'Union Soviétique: "Cognitive Dynamics and Image of the Enemy", in Journal of International Affairs, Vol. XXI, no. 1, 1967, pp. 16 à 39.

<sup>29</sup> Ibid., p. 546.

<sup>30</sup> Ibid., p. 546.

Albrecht von Kessel nous dit que cette image amena Dulles à croire que le bolchévisme était un produit du démon et qu'à ce titre Dieu ferait disparaître les bolchéviques à long terme.<sup>31</sup> Et sa perception du comportement des soviétiques était continuellement biaisée par la nature de cette image.

Ole R. Holsti explique encore que les images font partie d'un ensemble plus vaste qu'il appelle un système de valeurs (belief system). Ce système de valeurs consiste en un prisme au travers duquel l'acteur perçoit son milieu, voit le monde. Et, pour Holsti, les images politiques, nationales, constituent un sous-système de valeurs en relation avec le système de valeur global.<sup>32</sup>

Ainsi peu importe la réalité du milieu, l'acteur tend à n'y voir que ce qui lui convient et ce, qu'il en soit conscient ou non. Ceci nous amène à dire qu'il y a une interaction continue entre l'image et ce qui est perçu<sup>33</sup> en ce sens que l'image façonne ce qui est perçu et ce qui est perçu ne l'est qu'en autant que cela convient et justifie l'image de l'acteur,<sup>34</sup> de telle sorte que les idées erronées sur la réalité du milieu peuvent avoir autant d'influence sur

---

<sup>31</sup>Albrecht von Kessel, Drummond and Golbentz, 1960, p. 15 rapporté par O.R. Holsti in Rosenau, ibid., p. 546. This partly led him to the conviction that Bolchevism was a product of the devil and that God would wear out the Bolcheviks in the long run.

<sup>32</sup>O.R. Holsti, in Rosenau, op. cit., p. 544.

<sup>33</sup>Ibid., p. 544.

<sup>34</sup>Robert Jervis, op. cit., p. 240.

va agir et se comporter. C'est ce qui fait dire à K.E. Boulding que nous n'agissons pas en fonction de ce qu'est le monde en réalité mais en fonction de ce que nous pensons qu'il est.<sup>40</sup>

Ajoutons comme le mentionne Jervis, que certains acteurs, avant d'agir développent une image des autres acteurs et de leurs intentions.<sup>41</sup> Certains acteurs, plus sophistiqués, en arrivent même à se représenter le monde à partir des images qu'en ont les autres acteurs. Ceci augmente leur compréhension de la réalité du milieu et leur donne l'avantage de tenter de prédire le comportement des autres acteurs. C'est ce que K.E. Boulding a appelé: voir le monde à partir d'une "image sophistiquée".<sup>42</sup>

Nous pouvons dès lors nous demander si un acteur peut prédire le comportement d'un autre acteur en interprétant l'image que ce dernier entretient de la réalité. A ce sujet, les Sprout, considèrent comme satisfaisant pour comprendre le comportement d'un acteur le cadre de référence proposé par Snyder et ses associés, cadre dont ils résument la thèse ainsi:

Moods, attitudes, values, preferences, choices, decisions, projects and undertakings are relatable to the milieu through the perceptions and other psychological processes of the envired individual - AND IN NO OTHER WAY.<sup>43</sup>

---

<sup>40</sup>Ibid., p. 423.

<sup>41</sup>Robert Jervis, op. cit., p. 239.

<sup>42</sup>K.E. Boulding, op. cit., p. 430.

<sup>43</sup>C.E. Osgood, "Behavior Theory and the Social Sciences" in Approaches to the Study of Politics, ed. by Roland Young, North-

Ainsi, non seulement la perception mais le processus psychologique qui conditionne l'individu vont déterminer la nature de toute expression, de tout comportement et au-delà de cela des images de cet individu.

- Conformité avec la réalité politique

Mais, même si notre connaissance des images que possède un acteur du milieu ambiant nous aide à comprendre son comportement, comment pouvons-nous savoir ou évaluer jusqu'à quel point les images de cet acteur sont conformes à la réalité du milieu? Il n'existe là-dessus aucun moyen scientifique connu de l'homme. Husserl nous parle de l'inter-subjectivité<sup>44</sup> tandis que les Sprout, nous ayant d'abord dit que ce qui importe ce n'est pas de découvrir le monde réel mais bien de comprendre la perception qu'en a un acteur,<sup>45</sup> expliquent cependant que la survie de l'homme sur la terre, jusqu'à nos jours constitue une preuve qu'il doit exister une certaine conformité entre le milieu réel et l'image qu'en entretiennent les hommes:

The fact that the human species has survived (thus far) suggests that there must be considerable congruity between the milieu as it actually is and as most people conceive it to be.<sup>46</sup>

Et, dans le domaine politique, il en est de même. Le degré de succès achevé par un acteur sera lié, d'une certaine façon, à la

---

western University Press, 1958, pp. 217 ff. rapporté in Sprout and Sprout, op. cit., pp. 139-140.

<sup>44</sup>E. Husserl, op. cit.,

<sup>45</sup>Sprout and Sprout, op. cit., p. 100.

<sup>46</sup>Ibid., p. 140.

conformité qui existe entre l'image de l'acteur et le milieu politique réel. Michael Brecher a ainsi formulé cette hypothèse:

The criterion of success in foreign policy is the degree of congruence between the operational and psychological environment.<sup>47</sup>

Ainsi, plus un acteur possède une image du système international qui s'éloigne de la réalité de ce milieu, plus ses chances de succès sont réduites. C'est pourquoi une connaissance approfondie du milieu international d'une part ainsi que des images qu'entretient un acteur de ce milieu d'autre part, peut s'avérer un instrument utile pour prédire le comportement de cet acteur dans le système ou même mesurer le degré de réussite ou de faillite de sa politique.

Bien que nous tenions à souligner l'importance que peut présenter, pour l'analyse politique, la connaissance de la relation qui existe entre un milieu donné et les images qu'entretient un acteur de ce milieu, ce qui nous intéresse dans la présente thèse n'est pas de mesurer quel a été le degré de réussite ou de faillite du général de Gaulle en politique étrangère. Ce que nous visons, c'est de déterminer les images qu'il avait du système international, du rôle de la France dans ce système et des relations de la France avec les Français-canadiens, afin de déterminer si sa perception des rela-

---

<sup>47</sup>Michael Brecher, Elite Images and Foreign Policy Choices, in Pacific Affairs, Vol. XL, nos 1 and 2, Spring and Summer 1967, pp. 60 à 92, p. 90, also in Michael Brecher, India and World Politics, Krisna Menon's View of the World, F.A. Praeger, New York, 1968, 390 pages, p. 335.

tions France-Canada et des relations France-Québec s'insère dans la logique d'ensemble de la politique gaulliste dans le monde ou si elle constitue une dimension particulière qui n'entrerait pas dans le schéma d'ensemble de sa politique globale.

Voilà la raison pour laquelle nous avons voulu définir le concept d'image, montrer la façon dont se forment les images et l'importante relation qui existe entre les images d'un acteur et le milieu. Il nous apparaît que la connaissance des images d'un acteur est fondamentale pour comprendre son comportement en politique puisque ce dernier agit en fonction de celles qu'il entretient. C'est pourquoi nous n'aurions pas voulu aborder notre étude sans expliciter ce concept et en montrer l'utilité pour l'analyse politique.

## CHAPITRE DEUXIEME

DE GAULLE, LE PRESIDENT, LE PERSONNAGE

"Agir en homme de pensée et  
penser en homme d'action".

Henri Bergson

Bien que le sujet de la thèse porte essentiellement sur les images qu'entretenait le général de Gaulle du rôle de la France dans le système international, nous ne saurions l'aborder sans définir, au préalable, la place occupée par le président de Gaulle dans le système politique de la Ve République. Nous verrons ensuite les principales caractéristiques du personnage. Pour ce, nous étudierons brièvement les influences qui ont marqué la jeunesse de de Gaulle, les principaux traits de son caractère, l'homme de lettres, quelques-unes de ses idées les plus chères, la nature de son comportement de même que sa place dans l'histoire contemporaine.

LE PRESIDENTLa Ve République

Après avoir été sous-secrétaire d'Etat à la Guerre dans le Gouvernement de la IIIe République, de Gaulle s'imposa comme chef de la France libre, puis devint le premier président de la IVe République, dont il avait été l'initiateur. Devant une Chambre qui vota une réduction des crédits militaires, il décida de se retirer plutôt que "d'établir par la force une dictature"<sup>1</sup> dont il ne voulait pas. Il quitta donc la présidence le 20 janvier 1946.

Après son départ, on assiste au retour de l'instabilité ministérielle, cette plaie de la IIIe République: vingt ministères se suivent en moins de douze ans.<sup>2</sup> Finalement, le 13 mai 1958, une émeute survient à Alger, et devant la carence des autorités chargées de maintenir l'ordre, la IVe République s'effondre.<sup>3</sup>

Prenant la parole le 15 mai, de Gaulle annonça qu'il se tenait prêt à "assumer les pouvoirs de la République".<sup>4</sup> Le 19 mai, lors d'une conférence de presse, il affirma qu'il ne le ferait que par des moyens légaux,<sup>5</sup> et le 27 mai, déclara qu'il avait mis en marche "le processus régulier nécessaire pour l'établissement d'un gouvernement républicain capable de maintenir l'unité et l'indépendance du pays".<sup>6</sup>

C'est alors que le Général et Michel Debré, alors Ministre de la Justice se réunirent et, avec l'aide des membres du Comité Consultatif Constitutionnel, travaillèrent à la composition d'une nouvelle constitution comprenant des pouvoirs "limités" pour le parlement.<sup>7</sup>

---

<sup>1</sup>Jean Lacouture, De Gaulle, Paris, Ed. du Seuil, 1969, 254 p. p. 147.

<sup>2</sup>Maurice Duverger, Institutions politiques et droit constitutionnel, Paris, Presses Universitaires de France, 1966, 791 p., p. 478.

<sup>3</sup>Maurice Duverger, Les constitutions de la France, Paris, Presses Universitaires de France, 1964, Coll. Que sais-je? no. 162, 136 p., pp. 114-115.

<sup>4</sup>Charles De Gaulle, Discours et Messages Tome III, avec le Renouveau 1958-1962, Paris, Plon, 1970, 443 p., p. 3.

<sup>5</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome III, op. cit., pp. 4 à 10.

<sup>6</sup>Ibid., p. 11.

<sup>7</sup>Roy C. Macridis, De Gaulle, Implacable Ally, Harper and Row, New York, and London, 1966, 248 p., p. 45.

Maurice Duverger résume ainsi l'ordre chronologique des événements.

13 Mai: Emeute à Alger.

1er Juin: L'Assemblée Nationale, sous la pression de l'armée, mais non sans un soulagement secret, investit le général de Gaulle comme chef du Gouvernement.

3 juin: Elle lui donna le pouvoir de préparer une Constitution nouvelle, qui devait être soumise à référendum populaire.

28 septembre: Le projet fut approuvé par près de 80% des votants.

4 octobre: Il fut promulgué: la Ve République était née.<sup>8</sup>

Par la suite, on s'est aperçu qu'on avait donné un "chèque en blanc" à de Gaulle pour régler la question de l'Algérie, bien que ce n'était pas ce qu'on avait eu l'intention de faire.<sup>9</sup> Mais une fois ce dernier au pouvoir, il n'y avait plus rien à faire. Et bien qu'on tenta de créer un exécutif fort sans pour autant briser avec le passé,<sup>10</sup> il n'en demeure pas moins, comme le note M. Palewski, que de Gaulle adapta la Constitution à son tempérament.<sup>11</sup> De Gaulle se défend de vouloir instaurer une dictature mais ne se cache pas de vouloir installer à la tête de l'état un pouvoir fort. Voici ce qu'il écrivit à ce sujet:

---

<sup>8</sup> Maurice Duverger, Les Constitutions de la France, op. cit. p. 115. Voir aussi, Institutions politiques ... op. cit. p. 483.

<sup>9</sup> Dorothy Pickles, The Fifth French Republic, London, Methuen and Co. Ltd., 1962, 261 p., p. 21.

<sup>10</sup> Stanley H. Hoffmann, The French Constitution of 1958, 1. The Final Text and its Prospects, in The American Political Science Review, Vol. LIII, no. 2, June 1959, pp. 332 to 357, p. 334.

<sup>11</sup> Robert Aron, The Political Method of General de Gaulle, in International Affairs, Vol. 37, no. 1, January 1961, pp. 19 to 28, p. 19.

Que, désormais, le chef de l'Etat soit réellement la tête du pouvoir, qu'il réponde réellement de la France et de la République.<sup>12</sup>

Il avait déclaré en substance, la même chose lors d'une conférence de presse, le 20 septembre 1962:

En somme, comme vous le voyez, un des caractères essentiels de la Constitution de la Ve République, c'est qu'elle donne une tête à l'Etat.<sup>13</sup>

Il importe à de Gaulle, Président de la Ve République, que les institutions fournissent "des pouvoirs assez forts, assez stables, assez efficaces", pour qu'il puisse répondre du destin de la République.<sup>14</sup> Selon Pierre Mendès-France, De Gaulle n'est pas le seul à partager ce sentiment et c'est la raison pour laquelle il a pu s'imposer si facilement:

La nécessité d'un exécutif fort et durable est présente à l'esprit de tous. Si de Gaulle a rencontré si peu de résistance à son accès au pouvoir, c'est que la débilité et l'instabilité des gouvernements avaient fini par exaspérer à tel point l'opinion que celle-ci admettait désormais n'importe quelle issue, pourvu qu'elle mît un terme au désordre antérieur.<sup>15</sup>

En somme, les modifications essentielles de la Constitution concernant la séparation du législatif et de l'exécutif, la réforme

---

<sup>12</sup>Charles de Gaulle, Mémoires d'espoir, Tome I, Le Renouveau, 1958-1962, Paris, Plon, 1970, 315 p., p. 35.

<sup>13</sup>Charles de Gaulle, in Jean Lacouture, Citations du Président de Gaulle, Ed. du Seuil, Paris 1968, 183 p., p. 37.

<sup>14</sup>Charles de Gaulle, Allocution radio télévisée, le 13 juin 1958, in Jean Lacouture, citations, op. cit., p. 30.

<sup>15</sup>Pierre Mendès-France, La république moderne, Paris, Gallimard, Collection idées, 1962, 251 p., p. 51.

de la procédure législative, une limitation des prérogatives du Parlement et finalement des pouvoirs accrus au Président, particulièrement dans les circonstances extraordinaires.<sup>16</sup>

Plus tard, la révision constitutionnelle du 6 novembre 1962, concernant l'élection du Président, consiste à remplacer le scrutin des notables de type sénatorial par le suffrage universel direct.<sup>17</sup> Selon Maurice Duverger, cette réforme vient bouleverser les fondements même du régime car dorénavant, le Président, élu directement par le peuple, incarne la souveraineté nationale au même titre que l'Assemblée.<sup>18</sup> Ainsi, pouvons-nous constater que le pouvoir politique détenu par le Président, tel que le présente la Constitution de la Ve République, est considérable. Mais voyons, plus précisément quelle est la place occupée par la personne du Général de Gaulle, à l'intérieur de ce système politique.

#### La Place du Président

Michel Debré décrit le Président de la Ve République comme le coeur du régime parlementaire.<sup>19</sup> Mais pour qu'il puisse s'exprimer ainsi, quels sont les pouvoirs détenus par le Président en vertu de la Constitution? Les pouvoirs juridiques du Président de la République

---

<sup>16</sup>Philip M. Williams and Martin Harrison, De Gaulle's Republic, Longmans, London and Colchester, 1960, 279 pages, p. 85.

<sup>17</sup>Maurice Duverger, Institutions, op. cit., p. 492.

<sup>18</sup>Ibid., p. 492.

<sup>19</sup>Michel Debré, cité in Stanley Hoffmann, The French Constitution, op. cit., p. 341.

sont définis à l'article 5 de la Constitution:

Le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords de la Communauté et des traités.<sup>20</sup>

De plus, comme nous l'avons déjà souligné, la Constitution de 1958 accorde au Président des pouvoirs exceptionnels en cas de circonstances extraordinaires. Ces pouvoirs sont définis à l'article 16 de la dite Constitution:

Lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la Nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacés d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le Président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du Premier Ministre, des Présidents des assemblées ainsi que du Conseil Constitutionnel.

Il en informe la Nation par un message.<sup>21</sup>

Ainsi, comme nous pouvons le constater, les pouvoirs du Président sont énormes, tels qu'inscrits dans la Constitution. Cependant, comme l'observe Maurice Duverger, sa personnalité et sa popularité, du fait qu'il est le Général de Gaulle, "lui donnent une influence réelle hors de proportion avec celle que lui reconnaît le texte de la Constitution".<sup>22</sup> Ce que Dorothy Pickles appelle le "style du

---

<sup>20</sup>Maurice Duverger, *Institutions*, op. cit., p. 516.

<sup>21</sup>Maurice Duverger, Constitutions et documents politiques, Paris, Presses Universitaires de France, 1964, 641 p., pp. 163 et 164.

<sup>22</sup>Maurice Duverger, *Institutions*, op. cit., p. 493.

<sup>23</sup>Dorothy Pickles, op. cit., p. 136.

général",<sup>23</sup> c'est-à-dire la façon d'agir du personnage que nous tenterons de décrire plus loin dans ce chapitre, vient encore ajouter au prestige du Président de Gaulle. Le fait que de Gaulle, Président, tienne des conférences de presse est un fait sans précédent pour un président français. Le fait qu'il s'adresse fréquemment au peuple, soit par l'entremise des média ou en personne vient encore augmenter la popularité du personnage.

Alors que certains ont qualifié le régime ainsi constitué de dictature à la romaine,<sup>24</sup> Maurice Duverger l'a qualifié de dictature libérale; il explique la raison de ce qualificatif:

La France reste dans l'ensemble un pays très libéral, malgré le caractère autoritaire et personnel du pouvoir politique. Elle donne ainsi l'image d'un régime très rare dans l'histoire: la "dictature libérale". Cette originalité tient notamment au caractère du général de Gaulle, et plus encore au fait qu'il considère le libéralisme politique comme un des éléments essentiels de la civilisation française. Car, il dépend beaucoup de son bon plaisir, dans la Ve République, que les libertés soient maintenues.<sup>25</sup>

En effet, le Général s'était prononcé contre la dictature dans son discours de Bayeux, le 16 juin 1946. Et le 19 mai 1958, à un journaliste qui lui demandait:

Q. - Certains craignent que, si vous reveniez au pouvoir, vous attentiez aux libertés publiques.

Il répondit:

R. - L'ai-je jamais fait? Au contraire, je les ai rétablies quand elles avaient disparues. Croit-on qu'à soixante-sept ans je vais commencer une carrière de dictateur.<sup>26</sup>

---

<sup>24</sup> Philip M. Williams, op. cit., p. 75.

<sup>25</sup> Maurice Duverger, Institutions, op. cit., p. 494.

<sup>26</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome III, op. cit., p. 10.

Il n'en demeure pas moins que d'une part en vertu des pouvoirs qui lui sont reconnus par la Constitution et d'autre part, en vertu de son prestige personnel, de Gaulle détient les pouvoirs quasi-absolus de la Ve République.

Et cette influence est considérable tant sur la politique interne que sur la politique étrangère. Certains considèrent que son influence est déterminante sur la politique étrangère,<sup>27</sup> d'autres qu'il va au-delà des prérogatives que lui alloue la Constitution dans le domaine de la politique étrangère, en la faisant sa prérogative personnelle.<sup>28</sup> La plupart des observateurs sont d'accord avec M. Jacques Chaban-Delmas<sup>29</sup> pour dire que la politique étrangère de la Ve République n'est rien d'autre que la politique personnelle du Général de Gaulle.<sup>30</sup> Ainsi dans la présente thèse, nous prendrons pour acquis que la politique étrangère de la France pendant la période étudiée soit 1958-1969, est avant tout, dans ses grandes lignes, comme nous l'indique le Ministre des affaires étrangères lui-même, M. Maurice Couve de Murville,<sup>31</sup> la politique étrangère de Charles de Gaulle, et ce en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la Constitution et en raison de la nature que présente le personnage.

---

<sup>27</sup> Alfred Crosser, La politique extérieure de la Ve République, Paris, Ed. du Seuil, 1965, 190 p. p. 25.

<sup>28</sup> Guy de Carmoy, The Last Year of De Gaulle's Foreign Policy, in International Affairs, Vol. 45, no. 3, July 1969, pp. 424 to 435, p. 424.

<sup>29</sup> Jacques Chaban-Delmas, in Edmond Joue, Le Général de Gaulle et la Construction de l'Europe (1940-1966), Paris, Librairie Générale de droit et de jurisprudence, 1967, Tome I, 881 p., p. 67.

<sup>30</sup> Herbert Luthy, De Gaulle: Pose and Policy, in Foreign Affairs, Vol. 43, no. 4, July 1965, pp. 561 to 573, p. 561.

<sup>31</sup> Maurice Couve de Murville, Une politique étrangère, 1958-1969. Paris, Plon, 1971, 500 p., p. 12.

En effet, de Gaulle présente un personnage original et peut-être même unique dans l'histoire de France. Etudier sa politique, ses images politiques sans d'abord connaître le personnage, ce serait nous exposer à des difficultés de compréhension. Aussi, maintenant que nous avons situé le rôle du Président à l'intérieur de la Ve République, aborderons-nous les caractéristiques du personnage qui occupe cette Présidence, c'est-à-dire la personnalité de Charles de Gaulle.

### LE PERSONNAGE

Aborder la personnalité du Général de Gaulle n'est pas aisé. Le fait qu'il soit contemporain ne vient pas faciliter les choses puisque l'absence de recul nous empêche encore de discerner l'essentiel de son action.<sup>32</sup> Il a d'ailleurs reproché à certains de ceux qui ont tenté de l'analyser de ne pas savoir distinguer l'essentiel de l'accessoire.<sup>33</sup> Nous n'irons cependant pas jusqu'à dire, comme Jean Pouget, qu'il "est insaisissable par les méthodes habituelles d'analyse et de classification",<sup>34</sup> et tenterons de rendre compréhensibles au lecteur les principales caractéristiques de la personnalité de ce Grand de l'Histoire.

---

<sup>32</sup>Paul Marie de la Gorce, De Gaulle entre deux mondes, Une Vie et une Epoque, Fayard, 1964, 766 p., p. 7.

<sup>33</sup>Entrevue avec André Passeron, le 6 mai 1966, après la publication de: De Gaulle parle 1962-1966 par André Passeron, Fayard 1966, 450 pages, in Le Monde, 12 au 18 novembre 1970, p. 2.

<sup>34</sup>Jean Pouget, "Puissant et solitaire..." in Le Figaro Littéraire, 16 au 22 novembre 1970, p. 16.

Les influences de sa jeunesse

Charles-André-Marie Joseph de Gaulle est né à Lille, le 22 novembre 1890. Il était le troisième d'une famille de cinq enfants, et le second de quatre garçons.<sup>35</sup> Par son père, Henri de Gaulle, il descend d'une longue lignée tant de noblesse d'épée que de noblesse de robe. La famille de Gaulle avait déjà fait sa marque tant dans le domaine historique que dans le domaine militaire.<sup>36</sup> Son grand-père paternel avait écrit une histoire de Paris, édité une histoire de St-Louis et tracé la généalogie de la famille.<sup>37</sup>

Le père de Charles, Henri de Gaulle avait d'abord envisagé une carrière militaire mais dû y renoncer à cause d'une blessure subie pendant la guerre franco-prussienne. Il devint professeur de philosophie, d'histoire et de littérature, puis préfet des études dans un collège Jésuite à Paris. A titre de professeur, il a eu comme élève, un de ses fils dénommé Charles, à propos duquel il avait confié à ses amis:

Charles m'inquiète beaucoup: il est très intelligent, mais il n'a aucun bon sens.<sup>38</sup>

Quoi qu'il en fut, Henri de Gaulle s'occupa lui-même de la

---

<sup>35</sup> Stanley and Inge Hoffmann, The Will to Grandeur: de Gaulle as Political Artist in Daedalus, Journal of the American Academy of Arts and Sciences, Vol. 97, no. 3, summer 1968, pp. 829 to 887, p. 830.

<sup>36</sup> Arthur Clendemin Robertson, La doctrine du général de Gaulle, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1959, 319 pages, pp. 10-11-12.

<sup>37</sup> Stanley and Inge Hoffmann, op. cit., p. 831.

<sup>38</sup> Robert Aron, Charles de Gaulle, Librairie académique Perrin, 1964, 263 pages, p. 78.

formation historique et littéraire de ses enfants. Lui et Mme de Gaulle, catholique fervente, partageaient une véritable dévotion à la France. Cette attitude marqua profondément le jeune Charles qui relate cette ambiance de vie familiale dans ses mémoires de guerre:

Mon père, homme de pensée, de culture, de tradition, était imprégné du sentiment de la dignité de la France. Il m'en a découvert l'Histoire. Ma mère, portait à la patrie une passion intransigeante à l'égal de sa piété religieuse. Mes trois frères, ma soeur et moi-même, avions pour seconde nature une certaine fierté anxieuse au sujet de notre pays.<sup>39</sup>

En somme, les valeurs familiales sont des valeurs typiques de la droite française de la fin du XIXe siècle: monarchistes,<sup>40</sup> catholiques et patriotiques.<sup>41</sup>

De Gaulle entre à l'Académie militaire de Saint-Cyr en 1911. Il campagne pendant la première guerre mondiale et est fait prisonnier. Malgré cinq tentatives d'évasion, il demeure en captivité pendant deux ans. Puis en 1920, il combat les russes en Pologne sous le général Weygand. Il devient par la suite un théoricien militaire et c'est ce qui l'amena à préparer un mémoire, intitulé: "L'avènement de la guerre mécanique", qu'il adressa à quatre-vingts personnalités civiles et militaires en janvier 1940.

---

<sup>39</sup>Charles de Gaulle, Mémoire de guerre, L'Appel, Tome 1, Paris, Librairie Plon, 1954, livre de poche Nos 389-390, 431 pages, pp. 1 et 2.

<sup>40</sup>Robert Aron, op. cit., p. 183.

<sup>41</sup>Stanley and Inge Hoffmann, op. cit., p. 832.

Mais voyons quels furent les auteurs préférés du jeune Charles de Gaulle. Robertson nous dit qu'à quinze ans, "ses auteurs préférés étaient Montaigne, Chamfort, Froissart, Chateaubriand, Goethe, Shakespeare, Saint-Augustin, les philosophes allemands, Descartes et Bergson".<sup>42</sup> Nous doutons très fortement qu'un adolescent de quinze ans ait pu assimiler ou même lire substantiellement tous ces auteurs. Pour sa part, Hoffmann mentionne Hugo, Nietzsche, Péguy, Barrès et Bergson,<sup>43</sup> tandis que Lacouture fait référence à Rostand et Psichari.<sup>44</sup>

Outre Nietzsche, Bergson nous apparaît comme un de ceux qui ont le plus marqué de Gaulle; d'abord à cause de l'importance que cet auteur accorde à la pensée en vue de l'action et ensuite à cause de la place particulière, voire exagérée, qu'il accorde à l'intuition. M.T.L. Penido a souligné ce fait dans la conclusion d'une thèse de doctorat sur "la méthode intuitive de M. Bergson":

... il nous paraît avoir exagéré démesurément et la faiblesse de l'intelligence et la puissance de l'intuition.<sup>45</sup>

De même, nous trouvons ici et là dans les écrits du Général

---

<sup>42</sup> Arthur Clendemin Robertson, op. cit., p. 15.

<sup>43</sup> Georges Cattai, Charles de Gaulle: l'homme et le destin, Paris, Fayard, 1960, p. 29 et Gaston Bonheur, Charles de Gaulle, Paris, Gallimard, 1958, p. 32 in Stanley and Inge Hoffmann, op. cit., pp. 842-843.

<sup>44</sup> Jean Lacouture, De Gaulle, Paris, Ed. du Seuil, 1969, 254 p., p. 20.

<sup>45</sup> M.T.L. Penido, La méthode intuitive de M. Bergson, Essai critique, thèse présentée à la faculté des lettres de Fribourg en Suisse pour obtenir le grade de docteur, Imprimerie Atar, Genève, 1918, 221 p., p. 221.

cette importance particulière qu'il accorde à l'instinct et à l'intuition. Citons un extrait du "fil de l'épée":

L'instinct est, en effet, dans notre moi, la faculté qui nous lie de plus près à la nature. Grâce à lui, nous plongeons au plus profond de l'ordre des choses.<sup>46</sup>

Quant au lien qui existe entre pensée et action chez de Gaulle, nous y reviendrons dans quelques pages lorsque nous discuterons de ses idées.

Une autre influence qui devait modeler de Gaulle fut celle de l'armée puis de son premier commandant, le Colonel Pétain. Le Général écrivit à son sujet:

Mon premier colonel: Pétain, me démontra ce que valent le don et l'art de commander.<sup>47</sup>

Nonobstant les divergences<sup>48</sup> qui devaient se faire jour entre les deux hommes par la suite, Pétain fut indiscutablement pour de Gaulle le maître qui l'initia à l'art du commandement.

Mais de Gaulle militaire est aussi un homme de lettres, un

---

<sup>46</sup> Charles de Gaulle, Le fil de l'épée, Union générale d'éditions, Paris, 1962, coll. 10-18, no. 17, 185 pages, p. 22.

<sup>47</sup> Charles de Gaulle, Mémoires de guerre, Tome 1, Op. cit., p. 7.

<sup>48</sup> Mme Pétain explique ainsi l'origine de ces divergences: Au sortir de Saint-Cyr, de Gaulle fut nommé sous-lieutenant dans le Régiment de Pétain. Or, il présentait un "caractère hautain, arrogant et détestable". Aussi Pétain décida-t-il de "dresser" la jeune recrue et la fit mettre aux arrêts. De là originerait l'aversion qu'entretint de Gaulle envers Pétain. In Robert Aron, op. cit., pp. 63 et 64.

historien et un moraliste.<sup>49</sup> Il n'a pas vingt ans qu'il a parcouru vingt siècles d'histoires.<sup>50</sup> Ses publications telles "La discorde chez l'ennemi" - 1924, "Vers l'armée de métier" - 1934, et "La France et son armée" - 1938, font montre non pas d'un apprenti, mais d'un véritable connaisseur de l'histoire. L'historien Robert Aron a été grandement impressionné par les connaissances et les interprétations historiques de de Gaulle:

Monsieur, vous n'y êtes pas... "L'origine du trouble actuel remonte à l'année..." Et de me citer un millésime très éloigné, que j'ai eu le grand tort de ne pas noter sur l'heure, mais dont je sais simplement qu'il évoquait un évènement du XVe ou à la rigueur du XVIe siècle.

Ainsi, par ce diagnostic surprenant, de Gaulle rattachait un fait contemporain à une tradition ancienne, partout autre que lui oubliée.<sup>51</sup>

Ainsi, famille, collège, école militaire, de nombreuses lectures avaient donné à cet homme une formation solide mais très traditionnelle, davantage axée sur le passé et l'histoire que sur les théories sociales, administratives et scientifiques qui se développaient de plus en plus en cette Europe du début du XXe siècle. Quelques philosophes devaient cependant laisser sur lui quelque influence, ce furent surtout Nietzsche et Bergson. Voyons maintenant quels traits de caractère et quelles idées maîtresses ont résulté de cette période de fermentation.

---

<sup>49</sup> Maurice Druon, Il écrivait à la fois pour l'instant et pour les siècles, in Le Figaro, op. cit., p. 8.

<sup>50</sup> Jean Lacouture, De Gaulle, op. cit., p. 21.

<sup>51</sup> Robert Aron, Charles de Gaulle, op. cit., p. 47.

### Son caractère

Le caractère tenait une place particulière dans les valeurs de Charles de Gaulle. Dès 1932, il loua les vertus du caractère et de l'homme de caractère:

L'homme de caractère incorpore à sa personne la rigueur propre à l'effort. Les subordonnés l'éprouvent et, parfois en gémissent. D'ailleurs un tel chef est distant, car l'autorité ne va pas sans prestige, ni le prestige sans éloignement. Au dessous de lui l'on murmure tout bas de sa hauteur et de ses exigences. Mais, dans l'action, plus de censeurs! Les volontés, les espoirs s'orientent vers lui comme le fer vers l'aimant.<sup>52</sup>

Ainsi, l'homme de caractère est un chef et un véritable chef. A ce titre, il sera à la fois un homme d'action et un homme distant. En tant qu'homme d'action, il sera aussi un méditatif:

...tous les grands hommes d'action furent des méditatifs.<sup>53</sup>

Selon l'un des compagnons de lutte du général, Louis Joxe, "le premier trait de son caractère était bien une perpétuelle méditation."<sup>54</sup>

Par contre, de Gaulle est un homme distant et cette distance qui existe entre lui et les autres constitue une partie inhérente de son personnage. François Mauriac a décrit cette particularité du personnage:

---

<sup>52</sup> Charles de Gaulle, Le Fil, op. cit., p. 55.

<sup>53</sup> Ibid., p. 26.

<sup>54</sup> Louis Joxe, "Compagnon d'un héros", in Le Figaro, op. cit., p. 5.

.....je pris conscience.. de cette petite distance infranchissable entre nous et lui, non celle que crée l'orgueil de la grandeur consciente d'elle-même, mais celle que maintient cette tranquille certitude d'être l'Etat, et c'est trop peu dire, d'être la France.<sup>55</sup>

Mais cette "distance infranchissable" n'est pas le fruit du hasard. De Gaulle aime prendre ses distances devant les évènements et les hommes, écarter "le contingent et le provisoire"<sup>56</sup> pour ne s'en tenir qu'à l'essentiel. Il a révélé à Louis Joxe, de par les conseils qu'il lui prodiguait, ce trait de son caractère:

Dans les circonstances difficiles, montez sur les sommets, il n'y a pas d'encombrement.<sup>57</sup>

D'ailleurs, n'avait-il pas écrit en 1934:

S'élever au-dessus de soi-même afin de dominer les autres, et, par là, les évènements.<sup>58</sup>

Pour de Gaulle, le véritable chef est celui qui sait défendre ses idées jusqu'au bout. S'il prend et conserve ses distances par rapport aux autres, c'est qu'il ne veut pas que l'essentiel de ses idées et de ses actions soit altéré par les impératifs de contingences passagères. Le chef doit avoir des idées et savoir les défendre quoi qu'il advienne:

Politiques ou soldats, les meilleurs serviteurs de l'Etat sont rarement les plus plastiques. Il faut que les maîtres aient des âmes de maîtres...<sup>59</sup>

---

<sup>55</sup>François Mauriac, De Gaulle, Paris, Ed. Bernard Grasset, 1964, p. 17.

<sup>56</sup>Ibid., p. 207.

<sup>57</sup>Louis Joxe, Compagnon d'un héros, op. cit., p. 5.

<sup>58</sup>Charles de Gaulle, Vers l'armée de métier, in Stanley and Inge Hoffmann, op. cit., p. 829.

<sup>59</sup>Charles de Gaulle, Vers l'armée de métier, in Dominique de Roux, Charles de Gaulle, Ed. Universitaires, 1967, 125 pages, p. 93.

Ainsi l'homme de caractère sera un homme d'action et à ce titre, saura agir en fonction d'une ligne de conduite qu'il se sera tracé à l'avance. Peu importe les circonstances, il saura atteindre le but et mener ceux qu'il dirige au terme. Il agira avec assurance, s'en tiendra à l'essentiel et acceptera avec noblesse tant les triomphes que les défaites.

Pour de Gaulle, cet homme de caractère est nécessairement un chef, un leader, vers qui l'on se tourne dans le malheur ou quand on a besoin d'action. Voici de quelle façon il a décrit l'homme de caractère en mouvement:

Face à l'évènement, c'est à soi-même que recourt l'homme de caractère. Son mouvement est d'imposer à l'action sa marque, de la prendre à son compte, d'en faire son affaire. Et loin de s'abriter sous la hiérarchie, de se cacher dans les textes, de se couvrir des comptes rendus, le voilà qui se dresse, se campe et fait front. Non qu'il veuille ignorer les ordres ou négliger les conseils, mais il a la passion de vouloir, la jalousie de décider. Non qu'il soit inconscient du risque ou dédaigneux des conséquences, mais il les mesure de bonne foi et les accepte sans ruse. Bien mieux, il embrasse l'action avec l'orgueil du maître, car s'il s'en mêle, elle est à lui; jouissant du succès pourvu qu'il lui soit dû et lors même qu'il n'en tire pas profit, supportant tout le poids du revers non sans quelque amère satisfaction. Bref, lutteur qui trouve au-dedans son ardeur et son point d'appui, joueur qui cherche moins le gain que la réussite et paie ses dettes de son propre argent, l'homme de caractère confère à l'action la noblesse.<sup>60</sup>

Dans ce texte, de Gaulle nous livre, bien des années avant les évènements, le personnage historique qu'il sera appelé à jouer, tant

---

<sup>60</sup> Charles de Gaulle, le Fil, op. cit., pp. 53 et 54.

en 1940 qu'en 1958. Il avait tracé lui-même le caractère du chef qu'il voulait être et qu'il deviendra: un homme de caractère, c'est-à-dire un homme d'action, un méditatif, un inflexible, distant d'autrui, jaloux du rôle qu'il doit jouer et des décisions qu'il doit prendre. Il trouva dans l'armée les conditions qui convenaient à ce caractère et ces traits particuliers de son personnage deviendront par la suite la marque de l'homme politique.<sup>61</sup>

Voyons enfin de quelle façon de Gaulle se décrit lui-même. Il l'a fait dans un petit texte peu connu, diffusé par la France libre, en 1941, au Caire:

Je suis un Français libre.  
 Je crois en Dieu et en l'avenir de ma patrie.  
 Je ne suis l'homme de personne.  
 J'ai une mission et je n'en ai qu'une, celle de poursuivre la lutte pour la libération de mon pays.  
 Je déclare solennellement que je ne suis attaché à aucun parti politique, ni lié à aucun politicien, quel qu'il soit, ni du centre, ni de la droite, ni de la gauche.  
 Je n'ai qu'un but: délivrer la France.<sup>62</sup>

### L'homme de lettres

Même si de Gaulle accorde une grande importance à l'action, il ne néglige pas pour autant les lettres. Selon Maurice Druon, sa formation "est beaucoup plus littéraire que militaire".<sup>63</sup> Pour lui

---

<sup>61</sup> Stanley and Inge Hoffmann, op. cit., p. 857.

<sup>62</sup> Charles de Gaulle, Le Journal d'Egypte, 20 avril 1941, in Jean Lacouture, Citation du Président de Gaulle, op. cit., p. 178.

<sup>63</sup> Maurice Druon, Il écrivait à la fois pour l'instant et pour les siècles, in Le Figaro, op. cit., p. 8.

le style était une "façon d'assumer le grand héritage français";<sup>64</sup> et il n'appréciait guère ceux qui n'en avaient pas ou ne savaient pas le discerner. Il reprocha d'ailleurs au maréchal Pétain d'être un de ceux-là, et ce, dans une lettre adressée à son secrétaire, le colonel Ardet en janvier 1928:

Un livre, c'est un homme ...  
Le maréchal n'a jamais voulu reconnaître la différence  
qu'il y a entre un livre et une rédaction d'état-major.<sup>65</sup>

Lui-même corrigeait et recorrigeait à maintes reprises ses discours et ses écrits.<sup>66</sup> En fait, "il travaillait chaque page jusqu'à ce qu'elle ait reçu son plus long contenu de signification".<sup>67</sup> Il avait développé ce qu'Edmond Jouve appelle le "don de la prophétie, l'art de la tragédie, et le génie de la formule".<sup>68</sup> Il tenait à l'emploi de certaines formules à un point tel, qu'il aurait déclaré à Jean Raymond Tournoux:

Vous savez, lorsque j'ai martelé une bonne formule littéraire, je ne peux m'enpêcher de la sortir, même si elle ne correspond pas exactement à toutes les nuances de ma pensée.<sup>69</sup>

Tournoux note, en outre, que le "visionnaire emploie une langue anachronique",<sup>70</sup> alors que Lacouture voit dans ses écrits l'influence

<sup>64</sup>Ibid., p. 8.

<sup>65</sup>Charles de Gaulle, cité par Maurice Druon, op. cit., p. 9.

<sup>66</sup>Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 311.

<sup>67</sup>Maurice Druon, op. cit., p. 7.

<sup>68</sup>Edmond Jouve, Le général de Gaulle et la construction de l'Europe, Tome I, op. cit., pp. 68 à 71.

<sup>69</sup>J.R. Tournoux, Pétain et de Gaulle, Paris, Plon, 1964, 556 p. p. 53.

de Tacite et de Vauvenargues.<sup>71</sup> Quoi qu'il en soit de ce style martelé, de Gaulle y accorde une grande importance. Sa soeur l'avait décrit comme "poète et soldat"<sup>72</sup> alors qu'Aron le qualifie de "poète de l'action",<sup>73</sup> et Maurice Druon parle de lui en tant que "chef d'Etat-écrivain".<sup>74</sup> En fait, de Gaulle accorde une grande place aux idées et à la culture. Voyons ce qu'il écrivit à ce sujet:

La véritable école du commandement est la culture générale... au fond des victoires d'Alexandre, on retrouve toujours Aristote.<sup>75</sup>

De plus, le fait d'écrire, et de bien écrire, est pour lui, comme il le déclare à André Malraux, un moyen de servir la France.<sup>76</sup>

Ainsi, même s'il privilégie l'action en la plaçant au premier rang, dans son cas, remarque Hoffmann, bien que le verbe soit toujours en fonction de l'action, l'action fut toujours précédée et définie par le verbe.<sup>77</sup> C'est ce qui fait dire à Jean Lacouture:

---

<sup>70</sup>J.R. Tournoux, Carnets secrets de la politique, Paris, Plon, 1958, p. 53.

<sup>71</sup>Jean Lacouture, Un façonneur de l'histoire, in Le Monde, 5 au 11 novembre 1970, p. 1.

<sup>72</sup>Georges Cattai, op. cit., p. 23.

<sup>73</sup>Robert Aron, op. cit., p. 50

<sup>74</sup>Maurice Druon, op. cit., p. 7.

<sup>75</sup>Charles de Gaulle, cité par Maurice Druon, op. cit., p. 8.

<sup>76</sup>André Malraux, Les chênes qu'on abat, Gallimard, 1971, 236 p., p. 169.

<sup>77</sup>Stanley and Inge Hoffmann, op. cit., p. 851.

De tous les hommes d'Etat contemporain, Charles de Gaulle est celui dont le destin politique aura dépendu le plus constamment des mots.<sup>78</sup>

De son côté, Maurice Druon observe:

Ses plus grands actes historiques sont d'abord des textes.<sup>79</sup>

Ainsi, de Gaulle est-il entré dans l'histoire littéraire de la France en même temps qu'il entra dans son histoire politique ou militaire. Homme d'action, il n'a cessé de prédire et de préparer son action par la parole. Et une fois sa ligne de pensée établie, exprimée, elle ne se modifie plus, elle s'adaptera aux événements, si nécessaire, mais ne changera pas:

The central themes of his published works have remained unaltered since his adolescence; they have been constantly restated, each new statement being superimposed over the last one.<sup>80</sup>

Voyons donc quelle est cette ligne de pensée et quelles en sont les idées-forces.

### L'homme politique

Pour de Gaulle, ce qui importe avant toute chose, c'est la nation:

---

<sup>78</sup>Jean Lacouture, De Gaulle, op. cit., p. 10.

<sup>79</sup>Maurice Druon, op. cit., p. 7.

<sup>80</sup>Stanley and Inge Hoffmann, op. cit., p. 849.

... la nation pour lui représente la valeur suprême, essentielle, de la vie politique.<sup>81</sup>

Pour lui, l'Europe, ce sont d'abord et avant tout, les nations européennes. Et parmi ces nations nous retrouvons un hexagone, la France. Et cette France, c'est elle à qui de Gaulle a voué toute son affection. Cette France, il l'imagine comme "vouée à une destinée éminente et exceptionnelle". Il ajoute qu'elle n'est "réellement elle-même qu'au premier rang" et que "la France ne peut être la France sans la grandeur".<sup>82</sup>

De même que la France a été nantie d'une grande destinée, lui aussi, Charles de Gaulle a été choisi pour "servir d'instrument au destin";<sup>83</sup> son destin à lui consiste à assumer la destinée de la France;<sup>84</sup> et ce il en était convaincu depuis ses jeunes années.<sup>85</sup> En effet, de même qu'il a été prophète de l'histoire, de même, il l'a été de son propre destin. Déjà en 1929, lorsqu'il quitta à Trèves le commandement du 19e bataillon, il confia à son ami Louis Nachin:

Oh! toute l'amertume qu'il y a de nos jours à porter le harnais! Il le faut pourtant. Dans quelques années, on s'accrochera à mes basques pour sauver la patrie ...<sup>86</sup>

---

<sup>81</sup> Robert Aron, op. cit., p. 251. Voir aussi Edmond Jouve, op. cit., p. 42.

<sup>82</sup> Charles de Gaulle, Mémoires de guerre, Tome I, op. cit., p. 1.

<sup>83</sup> Charles de Gaulle, Mémoires de guerre, Tome II, op. cit., p. 312.

<sup>84</sup> Stanley and Inge Hoffmann, op. cit., p. 861.

<sup>85</sup> Maurice Druon, op. cit., p. 7.

<sup>86</sup> François Mauriac, op. cit., p. 25.

Ainsi, "pour de Gaulle tout est prédestination".<sup>87</sup> Lui aussi est appelé par le destin, mais pour servir d'instrument à la réalisation d'une plus grande destinée, celle de la France. Suivant cette pensée, il en vient à identifier sa propre destinée avec celle de sa nation,<sup>88</sup> à se concevoir comme "l'incarnation de la France".<sup>89</sup> Il emploiera toutes ses ressources à réaliser sa mission, sa destinée. En réalisant cette destinée, il se réalisera lui-même et accomplira le destin de la France.<sup>90</sup> Nous verrons plus loin quelle image il entretient de la France, et de la destinée de la France. Mais voyons maintenant quelques conceptions politiques propres au Général de Gaulle.

### Sa pensée politique

Nous avons dit précédemment que de Gaulle était de formation monarchiste. Il n'en demeure pas moins un républicain convaincu, mais à sa façon, puisqu'il va jusqu'à confondre la République avec lui.<sup>91</sup> Pourtant, même s'il considère que "les hommes ne se passent point au fond, d'être dirigés",<sup>92</sup> pour lui la démocratie se confond avec la souveraineté nationale. Voici ce qu'il déclarait à ce sujet, lors d'une conférence de presse, le 27 mai 1942:

---

<sup>87</sup> Dominique de Roux, op. cit., p. 32.

<sup>88</sup> Stanley and Inge Hoffmann, op. cit., p. 836.

<sup>89</sup> Claude Ryan, Un géant de l'histoire, in Le Devoir, 11 novembre 1970, p. 4.

<sup>90</sup> Stanley and Inge Hoffmann, op. cit., p. 847.

<sup>91</sup> Robert Aron, op. cit., p. 81.

<sup>92</sup> Charles de Gaulle, Le fil, op. cit., p. 74.

La démocratie se confond exactement, pour moi, avec la souveraineté nationale. La démocratie, c'est le gouvernement du peuple, par le peuple, et la souveraineté nationale c'est le peuple exerçant sa souveraineté sans entrave.<sup>93</sup>

Oui, sans entrave. Voilà le dilemme, car, pour lui, une communion profonde doit exister entre les gouvernants et les gouvernés, entre la tête de l'Etat et la nation.<sup>94</sup> Or voici que dans les systèmes politiques de la IIIe et de la IVe République, le peuple ne peut exercer cette souveraineté que par l'intermédiaire des partis politiques, et que ces derniers, accaparés par les idéologies, ne savent pas représenter la volonté de la nation.<sup>95</sup> Aussi de Gaulle leur a-t-il fait continuellement la guerre afin de les briser et d'essayer de récupérer leurs chefs.<sup>96</sup> Car de Gaulle en a contre le système des partis, mais non pas contre les hommes qui forment ces partis, hommes qu'il considère "des gens de valeur, d'honnêteté, de patriotisme".<sup>97</sup> Lui-même, ne se considère ni à droite, ni à gauche,

---

<sup>93</sup> François Mauriac, op. cit., p. 213.

<sup>94</sup> Wladimir D'Ormesson, Présence du Général de Gaulle, Plon, 1971, 199 p., pp. 102 et 139. Voir aussi: Charles de Gaulle, Mémoires de guerre, Tome III, Le Salut, Paris, Plon, 1959, 502 p., pp. 13 et 280.

<sup>95</sup> Charles de Gaulle, Allocution radiodiffusée, prononcée à l'Hôtel Matignon, le 13 juin 1958, in Discours et Messages 1958-1962, Tome III, Paris, Plon, 1970, 443 p., p. 17. Et aussi: Allocutions radiotélévisée, prononcée à l'Elysée le 7 nov. 1962, in Discours et Messages 1962-1965, Tome IV, Paris, Plon, 1970, 457 p., pp. 43 et 44.

<sup>96</sup> Déclaration en Conseil des ministres, 21 nov., 1962 in Jean Lacouture, Citations, op. cit., p. 66.

<sup>97</sup> Charles de Gaulle, Allocution radiodiffusée, 13 juin 1958, in Discours, Tome III, op.cit., p. 17.

mais au-dessus des partis et pour la France.<sup>98</sup>

En fait, pour le général de Gaulle, il n'y a pas de doctrine,<sup>99</sup> de vérité absolue,<sup>100</sup> tout est relatif et "dépend de ses desseins et du tour qu'il veut imposer, autour de lui, aux évènements."<sup>101</sup>

D'ailleurs, n'avait-il pas écrit dans le fil de l'épée:

...trouvèrent dans leur mépris du dogmatisme une bonne préparation au succès.<sup>102</sup>

Il considère que "l'étendard de l'idéologie ne couvre en réalité que des ambitions"<sup>103</sup> et que "la politique, c'est les réalités ou rien."<sup>104</sup> Notons ici qu'il peut sembler paradoxal que le Général rejette les idéologies et les doctrines d'une part et se voit nanti du rôle d'assumer le destin de la France d'autre part. Il faut toutefois ajouter ici que lorsque le Général fait référence à des idéologies il veut dire des systèmes économiques, tel le communisme et le capitalisme.

---

<sup>98</sup> Charles de Gaulle, Entretien radio-télévisé, 15 dec. 1965, in Discours, Tome IV, op. cit., p. 434.

<sup>99</sup> Eugène Mannoni, Moi, Général de Gaulle, Ed. du Seuil, 1964, 155 p., p. 75.

<sup>100</sup> Charles de Gaulle, Mémoires de guerre, Le Salut, op. cit., p. 141

<sup>101</sup> Robert Aron, op. cit., p. 46.

<sup>102</sup> Charles de Gaulle, Le fil de l'épée, op. cit., p. 116.

<sup>103</sup> Charles de Gaulle, Conférence de presse tenue à l'Elysée. in Discours, Tome IV, 29 juillet 1963, op. cit., p. 125.

<sup>104</sup> Charles de Gaulle, Entretien avec des parlementaires à Fort-de-France, Martinique, le 23 mars 1964, rapporté par François Mauriac, op. cit., p. 296.

Un autre trait particulier de sa pensée est que la désobéissance est possible et justifiable pour un chef lorsque l'intérêt de la nation le requiert, mais "il interdit à tout autre que lui de suivre l'exemple qu'il a donné".<sup>105</sup> Il fera mettre aux arrêts ou même condamner ceux qui s'y essaient.

Nous pourrions poursuivre et expliciter longuement la pensée à la fois simple et complexe de Charles de Gaulle. Nous croyons en avoir expliqué l'essentiel pour comprendre l'homme d'état. Voyons, avant de la résumer, de quelle façon Robert Aron, en quatre traits, a exprimé les principaux éléments de la pensée politique de notre personnage:

Son isolement qui le détache de son époque et le délie de toute fidélité banale à ceux qui sont ses comparses, ses auxiliaires, ses compagnons.

Sa prescience de l'avenir, qui s'accompagne d'un dédain pour ceux qui vivent dans le présent.

Sa conception de l'histoire qui le relie à un passé, inaccessible à la plupart.

Sa conception très particulière de la vérité et de l'objectivité.<sup>106</sup>

Il ne s'agit pas ici de procéder à une analyse détaillée de la pensée politique de de Gaulle. Nous avons cependant voulu insister sur certains traits fondamentaux de cette pensée qui vont conditionner le comportement de l'homme d'état. Ainsi de Gaulle, bien que de formation monarchiste, est un républicain convaincu. Il ne

---

<sup>105</sup>Robert Aron, op. cit., p. 106.

<sup>106</sup>Ibid., p. 48.

croit pas dans les idéologies telles qu'on les connaît. Son expérience lui enseigne que les partis politiques sont une entrave à la démocratie. Lui-même ne se réclame d'aucun parti et croit qu'il doit exister une communion étroite entre le Chef de l'Etat et la nation qu'il représente. Voilà, certains traits fondamentaux de sa pensée politique.

### Son comportement

Hoffmann l'a qualifié "d'artiste politique"<sup>107</sup> tandis que Colette Dubois Brichant l'a surnommé "l'artiste de l'action";<sup>108</sup> lui-même fait une analogie entre l'oeuvre de l'artiste et celle du chef, l'une portant sur l'oeuvre d'art et l'autre sur l'action:

De même que le talent marque l'oeuvre d'art d'un cachet particulier de compréhension et d'expression, ainsi le caractère imprime son dynamisme propre aux éléments de l'action. De là, le tour personnel que prend celle-ci du moment qu'il y participe. Moralement, il l'anime, il lui donne la vie comme le talent fait de la matière dans le domaine de l'art.<sup>109</sup>

Ainsi, le chef, le "poète de l'action", l'homme de caractère, l'écrivain agira comme un artiste. Cette combinaison pour le moins originale, de l'artiste, de l'homme d'action et de l'homme de caractère lui vaudra la puissance et la solitude.<sup>110</sup> Mais la vie du chef

---

<sup>107</sup> Stanley and Inge Hoffmann, op. cit., p. 820.

<sup>108</sup> Colette Dubois Brichant, Charles de Gaulle, artiste de l'action, New York, McGraw Hill, 1969, 284 p.

<sup>109</sup> Charles de Gaulle, Le fil, op. cit., pp. 54 et 55.

<sup>110</sup> Jean Pouget, "Puissant et solitaire..." in Le Figaro, op. cit., p. 16

comporte des impératifs auxquels il doit s'astreindre, et la solitude est un de ceux-là. De Gaulle en est conscient:

En outre, à se tenir en dehors des autres, le chef se prive de ce que l'abandon, la familiarité, l'amitié même ont de douceurs. Il se voue à ce sentiment de solitude qui est, suivant Faguet, "la misère des hommes supérieurs".<sup>111</sup>

Seul, par deux fois, devant les malheurs de la France, il restera debout.<sup>112</sup> Et les deux fois il atteindra aux plus hautes fonctions de la République, la Présidence. Il est intéressant de noter que même, une fois président, de Gaulle demeure un homme seul; Charles-le-Seul, a écrit Jean Lacouture.<sup>113</sup> Il ne cherche pas à se créer d'appuis politiques à l'intérieur de la nation et refusera même qu'un parti politique porte son nom.<sup>114</sup> Aussi, tant que le danger n'est pas conjuré, les yeux restent tournés vers lui, mais une fois la crainte de la catastrophe disparue, on ne le désire plus. Et par deux fois, il quitte le pouvoir sans même chercher à marchander.<sup>115</sup>

Pour lui, il importe avant tout d'avoir raison.<sup>116</sup> Une fois sa ligne d'action tracée, elle ne se modifie plus: "... réaliser avant que de plaire..."<sup>117</sup> avait-il écrit, et ce ne sont pas les obstacles,

---

<sup>111</sup> Charles de Gaulle, Le fil, op. cit., p. 89.

<sup>112</sup> Jean Lacouture, L'homme du refus, in Le Monde, 5 au 11 nov. 1970. p. 1.

<sup>113</sup> Jean Lacouture, De Gaulle, op. cit., p. 77.

<sup>114</sup> Jean Lacouture, Citations, op. cit., p. 63.

<sup>115</sup> Claude Ryan, Un géant de l'histoire, op. cit., p. 4.

<sup>116</sup> Stanley and Inge Hoffmann, op. cit., p. 845.

<sup>117</sup> Charles de Gaulle, le fil, op. cit., p. 68.

ni les ultimatum, tels sa condamnation à mort par le régime de Vichy ou les ultimatum de Krouchtchev à propos de Berlin,<sup>118</sup> qui vont le faire reculer. Au contraire, ils apparaissent comme des stimulants:

La difficulté attire l'homme de caractère, car c'est en l'étreignant qu'il se réalise lui-même.<sup>119</sup>

Devant les difficultés, sa ligne d'action ne se modifie pas, mais il devient un tacticien qui sème la confusion chez l'ennemi et dérouté ses amis. Il recourt alors à l'emploi délibéré de l'ambiguïté<sup>120</sup> et s'entoure de mystère; "...garder par devers soi quelque secret de surprise qui risque à toute heure d'intervenir",<sup>121</sup> avait-il conseillé; et l'allié difficile sait résister et se faufiler jusqu'au but à atteindre.

Ce but à atteindre est fixé de longue date et tout est ordonné en fonction de l'atteindre. Le Général explique à André Passeron sa méthode d'approche:

...je me fixe un but que je décide d'atteindre. Evidemment, pour y arriver, bien souvent je suis obligé de tenir compte de la situation, des conditions, de la conjoncture. Ça, ce sont les circonstances. Mais l'essentiel ne change pas.<sup>122</sup>

---

<sup>118</sup> André Fontaine, L'allié difficile, in Le Monde, 5 au 11 nov. 1970, op. cit., p. 5.

<sup>119</sup> Charles de Gaulle, Le fil, op. cit., p. 55.

<sup>120</sup> Stanley and Inge Hoffmann, op. cit., p. 859.

<sup>121</sup> Charles de Gaulle, Le fil, op. cit., p. 79.

<sup>122</sup> Entrevue avec André Passeron, le 6 mai 1966, in Le Monde, 12 au 18 novembre 1970, op. cit., p. 2.

Pierre Viasson Ponté diffère quelque peu d'opinion là-dessus et affirme qu'à chaque grand problème, le Général "ménage simultanément au moins deux ou trois issues".<sup>123</sup> Edmond Jouve précise cette attitude du Général en disant qu'il est ferme sur le principe mais incertain quant à la forme:

S'il jette sans appel l'anathème, le général de Gaulle tâtonne longtemps à la recherche d'une formule qui lui donnerait pleinement satisfaction.<sup>124</sup>

Par son comportement, le Général sait dérouter et il veut dérouter. C'est une des raisons pour laquelle il garde ses distances envers autrui, comme nous l'avons vu précédemment. Une autre raison, c'est que son comportement de chef ne saurait être authentique et véritable s'il ne comprenait une forte dose de prestige, et ce prestige ne peut exister sans mystère:

...le prestige ne peut aller sans mystère, car on révère peu ce que l'on connaît trop bien. Tous les cultes ont leurs tabernacles et il n'y a pas de grand homme pour ses domestiques.<sup>125</sup>

Notons ici toutefois que le Général ne recourt pas toujours de façon délibérée à l'ambiguïté. Cette ambiguïté, ces tergiversations sont réelles chez-lui, tant qu'il tâtonne et n'a pas adopté la ligne de conduite qu'il suivra par la suite. Ceci est apparu lors des événements de mai 1968 en France lorsque le Général est soudain disparu.

---

<sup>123</sup>Pierre Viasson Ponté, cité par Hans. O. Staub, De Gaulle rêveur ou réaliste? Ed. Rencontre, 1967, 100 p., p. 92.

<sup>124</sup>Edmond Jouve, op. cit., p. 6.

<sup>125</sup>Charles de Gaulle, Le fil, op. cit., p. 78.

On a par la suite appris qu'il avait été conféré avec le Général Massu en Allemagne. Dans un entretien radio-télévisé avec Michel Droit, le 7 juin 1968, de Gaulle a expliqué qu'il lui était arrivé d'hésiter, de tergiverser et même de vouloir tout laisser aller à ce moment, de même que ce fut aussi le cas à quelques reprises au cours de sa longue carrière.<sup>126</sup> Jean Raymond Tournoux attribue ce comportement au tempérament cyclique du personnage:

Il traverse ensuite des phases d'énergie farouche ou bien de dépression, de renoncement et presque d'abandon, qui tiennent à sa nature, à son tempérament cyclique, non à l'âge.<sup>127</sup>

Nous sommes maintenant amenés à relever la dichotomie qui existe dans le même personnage, soit Charles, l'artiste, qui a mis tous ses efforts à façonner de Gaulle, l'oeuvre d'art.<sup>128</sup> Bien que ceux qui ont rencontré de Gaulle l'ont trouvé distant,<sup>129</sup> ceux qui ont connu Charles l'ont trouvé dénué d'arrogance,<sup>130</sup> simple, courtois et prévenant.<sup>131</sup> Avec plusieurs autres,<sup>132</sup> Jean-Guy Cardinal a noté que, dans l'intimité, il écoutait et questionnait "beaucoup plus qu'il ne donnait de réponses".<sup>133</sup>

---

<sup>126</sup> Charles de Gaulle, Discours et Message, Tome V, Vers le Terme, 1966-1969. Paris, Plon, 1970, 418 p., pp. 295-296.

<sup>127</sup> Jean Raymond Tournoux, Y-eut-il un accord secret de Gaulle-Massu, in Historama, mai 1973, No. 58, p. 31.

<sup>128</sup> Stanley and Inge Hoffmann, op. cit., p. 852.

<sup>129</sup> François Mauriac, op. cit., p. 17.

<sup>130</sup> André Gide, Journal 1942-1945, Paris, 1950, p. 185 aussi Colonel Passy, Souvenirs, Vol. I, Monte Carlo, Ed. Raoul Solar, 1947, p. 122.

<sup>131</sup> Michel Droit, in Le Figaro Littéraire, op. cit., pp. 12-13.

<sup>132</sup> Michel Droit, ibid., p. 14.

Il en est de même dans le domaine de la sensibilité. Bien que le soldat, le Général de Gaulle, demeure le plus souvent insensible,<sup>134</sup> devant le malheur, Charles, l'homme, s'émeut et à l'occasion on l'a vu verser des larmes.<sup>135</sup> Mais même si la douleur est grande, il la combat pour se rapprocher du but; il déclarait à Damas, le 29 juillet 1941:

...je vous prie de croire que ce qui s'est passé ici durant ces dernières semaines n'a pas trouvé un coeur d'homme plus déchiré que celui de l'homme qui vous parle. Ce chagrin lui-même ne nous empêchera pas de marcher vers le but qui est de rendre à son destin la France.<sup>136</sup>

Même si de Gaulle, ou plutôt Charles sait se montrer sensible à l'occasion, le Général de Gaulle, ce personnage historique dont Charles parle à la troisième personne,<sup>137</sup> se ressaisit rapidement car cela est requis pour conserver son prestige et au-delà l'invulnérabilité du monument historique qui constitue le personnage.

Un autre point particulier du comportement de de Gaulle est

---

<sup>133</sup>Jean Guy Cardinal, De Gaulle et les relations France-Québec, in La Presse, 14 décembre 1970, p. A5.

<sup>134</sup>Il vient d'arriver quelque chose de terrible. Untel (ancien camarade) a été tué à son P.C. par un bombardement aérien". De Gaulle,, glacial, sans manifester nul émoi, sans un mot de regret pour son ancien camarade dit simplement: "Qui le remplace?" et s'en tient là. Rapporté par Robert Aron, op. cit., p. 66.

<sup>135</sup>Robert Aron, op. cit., pp. 70 et 71.

<sup>136</sup>Charles de Gaulle, Discours aux Français, Tome I, Office français d'édition, in François Mauriac, op. cit., p. 119.

<sup>137</sup>André Malraux, Antimémoires, p. 150, cité par Dominique De Roux, op. cit., pp. 13 et 14.

sa tendance à la domination. Evidemment, nous pouvons imaginer que "l'homme de caractère" n'est pas une nature à se laisser dominer. Mais bien qu'il exerce un "contrôle direct et constant sur l'action gouvernementale",<sup>138</sup> le type de domination exercé par de Gaulle est engageant tant pour le personnage que pour ceux qui l'entourent:

The desire to play a great role leads to double domination - of oneself, as a way of dominating others.<sup>139</sup>

Cette tendance à la domination, tant des circonstances que des hommes est elle-même liée au prestige recherché par le Général et que son personnage finira par incarner dans le monde politique contemporain.

Décrivant de Gaulle descendant les Champs-Élysées lors de la libération, Lacouture le qualifie de "statue de la liberté en marche".<sup>140</sup> Passé vivant à l'histoire, Charles parle du Général de Gaulle dans ses mémoires de même que dans ses discours, à la troisième personne. Il déclarait à Chaumont-sur-Marne, en avril 1963:

Une assemblée aussi magnifique ne peut pas manquer de toucher jusqu'au fond du coeur le président de la République française, en particulier parce qu'il est le Général de Gaulle.<sup>141</sup>

---

<sup>138</sup> Pierre Viasson-Ponté, Fondateur et président de la Ve République, in Le Monde, 5 au 11 nov. 1970, op. cit., p. 5.

<sup>139</sup> Stanley and Inge Hoffmann, op. cit., p. 840.

<sup>140</sup> Jean Lacouture, De Gaulle, op. cit., p. 135

<sup>141</sup> Charles de Gaulle, cité par Jean Lacouture, Citations, op. cit., p. 182.

D'ailleurs, il agit autant pour l'avenir, la postérité que pour le monde présent. Agissant "comme si l'humanité ne devait jamais l'oublier",<sup>142</sup> tout chez lui est ordonné à la figure publique qu'il est,<sup>143</sup> c'est-à-dire au personnage historique qui remplit sa mission, à celui qui sert d'instrument au destin pour réaliser les destinées de la France.<sup>144</sup> Ainsi l'a-t-il lui-même voulu!<sup>145</sup> Et tout ce qui n'est pas ordonné en fonction de la réalisation des impératifs historiques de même qu'à celle du personnage historique qu'est le Général de Gaulle perd de la valeur à ses yeux.

Le comportement politique du Général de Gaulle est donc, avant tout, un comportement original. C'est le comportement d'un homme seul. C'est le comportement d'un connaisseur de l'histoire et plus particulièrement de l'histoire de France. Il sait que l'action présente des difficultés, mais pour lui, elles apparaissent comme un stimulant. Il écoute, il médite avant de définir sa ligne de conduite et de se fixer le but à atteindre. Mais une fois que ce but est fixé, tout est ordonné pour y parvenir, ce, même s'il tâtonne parfois jusqu'à ce qu'il ait trouvé la formule qui le satisfasse. Sa tendance à la domination et au prestige est la marque du personnage

---

<sup>142</sup>Maurice Druon, op. cit., p. 9. Voir aussi Michel Droit, op. cit., p. 14.

<sup>143</sup>Stanley and Inge Hoffmann, op. cit., p. 852.

<sup>144</sup>Stanley and Inge Hoffmann, op. cit., p. 861.

<sup>145</sup>Charles de Gaulle, Vers l'armée de métier, cité par Dominique de Roux, op. cit., pp. 92 et 93.

historique qu'il incarne, et s'il ne parle le plus souvent de lui-même qu'à la troisième personne c'est que de Gaulle, ce chef d'Etat qui incarne la France, est un personnage que Charles, l'artiste, a façonné. Il ne se considère qu'un instrument de réalisation pour les destinés de sa nation. Historien, il a lui-même façonné son personnage. D'ailleurs, on ne peut nier que ce personnage ait imprégné sa marque à notre époque. C'est ce qui faisait dire à Maurice Druon:

Et il suffira qu'on dise de nous: "Il vécut sous de Gaulle" pour être situés dans le temps et l'histoire.<sup>146</sup>

#### Originalité du comportement politique

Avant de résumer le personnage, ce qui ne s'avère pas facile, laissons la parole à Stanley Hoffmann. Ce dernier, se référant aux traits de caractère, tels qu'assemblés par Erik Erikson, a tenté cette description du personnage:

A desire to redeem his father and a sense of being chosen; a strong moral conscience and a love for "activity on a large scale"; a long effort of building up in oneself all the resources needed for the task to come; the capacity to make one's childhood crises representative of collective problems, to make of one's personality the answer to a historical crisis, to fill a collective identity vacuum with one's own identity through one's acts or writings; the capacity to wait for the right moment to engage one's whole personality when it comes, and to prefer settling for nothing rather than compromising one's integrity; a self fulfilling (and early) sense

---

<sup>146</sup> Maurice Druon, op. cit., p. 9.

of omnipotence and omniscience, combined with enormous energy and mental concentration; narcissism absorbed in charisma and lifted into deeds; a sense of being unique and unprecedented - all these traits, assembled by Erik Erikson, apply to de Gaulle.<sup>147</sup>

Cette approche de Hoffmann est intéressante et nous ouvre la porte à certaines facettes du personnage dont la connaissance peut être utile pour comprendre son comportement politique. Nous tenterons de la compléter à partir des éléments que nous avons mentionnés précédemment dans ce chapitre.

Président de la Ve République, de Gaulle a doté l'Etat d'institutions telles qu'elles permettent au chef de l'Etat d'avoir les mains libres pour donner à la France la politique qu'il entend lui-même élaborer. Il veut rendre à la patrie son indépendance et sa grandeur d'antan. En vertu des pouvoirs que confère la Constitution au Chef de l'Etat et du personnage qu'il présente lui-même, on peut dire que la politique étrangère de la France, de 1958-1969, c'est avant tout la politique étrangère du Président de Gaulle. De là, l'importance que prend la nature du personnage.

Mais qui est-il ce de Gaulle? Issu d'un milieu traditionnel, il reçoit une solide formation, surtout axée sur les lettres, la philosophie et l'histoire. Sorti du Collège Militaire où il a été formé pour devenir un chef, il travaille plusieurs années à creuser l'histoire de France. Dans une série de conférences qu'il prononce devant les jeunes officiers, il développe un portrait du chef idéal qu'il

---

<sup>147</sup> Stanley and Inge Hoffmann, op. cit., p. 877.

voudrait voir apparaître en France. Ce surhomme, c'est un homme de caractère, un homme d'action, un méditatif, un inflexible, pouvant prendre ses distances face à autrui et vis-à-vis les contingences. Rempli de ce portrait, il tente de l'incarner dans l'armée. Ces traits deviendront par la suite ceux de l'homme politique, parfois intraitable, même pour ses alliés, difficile à saisir parce que toujours en mouvement. Quoiqu'il advienne, il poursuit néanmoins, toujours inflexible, le but qu'il s'est fixé: celui de redonner à la France sa place d'antan.

Autant homme de lettres qu'homme d'action, il ne cesse de prédire son action par les écrits et la parole. Lui-même se sent appelé par le destin pour servir une destinée plus grande que la sienne, celle de la France. Il en vient à identifier sa propre destinée à celle de la nation. Ainsi, pour lui, un lien très étroit doit unir le chef de l'état à sa nation. Il ne croit pas dans les idéologies mais en sa destinée. Il a horreur des partis politiques parce qu'ils représentent à ses yeux une entrave à la démocratie. Lui-même ne se réclame de personne ni d'aucun parti mais de la France.

Le personnage offre ceci de particulier qu'il n'est pas un de ces politiciens, moulés par le "jeu des partis" et dont les aspirations consistent autant sinon davantage à défendre le parti plutôt que l'intérêt général: de là une source intarissable de compromis. Au contraire, suite à sa formation tant familiale que militaire, de Gaulle s'est engagé pour la défense de la France. Autant il a voulu le faire dans le domaine militaire avant 1940, autant il le fera dans le domaine politique après 1958. De là la suite logique d'une pensée politique

cohérente que ne vient pas briser le "jeu des partis". Nous le voyons lorsque, suite à sa conférence de presse du 15 mai 1962, les Ministres M.R.P. lui apportent leur démission parce que leurs vues sur l'Europe sont incompatibles avec les siennes. De son côté, il part en tournée quelques jours plus tard et continue à exposer ses idées sur l'Europe sans en rien changer,<sup>148</sup> comme s'il ne s'était rien passé. Par conséquent, pour une suite logique, on ne peut nier qu'il en ait une, et cela en dépit du "jeu des partis".

Son comportement est avant tout original. L'influence qu'exerce sur lui sa formation d'historien nous le fait même apparaître à certaines occasions comme anachronique. Son comportement politique ressemble, le plus souvent, beaucoup plus à celui des hommes d'état européens du XIXe siècle qu'à ceux du XXe siècle. De là, l'importance que prend le jeu de balance dans sa politique.

Tant que son but n'est pas fixé, il écoute, il médite, mais une fois que le but à atteindre a été déterminé, il le poursuit sans relâche, avec patience, parfois envers et contre tous.

Nous avons vu que de Gaulle n'entre pas dans le "jeu des partis". Il n'entre pas non plus dans celui de la Presse. La Presse pourra contester, s'indigner, s'opposer, il n'en modifie pas moins sa ligne de conduite. Il entend qu'un lien étroit unisse le Chef de l'état au peuple et que celui-ci, et, lui seul, puisse évaluer les actions de celui-là. Il nous le montre dans sa conférence de presse

---

<sup>148</sup> André Passeron, De Gaulle parle, 1962-1966, Librairie Arthème Fayard, 1966, 450 p., pp. 258 et 259.

du 27 novembre 1967 lorsqu'il ridiculise l'attitude que la Presse française a adopté face à son comportement au Québec.<sup>149</sup>

Il se considère lui-même comme un des éléments du grand jeu qui s'organise. En ce sens, il parle souvent de lui-même à la troisième personne. Charles de Gaulle est convaincu qu'il a été choisi par le destin pour réaliser une grande mission: celle de servir d'instrument au destin afin d'assumer la destinée de la France. Ce n'est qu'en accomplissant cette destinée qu'il se réalisera lui-même. Toute sa vie est ordonnée à cette fin. Les lettres occupent une grande place dans la culture française, il deviendra écrivain. La France a besoin de chefs qui savent résister et se tenir debout devant les épreuves, il tracera le modèle idéal qu'il s'efforcera de suivre.

Réalisation de soi et de la patrie mais aussi respect d'autrui, telles sont ses convictions les plus profondes. Par deux fois, il se présentera en "sauveur" de sa patrie et par deux fois, il saura quitter le pouvoir. Il le quittera sans tambour ni trompette mais d'une façon telle qu'elle attire tous les regards. Lorsqu'au pouvoir, il l'exerce comme un monarque, mais sait conserver l'allure d'un démocrate absolu. Toute sa vie tend vers l'accomplissement du "génie de la patrie", la réalisation de la grandeur de la France, et ce, en dépit de ce qu'il appelle lui-même, les "faiblesses des Français".

---

<sup>149</sup> Charles de Gaulle, Discours et Messages, Tome V, Vers le terme, 1966-1969, Paris, Plon, 1970, 418 p., p. 240.

Son comportement politique présente un intérêt particulier pour l'analyse. En effet, sa logique, la continuité de sa pensée et de son action en font un acteur tel dans le système international qu'il parviendra à polariser autour de la France un ensemble d'états si considérable, que la puissance, ou plutôt la faiblesse, de la IVe République, n'aurait pas pu espérer.<sup>150</sup>

---

<sup>150</sup> Mentionnons, à l'attention des astrologues et de ceux qui s'intéressent à l'astrologie que de Gaulle est né un 22 novembre. Cette date le situe à la limite de deux signes, soit, le scorpion et le sagittaire.

## CHAPITRE TROISIEME

SYSTEME INTERNATIONAL 1958-1969

"Le double problème de la survie individuelle et de la survie collective, n'a jamais été résolu durablement par aucune civilisation".

Raymond Aron

Le présent chapitre se divise en deux parties. La première donne une description de la situation internationale et de la configuration du rapport des forces pendant la période étudiée, soit 1958-1969. La deuxième présente les images qu'entretient le général de Gaulle des principaux éléments de ce système. La première partie de ce chapitre n'est pas essentielle à la thèse. Elle vise plutôt à situer le lecteur et peut-être même l'amener, après la lecture de la deuxième partie du chapitre, à faire une évaluation sommaire entre la réalité du système et l'image qu'en entretenait de Gaulle.

REALITE

Bien que ce qui nous intéresse ici est de connaître les images qu'entretenait le général de Gaulle du système international pendant la période 1958-1969, nous avons jugé préférable, avant d'aborder le sujet proprement dit, de définir, au préalable, les principales caractéristiques de ce système. Pour ce, nous donnerons d'abord une définition de ce qu'est un système international, évaluerons la configuration du rapport des forces dans le système 58-69, localiserons les principaux centres de pouvoir; enfin nous donnerons un aperçu du rôle de l'O.N.U. et ferons un survol des principales zones de conflit.

## Définition d'un système international

Avant de parler du système international de la période concernée, voyons quelle définition nous donne Raymond Aron d'un système international:

J'appelle système international l'ensemble constitué par des unités politiques qui entretiennent les unes avec les autres des relations régulières et qui sont toutes susceptibles d'être impliquées dans une guerre générale.<sup>1</sup>

Les trois règles fondamentales qui régissent ces relations régulières entre les unités politiques ou états sont la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'égalité légale de ces états.<sup>2</sup> Mais quels sont les états qui sont membres du système international? Là-dessus, Aron nous dit que ce sont "les unités dont tiennent compte dans leur calcul des forces, les responsables des principaux Etats".<sup>3</sup> Il ajoute à ceci deux critères pour définir l'appartenance d'un acteur à un système: participation politico-militaire et parenté de culture.<sup>4</sup>

Cependant, la facilité des communication d'une part, et la mondialisation des normes de comportement politique accentuée par la multiplicité des organismes internationaux<sup>5</sup> d'autre part, ont engendré depuis 1945, une intégration de la plupart des états dans le système

---

<sup>1</sup> Raymond Aron, Paix et guerre entre les nations, Calmann-Lévy, 1962, 794 p., p. 103.

<sup>2</sup> K.J. Holsti, "International Politics, A Framework for Analysis", Prentice-Hall, 1967, 505 p., p. 82.

<sup>3</sup> Raymond Aron, op. cit., p. 103.

<sup>4</sup> Ibid., p. 104.

<sup>5</sup> K.J. Holsti, op. cit., p. 72.

international; de telle sorte que le système international 1958-1969 comprend l'ensemble de l'humanité.<sup>6</sup>

Et peu importe la situation géographique, la grosseur ou même le degré de puissance, chaque état est également membre de la société internationale au regard du droit,<sup>7</sup> que ce soient les Etats-Unis ou le Gabon,<sup>8</sup> le Togo ou l'U.R.S.S.<sup>9</sup>

### Système bipolaire ou multipolaire?

Regardons maintenant la principale caractéristique, l'aspect essentiel d'un système international, c'est-à-dire la configuration du rapport des forces.<sup>10</sup> Voici comment Aron définit cette donnée:

Le plus simple pour définir ce que nous entendons par configuration du rapport des forces, c'est d'opposer deux configurations typiques, la configuration multipolaire et la configuration bipolaire. Dans un cas, la rivalité diplomatique se déroule entre plusieurs unités, qui appartiennent à la même classe. Diverses combinaisons d'équilibre sont possibles, les renversements d'alliance appartiennent au procès normal de la diplomatie. Dans l'autre, deux unités surclassent toutes les autres de telle sorte que l'équilibre n'est possible que sous forme de deux coalitions, la plupart des Etats, moyens et petits, étant obligés de s'agréger au camp de l'un ou l'autre des Grands.<sup>11</sup>

---

<sup>6</sup> Raymond Aron, op. cit., p. 371 et aussi, Stanley Hoffmann, Gulliver's Troubles or the Setting of American Foreign Policy, McGraw Hill, 1968, 556 p., p. 17.

<sup>7</sup> Raymond Aron, op. cit., p. 373.

<sup>8</sup> Ibid., p. 373.

<sup>9</sup> K.J. Holsti, op. cit., p. 71.

<sup>10</sup> Raymond Aron, op. cit., p. 106.

<sup>11</sup> Ibid., p. 106.

Dans le système international 1958-1969, deux Grands ou plutôt deux Super-Grands<sup>12</sup> mènent le jeu, possédant le monopole de la terreur, pouvant se détruire mutuellement ainsi que n'importe lequel état de la planète. Toutefois, l'émergence de la France,<sup>13</sup> puis de la Chine<sup>14</sup> comme puissances nucléaires, le fait que la possession d'armes atomiques par les Etats-Unis et l'U.R.S.S. n'empêche pas des plus petits comme Cuba ou l'Albanie de s'opposer aux Super-Grands;<sup>15</sup> le fait que des sous-systèmes se développent, ici et là dans le monde, tant en Asie, en Afrique, qu'en Europe,<sup>16</sup> l'existence d'états non-alignés<sup>17</sup> nous font qualifier le système international 1958-1969 de bipolaire souple<sup>18</sup> tendant vers la multipolarité.<sup>19</sup>

### Les deux blocs

En fait, dès le lendemain de la deuxième guerre mondiale, la division de Berlin, puis l'organisation monolithique des acteurs du bloc communiste amena les acteurs de ce que nous appelons aujourd'hui l'Europe de l'Ouest à se grouper autour des Etats-Unis et à signer en

---

<sup>12</sup>Ibid., p. 104.

<sup>13</sup>Ibid., p. 475.

<sup>14</sup>R. Aron, Paix et guerre entre les nations, Calmann-Lévy, 1968, préface à la 6e édition, p. 10.

<sup>15</sup>Ibid., p. 10.

<sup>16</sup>Ibid., pp. 11 et 12.

<sup>17</sup>K.J. Holsti, op. cit., p.121.

<sup>18</sup>Morton A. Kaplan, System and Process in International Politics, John Wiley and Sons, New York, 1967, 283 p., p. 39.

<sup>19</sup>Stanley Hoffmann, op. cit., p. 43.

1949, le traité de l'Atlantique Nord,<sup>20</sup> dont devait sortir quelques années plus tard, le commandement militaire intégré et à direction américaine de l'O.T.A.N. Le bloc soviétique consacra son alliance avec les Etats d'Europe de l'Est par le Pacte de Varsovie (1954).<sup>21</sup> Ainsi, au début des années 60, américains et soviétiques, seuls détenteurs d'armes atomiques, dirigent chacun leur coalition,<sup>22</sup> et en se livrant la guerre froide<sup>23</sup> demeurent solidaires contre la guerre totale dont ils seraient les premiers victimes.<sup>24</sup>

### Emergence de l'Europe

Toutefois, au cours des années 60, les symptômes de désagrégation se sont multipliés à l'intérieur des deux blocs européens.<sup>25</sup>

Raymond Aron nous parle du désir d'affirmation et de la volonté d'autonomie des Etats d'Europe orientale:

A la faveur du conflit sino-soviétique, les Etats d'Europe orientale ont affirmé, chacun à sa manière, leur volonté d'autonomie, ils ont tous renoué avec l'Occident, tous rejeté la domination exclusive de la culture russe ou de l'idéologie marxiste-léniniste. Les marchandises, les hommes, les idées passent de plus en plus au travers de ce qui fut le rideau de fer. Les accords bilatéraux entre tel pays d'Europe orientale et tel pays d'Europe occidentale, qu'il s'agisse de commerce de technique ou de culture, se multiplient. Depuis 1956, les dirigeants de Moscou s'accomodent

---

<sup>20</sup> Morton A, Kaplan, op. cit., p. 36 et aussi Raymond Aron, op. cit., pp. 379-380.

<sup>21</sup> Raymond Aron, op. cit., p. 380. (Paix et Guerre, 1962)

<sup>22</sup> Ibid., p. 379.

<sup>23</sup> Ibid., p. 381.

<sup>24</sup> R. Aron, préface à la 6e édition, op. cit., p. 7.

<sup>25</sup> Ibid., p. 11.

de la transformation progressive d'un bloc monocéphale en une alliance que dirige l'Etat le plus fort mais qui n'enlève aux autres Etats ni une certaine liberté dans la gestion de leurs affaires intérieures ni même une participation à la stratégie commune.<sup>26</sup>

De même que les Etats d'Europe orientale recherchent une plus grande autonomie face à leur leader, Moscou, il en va de même des Etats d'Europe occidentale, face à Washington. Bien que leader et alliés ont un intérêt commun et réciproque dans le pacte de l'Atlantique,<sup>27</sup> les Etats d'Europe occidentale et particulièrement la France du général de Gaulle, soucieux d'indépendance absolue,<sup>28</sup> vont prendre de plus en plus leurs distances face aux américains. Voici de quelle façon Aron, faisant référence à l'attitude des Etats d'Europe orientale dont nous venons de parler, résume cette nouvelle façon d'agir en Europe de l'Ouest:

Dans cette atmosphère apaisée, en l'absence de crainte véritable de guerre, les membres de l'alliance atlantique se sentent moins tenus à la solidarité avec les Etats-Unis dont la protection leur est encore indispensable mais leur paraît en tout état de cause acquise... Au cours de son voyage en Union Soviétique, le général de Gaulle a même évoqué une alliance entre la France et la Russie (ou l'Union Soviétique), alliance en fait de science et de culture, il est vrai, et non alliance militaire ou politique. Il n'en reste pas moins que toutes ces péripéties donnent du Vieux Continent une image assez différente de celle qui s'offrait à l'observateur il y a cinq ans. Dans la ligne des événements actuels (1966), il n'est pas impossible d'imaginer, à l'horizon de l'histoire, la réunification de l'Europe, "de l'Atlantique à l'Oural".<sup>29</sup>

---

<sup>26</sup>Ibid., p. 11.

<sup>27</sup>R. Aron, Paix et guerre, 1962, op. cit., p. 485.

<sup>28</sup>Ibid., p. 440.

<sup>29</sup>R. Aron, 6e édition, p. 11.

fournissent une arène de discussion et un lieu de rencontres pour les représentants des états présents, ceci ne signifie pas pour autant que le jeu diplomatique en soit modifié. Car même si les fondateurs des Nations-Unies visaient avant tout la sécurité collective,<sup>33</sup> il n'en demeure pas moins que chaque acteur tâche d'y servir avant tout ses intérêts.<sup>34</sup> Ce qui fait dire à Raymond Aron, que l'O.N.U. "n'a pas modifié, elle a quelque peu compliqué le train de la diplomatie internationale".<sup>35</sup>

Certains considèrent le rôle actuel des Nations-Unies comme celui d'un agent de développement face au tiers-monde.<sup>36</sup> En effet, la période de décolonisation des années 60, a augmenté considérablement la représentation des pays d'Asie et d'Afrique, de telle sorte qu'en 1966 elle comprenait 67 pays du tiers-monde, en excluant les Etats latino-américains, sur un total de 122 pays.<sup>37</sup> L'O.N.U. fournit un lieu de rencontre entre ces pays et les grandes puissances qui veillent à s'assurer leur vote à l'Assemblée générale.<sup>38</sup>

Toutefois, même si la décolonisation est venue modifier la composition de la société internationale, les espoirs de formation

---

<sup>33</sup>Inis L. Claude Jr., Power and International Relations, Random House, 1962, 310 p., p. 280.

<sup>34</sup>Raymond Aron, op. cit., p. 549 (Paix et Guerre, 1962)

<sup>35</sup>Ibid., pp. 449-450.

<sup>36</sup>Kay A. David, The New Nations in the United Nations, 1960-67, New York, Columbia Univ. Press, 1970, 254.p.

<sup>37</sup>L'O.N.U. pour tous, 8e ed. Nations-Unies, New York, 1968, p.13.

<sup>38</sup>W.W. Kulski, De Gaulle and the World, The Foreign Policy of the Fifth French Republic, Syracuse University Press, 1966 428 p. p. 379.

d'un troisième bloc composé de nations non-alignées se sont peu à peu effrités, de telle sorte qu'en 1966, Aron pouvait écrire:

En dehors des deux blocs européens, les Etats dits non engagés, avec les versions multiples et nuancées de la neutralité et du neutralisme, sont, en 1966, plus nombreux et encore moins unis qu'ils ne l'étaient en 1961. Il ne subsiste presque rien du mythe afro-asiatique.<sup>39</sup>

### Zones de conflits

Au début de la période 1958-1969, la principale zone de conflit réside sans doute, pour la France, en Algérie. La question algérienne fut la cause même de l'accession au pouvoir de de Gaulle. La question algérienne sera réglée par le référendum de 1962. Cependant d'autres zones vont surgir.

Ce fut d'abord la question de la décolonisation, dont nous avons parlé ci-dessus, et où la France, en particulier, se trouva profondément engagée à cause, du grand nombre de colonies qu'elle possédait, particulièrement en Afrique.

En 1961, ce fut la crise de Berlin et la construction du "mur de la honte" nous fut laissé en témoignage. Puis ce fut le Vietnam où à partir de 1961, les américains s'engagèrent de plus en plus. Du côté de l'Atlantique, Cuba constitue en quelque sorte le talon d'Achille des Etats-Unis; après l'invasion avortée de la Baie des Cochons en 1961, ce fut la crise des missiles en 1962. Au Moyen-Orient, les français et les anglais sont intervenus à Suez en 1956, les amé-

---

<sup>39</sup>Raymond Aron, op. cit., p. 12, 6e ed.

ricains au Liban en 1958. L'hostilité entre Israël et les arabes au sujet de la question palestinienne ira en grandissant pour se cristalliser lors de la guerre de six jours en juin 1967. En Orient, les conflits entre l'Inde et le Pakistan se poursuivent tandis que le conflit sino-soviétique apparaît au grand jour, et que la Chine tente de s'afficher de plus en plus comme une super-puissance internationale.

Ainsi, se présente le système international entre 1958 et 1969. Le système de balance de pouvoir localisé en Europe,<sup>40</sup> de 1815 à 1945, s'est maintenant déplacé soit à l'intérieur des deux grands blocs, ou a été remplacé par la balance de la terreur<sup>41</sup> entre les deux Super-Grands, leaders de leurs blocs respectifs. Cette brève description du système, nous l'espérons, nous sera utile pour comprendre les images qu'en entretenait le général de Gaulle.

### IMAGE

Dans cette deuxième partie du chapitre, nous reprendrons les éléments traités dans la première partie, mais en y indiquant cette fois l'image qu'en entretient le général de Gaulle. Nous verrons d'abord sa perception du système international, de l'Alliance atlantique, de l'Europe, des organisations supranationales, des zones de conflits pour terminer en indiquant qu'il présente du système international une image sophistiquée.

---

<sup>40</sup> Edward Vose Gulick, Europe's Classical Balance of Power, Cornell University Press, Ithaca, New York, 1955, 337 pages, p. 4.

<sup>41</sup> Inis L. Claude Jr., op. cit., p. 282.

### Image du système international

Nous avons mentionné au chapitre précédent que la formation de de Gaulle est avant tout celle d'un historien. Aussi gardons cette caractéristique présente à l'esprit lorsque nous considérons l'image qu'entretient de Gaulle de la France et du système international; car si sa perception s'accorde avec le présent et l'immédiat, toute sa politique tend à redonner à la France son rôle d'antan.

De Gaulle a vécu la seconde guerre mondiale en qualité de Chef de la France libre. Pendant six ans, il a été placé au premier plan d'un ordre international où le rapport des forces se transformait d'une façon telle que l'Europe ne l'avait jamais vu auparavant; les pôles d'attraction des états européens allaient être finalement situés à l'extérieur des frontières immédiates de l'Europe, soit aux Etats-Unis et en U.R.S.S. De Gaulle vécut au jour le jour cette évolution.

Ses Mémoires de guerre de même que ses Mémoires d'espoir y font référence à plusieurs reprises. Après son retour au pouvoir, en 1958, il en fera état assez fréquemment dans ses discours, sans omettre de souligner le danger qu'implique pour les états cette rivalité entre les deux blocs. Il résume ainsi cette situation.

Deux empires, l'Américain et le Soviétique, devenus des colosses par rapport aux anciennes puissances, confrontent leurs forces, leurs hégémonies et leurs idéologies. Tous deux disposent d'armements nucléaires qui peuvent à tout instant bouleverser l'univers et qui font

d'eux, chacun dans son camp, des protecteurs irrésistibles. Périlleux équilibre, qui risque de se rompre un jour en une guerre démesurée s'il n'évolue pas vers une détente générale.<sup>42</sup>

Puisque le monde est divisé en ce que de Gaulle, lors d'un discours à Washington le 25 avril 1960, a appelé: "deux systèmes apparemment inconciliables et qui prétendent chacun de son côté, détenir la seule manière valable de transformer la société",<sup>43</sup> voyons de quelle façon il voit le rôle international des deux états qui détiennent le leadership de chacun des camps rivaux, soit les Etats-Unis et l'U.R.S.S.

Disons d'abord qu'il perçoit pour les deux Super-Grands un champ d'action qui couvre la planète parce que les deux disposent de l'ubiquité des forces et des intérêts. Toutefois, il n'entend pas leur laisser jouer le rôle absolu de maîtres de l'univers. Il s'explique à Eisenhower là-dessus, lors de sa visite à Washington en avril 1960:

J'avoue à Eisenhower que, tout en pensant que l'Amérique est indispensable au monde, je ne souhaite pas la voir s'ériger en juge et en gendarme universel. Quant à la perspective inverse, celle du repliement sur elle-même, je la tiens pour peu vraisemblable. Au degré de puissance où elle est parvenue, les tentations les plus fortes la sollicitent vers des interventions et, d'ailleurs, comment en cas de drame mondial, resterait-elle détachée, alors qu'à tout instant et à partir de tout point de la

---

<sup>42</sup>Charles de Gaulle, Mémoires d'Espoir, Tome I, Le Renouveau, Plon, Paris, 1970, 314 p., p. 175.

<sup>43</sup>Charles de Gaulle, Discours et Messages, Tome III, avec Le Renouveau 1958-1962, Plon, Paris, 1970, 443 p., p. 197.

terre la mort pourrait la frapper.<sup>44</sup>

Ainsi de Gaulle ne veut pas voir l'Amérique s'ériger en juge de tous les conflits qui surgissent à la grandeur de la planète, ce qui ne pourrait favoriser le prestige de la France. C'est reconnaître implicitement le rôle planétaire de premier plan joué par les Etats-Unis. D'autre part, il sait qu'il n'a pas à demander à l'Amérique de demeurer le grand défenseur de l'Occident puisque l'intérêt même de l'Amérique est d'assurer cette défense. Et de Gaulle, tout comme les autres états occidentaux, y compte. Ce qui faisait dire à Jean Paul Sartre lors d'une entrevue publiée dans le Maclean de janvier 1967:

A la moindre menace, la France, de Gaulle compris, courrait s'abriter sous le parapluie atomique américain.<sup>45</sup>

De Gaulle ne veut pas voir les américains s'ériger en gendarme de l'univers, mais il compte tout de même sur leur protection. Cette position se modifiera au fur et à mesure que la France mettra sur pied sa propre "force de frappe". Nous y reviendrons.

Quant à l'U.R.S.S., de Gaulle la voit, dès 1960, comme un état qui a beaucoup changé depuis les dix dernières années.<sup>46</sup> Toutefois il ne cesse d'attribuer à ses dirigeants un désir expansionniste, surtout

<sup>44</sup> Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 257.

<sup>45</sup> Le magazine Maclean, Montréal, Janvier 1967, p. 28.

<sup>46</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome III, op. cit., p. 193.

à l'Ouest.<sup>47</sup> Cette attitude se modifiera sensiblement suite à son voyage en U.R.S.S. en juin 1966. Il est à noter que, lorsqu'il fait référence à l'U.R.S.S., le général de Gaulle emploie le plus souvent soit le terme Russie ou Russie soviétique et à l'occasion le terme Union soviétique. En fait, lorsqu'il dit Russie ou Russie soviétique: on pourrait dire Russie tsariste puisqu'il invoque la continuité de la politique russe, cet hermétisme face à l'Occident déjà présent à l'époque des tsars mais aussi cette vieille aspiration tsariste au rôle de grande puissance. Lorsqu'il mentionne l'Union soviétique, il fait référence à l'état nouveau issu de la Fédération de quinze Républiques. Cette évolution de l'usage des termes nous permet de voir l'évolution de la perception qu'entretenait de Gaulle des visées et de l'attitude de l'U.R.S.S. Ainsi, après 1965, il emploie plus fréquemment le terme Union soviétique. Pour ce qui est du rôle de cette dernière, il n'hésite pas à lui reconnaître celui de leader à l'Est. Il le mentionne lors d'une réception donnée en son honneur au Kremlin le 20 juin 1966:

...la France...voudrait que le charme malfaisant soit rompu et que, tout au moins pour ce qui la concerne, se déclenche avec les Etats européens dits "de l'Est" la mise en oeuvre de rapports nouveaux visant à la détente, à l'entente et à la coopération.

Bien entendu, c'est en premier lieu avec l'Union Soviétique qu'elle souhaite y parvenir. Les raisons de ce choix primordial sont évidentes. La Russie est, en effet, à tous égards, la puissance principale de la région du monde où elle se trouve située.<sup>48</sup>

---

<sup>47</sup> André Passeron, De Gaulle Parle, 1962-1966, Fayard, 1966, 450 p., p. 157.

<sup>48</sup> Charles de Gaulle, Discours et Messages, Tome V, Vers le Terme, 1966-1969. Plon, Paris, 1970, 418 p., pp. 42-43.

De Gaulle reconnaît le leadership de l'U.R.S.S. en Europe de l'Est. Toutefois, et surtout à compter de 1964, date de la reconnaissance officielle de la République populaire de Chine, ce leadership de l'U.R.S.S. n'englobe pas la Chine à qui il reconnaît aussi sa zone d'influence en Asie. Il explique lors de sa Conférence de presse du 29 juillet 1963 que la rupture idéologique entre Pékin et Moscou est d'abord la conséquence d'ambitions nationales divergentes.<sup>49</sup> Il le répète lors de sa Conférence de presse du 31 janvier 1964, en ces termes:

Mais sous un manteau chaque jour plus déchiré, apparaît l'inévitable différence de politiques nationales.<sup>50</sup>

Puis, il ajoute:

...l'intérêt de la Russie, qui conserve et qui maintient, et celui de la Chine, qui a besoin de croître et de prendre ne sauraient être confondus.<sup>51</sup>

Pour justifier la reconnaissance diplomatique de la République populaire de Chine par la France, il explique:

Du fait que, depuis quinze ans, la Chine presque tout entière est rassemblée sous un gouvernement qui lui applique sa loi et, qu'au dehors, elle se manifeste comme une puissance souveraine et indépendante, la France se trouvait disposée à nouer avec Pékin des relations régulières.<sup>52</sup>

De Gaulle reconnaît sa zone d'influence à la Chine et considère que rien qui en vaille la peine ne devrait se passer en Asie sans

---

<sup>49</sup> Charles de Gaulle, Discours et Messages, Tome IV, Pour l'effort, 1962-1965, Paris, Plon, 1970, 457 p. p. 125.

<sup>50</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., p. 179.

<sup>51</sup> Ibid., p. 179.

<sup>52</sup> Ibid., p. 180.

qu'elle y soit impliquée. Voici ce qu'il exprime à ce sujet:

J'ai parlé du poids de l'évidence et de la raison. Il n'y a effectivement, en Asie, aucune réalité politique concernant, notamment le Cambodge, le Laos, le Vietnam, ou bien l'Inde, le Pakistan, l'Afghanistan, la Birmanie, la Corée, ou bien la Russie soviétique, ou bien le Japon, etc... qui n'intéresse ou ne touche la Chine. Il n'y a, en particulier, ni guerre, ni paix, imaginable sur ce continent sans qu'elle y soit impliquée.<sup>53</sup>

Ainsi de Gaulle espère-t-il voir la Chine jouer son rôle en Asie de telle sorte qu'elle y fasse contrepoids tant à la puissance soviétique qu'à la puissance américaine.

Nous avons vu que le bloc oriental, monolithique en 1958, tend à se scinder et la Chine veut elle aussi assurer un leadership à l'intérieur du camp socialiste. De Gaulle va lui donner tout l'appui qu'il est en mesure de lui apporter pour qu'elle puisse jouer ce rôle en Asie.

Le camp occidental, à direction américaine, présente lui aussi en 1958 une certaine uniformité. Toutefois, de Gaulle revenu au pouvoir, "l'Europe ne saurait passer en aucun cas sous la coupe de l'Amérique".<sup>54</sup>

En fait, de Gaulle est conscient qu'en entretenant une situation conflictuelle, soit la guerre froide, il existe entre américains et soviétiques une sorte d'équilibre automatique de la dissuasion.<sup>55</sup>

---

<sup>53</sup>Ibid., p. 180.

<sup>54</sup>Charles de Gaulle, Conférence de presse du 31 janvier 1964, rapporté par Edmond Jouve, Le Général de Gaulle et la Construction de l'Europe 1940-1966, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Tome I, 881 p., p. 590.

Ils demeurent solidaires, comme nous l'avons mentionné dans la première partie de ce chapitre, contre la guerre totale dont ils seraient les premiers victimes. Il est conscient qu'advenant un conflit entre les deux Super-Grands, ces derniers pourraient se livrer la guerre en Europe et conserver leurs territoires respectifs intacts.<sup>56</sup> Il est aussi conscient que ce qu'il appelle, à compter de 1963, les deux hégémonies, en maintenant une situation conflictuelle où la guerre risque d'éclater d'un moment à l'autre, non seulement se font les champions d'une situation dangereuse pour l'univers mais aussi polarisent autour d'eux tous les états de leur camp qui ne possèdent pas d'armes atomiques, donc pas de moyens de défense suffisants pour faire face seuls à l'autre camp. Il explique cette situation lors de sa Conférence de presse du 23 juillet 1964:

Le fait, pour l'Amérique et pour la Russie Soviétique, de posséder leur armement nucléaire, leur procure une telle sécurité et, d'autre part, leur donne à l'intérieur de leur camp respectif, une telle raison d'exercer l'hégémonie, qu'elles ne s'en déferont pas, pas plus qu'à leur place aucun Etat ne s'en déferait, quelle que soit son idéologie, sa nature et sa propagande. Il en résulte que les pays qui n'ont pas d'armement atomique croient devoir accepter une dépendance stratégique et, par conséquent, politique, par rapport à celui des deux géants qui ne les menace pas.<sup>57</sup>

L'Europe et la France ne peuvent trouver leur compte dans un tel système parce que leurs armes ne leur permettent pas d'y jouer un

---

<sup>55</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., p. 231.

<sup>56</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., p. 96.  
Rapporté aussi par Roy C. Macredis, De Gaulle Implacable Ally, Harper and Row, 1966, 248 p., p. 153.

<sup>57</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., p. 232.

rôle. L'acquisition d'arme atomique par la France apportera graduellement une modification de cet état de fait. Observant la configuration du rapport des forces, de Gaulle considère, que les deux Super-Grands laissés à eux-mêmes et face à face n'évolueront pas vers la paix. Il le mentionne lors d'une allocution à Roche-sur-Yon en mai 1965:

... s'il ne devait rester face à face, dans notre univers, que les deux hégémonies que l'on sait, la paix ne pourrait s'établir. Au contraire, sur la base de l'indépendance effective, de la responsabilité effective de chaque nation, l'équilibre du monde, l'équilibre nouveau, doit s'établir et la paix internationale peut être assurée.<sup>58</sup>

Toute la politique de de Gaulle va être axée sur la poursuite de la paix et de la détente.<sup>59</sup> Il y revient continuellement dans ses discours et ses allocutions. En poursuivant cette politique de détente face à la politique de tension entretenue par les deux Super-Grands, de Gaulle entend affaiblir leur leadership dans leurs camps respectifs et établir des liens directs et entretenus entre la France et le leader de l'autre camp, soit l'U.R.S.S., ainsi qu'avec un bon nombre d'états tant de l'un que de l'autre camp. Voici de quelle façon de Gaulle a lui-même résumé ce grand dessein:

Mon dessein consiste donc à dégager la France, non pas de l'Alliance atlantique que j'entends maintenir à titre d'ultime précaution, mais de l'intégration réalisée par l'O.T.A.N. sous commandement américain; à nouer avec chacun des Etats du bloc de l'Est et d'abord, avec la Russie, des relations visant à la détente, puis à l'entente et à la coopération; à en faire autant, le moment venu, avec la Chine; enfin à nous doter d'une puissance nucléaire telle que nul ne

---

58

André Passeron, op. cit., pp. 181-182.

59 Ibid., p. 157.

puisse nous attaquer sans risquer d'effroyables blessures. Mais, ce chemin, je veux le suivre à pas comptés, en liant chaque étape à l'évolution générale et sans cesser de ménager les amitiées traditionnelles de la France.<sup>60</sup>

De même qu'il entend nouer avec les états de l'Est des relations visant à la détente, à l'entente et à la coopération, de même il nouera avec les états de l'Ouest un tissu de liens particuliers et ce sans négliger aucun état. Autant il parcourt les états de l'Est, autant il visite ceux d'Amérique du Nord et du Sud, ceux d'Asie et d'Afrique. Toutefois ses premières attentions demeurent pour les pays européens, plus spécialement ceux de la communauté économique et plus particulièrement l'Allemagne.

Ainsi de Gaulle entend-il "se tenir en dehors de toute inféodation" tant à l'égard des "hégémonies" que des Organisations internationales.<sup>61</sup> Il propose une autre voie en dehors de celles qui, depuis 1945, étaient proposées par les deux hégémonies. Cette voie c'est celle que présente l'humanisme de la France éternelle, et qui permet à chaque état de jouer un rôle à sa mesure, de façon indépendante et qui lui convienne en propre. Voici de quelle façon de Gaulle explique sa position là-dessus:

Simultanément, la France se voit ouvrir un vaste crédit d'intérêt et de confiance chez beaucoup de peuples dont le destin est en gestation mais qui refusent d'être inféodés à l'un ou à l'autre des dominations en présence. La Chine, qui est dotée de tant d'hommes et de tant de ressources que

---

<sup>60</sup> Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 214.

<sup>61</sup> André Passeron, De Gaulle Parle, op. cit., p. 185.

toutes les possibilités d'avenir lui sont accessibles; le Japon qui se reforge, en commençant par l'économie, la capacité de jouer un rôle mondial qui ne soit que le sien; l'Inde, aux prises avec des problèmes de subsistance à la mesure de sa taille, mais qui est appelée à se tourner un jour vers le dehors; un grand nombre d'Etats anciens ou nouveaux d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, qui, pour les besoins immédiats de leur développement, acceptent le concours fourni par l'un des deux côtés ou par les deux, mais qui répugnent à "s'aligner" regardent aujourd'hui et de préférence vers la France.<sup>62</sup>

Tout comme elle l'était à son apogée au XIXe siècle, de Gaulle entend que la politique de la France soit planétaire et que la patrie reprenne ainsi son rang dans le concert des nations, et permette à l'Europe de reprendre le sien parmi les autres continents. Voici de quelle façon André Passeron résume les propos tenus par de Gaulle, lors d'un Conseil des Ministres le 16 janvier 1963 sur la situation mondiale:

L'Europe est maintenant sur la bonne voie, l'Afrique a trouvé la sienne dans l'indépendance accompagnée de la coopération, l'Amérique et la Russie peuvent vivre seules. Il reste aujourd'hui dans le monde deux pôles d'intérêts: l'Amérique du Sud et la Chine. L'Amérique du Sud, énonce-t-il, est dans la même situation qu'il faut pour l'avenir éviter à l'Europe: elle est anti-américaine et n'a d'autre issue pour secouer ce joug que de prêter l'oreille au Soviets. Les Etats-Unis ne sont pas capables de sortir l'Amérique du Sud de son sous-développement car ils y sont trop détestés. C'est donc une tâche qui incombe à l'Europe.

Quant à la Chine Communiste, le cordon sanitaire établi autour d'elle par les Etats-Unis est artificiel. Il faudra envisager un jour sa reconnaissance.<sup>63</sup>

Ce survol de l'état politique planétaire nous indique que le Général pense aussi géographie lorsqu'il parle de politique.

---

<sup>62</sup> Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., pp. 175-176.

<sup>63</sup> André Passeron, op. cit., pp. 206-207.

Nous avons vu que de Gaulle perçoit les deux blocs en 1958 comme assez monolithiques. Il est conscient que le maintien d'une attitude conflictuelle, soit la guerre froide entretenue par les leaders de chaque hégémonie tend à polariser autour de chacun d'eux les états de leur coalition qui ont un besoin vital d'un parapluie nucléaire. Toute sa politique va tendre vers la détente afin de réduire l'état de tension existant entre les deux blocs, et par ricochet affaiblir le leadership des meneurs de l'un et l'autre camp au profit de la France. Nous avons dit dans la première partie de ce chapitre que le système international pendant la période étudiée, soit 1958-1969, pouvait être qualifié de bipolaire souple tendant vers la multipolarité. Nous pouvons ajouter que non seulement cette vision est conforme à celle du général de Gaulle, mais que le passage du système bipolaire au système multipolaire constitue l'un des buts poursuivis par la politique extérieure gaulliste. Nous reviendrons cependant sur des aspects plus précis de cette politique dans le chapitre suivant.

### L'Alliance atlantique

Nous avons dit précédemment que suite à la deuxième guerre mondiale se constituèrent en Europe deux blocs rivaux et opposés, l'un à direction soviétique et l'autre à direction américaine. Face à l'expansionnisme soviétique en Europe de l'Est, surtout après le "coup de Prague" de 1948, les américains, fidèles à leur nouvelle politique du "containment",<sup>64</sup> proposèrent une alliance mutuelle à

---

<sup>64</sup>La doctrine du "containment" fut élaborée par Georges F. Kennan, Memoirs, 1925-1950, Little, Brown and Co. Boston, Toronto

caractère défensif qui devait regrouper avec eux les états de l'Europe de l'Ouest. Cette alliance assurait à chacune des parties contractantes la protection militaire américaine et visait à contenir le désir expansionniste des Soviétiques à l'Ouest. Le traité de l'Atlantique Nord groupe quinze états d'Europe de l'Ouest, dont la France. Il fut signé à Washington le 4 avril 1949.

Dans un discours, maintenant célèbre, prononcé à la radio de Londres, le 18 juin 1940, l'auteur de "Vers l'armée de métier"<sup>65</sup> avait déclaré:

Foudroyé aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.<sup>66</sup>

Puis, dans le premier tome de ses Mémoires de guerre, le général de Gaulle a écrit:

Mais il n'y a pas de France sans épée.<sup>67</sup>

Aussi dès son retour au pouvoir, s'applique-t-il à redonner à la France les moyens propres de sa défense. Il nous livre sa philo-

1967, 583 p. — American Diplomacy, 1900-1950, Mentor Book, 1963, 127 p., — Russia and The West, under Lenin and Stalin, Mentor Book, 1962 384 p.

<sup>65</sup> Charles de Gaulle, Vers l'armée de métier, Paris, Berger-Levrault, 1934 (Dans ce livre de Gaulle expose ses théories militaires, dont la principale est la percée des lignes ennemies par la concentration des chars d'assaut en un endroit précis. Hitler s'étant fait lire ce livre, il ordonnait la création, dès novembre 1934, des trois premières Panzer divisions) Rapporté par Charles de Gaulle, Mémoires de Guerre, Tome I, L'Appel, Librairie Plon, 1954, 431 p., p. 18.

<sup>66</sup> Charles de Gaulle, Discours et Messages, Tome I, Paris, Plon, 1970, 677 p., p. 4.

<sup>67</sup> Charles de Gaulle, Mémoires de guerre, Tome I, L'Appel, op. cit., p. 94.

sophie à ce sujet, dans un discours prononcé au Centre des hautes études militaires le 3 novembre 1959:

Voilà un point capital que je recommande à vos réflexions. La conception d'une défense de la France et de la communauté qui soit une Défense française, cette conception là, doit être à la base de la philosophie de vos Centres et de vos Ecoles.<sup>68</sup>

Moins de quatre mois après son retour à la tête de l'Etat, soit le 24 septembre 1958, le Général adresse aux gouvernements de Londres et de Washington un mémorandum accompagné de lettres personnelles. Le texte intégral de ce document n'a jamais été publié. Nous savons néanmoins qu'il contient une critique, des propositions et une mise en demeure.<sup>69</sup>

La critique porte sur la façon dont est organisée la défense du monde libre face à la menace communiste. L'accent est mis sur le caractère disproportionné qui existerait en cas de guerre nucléaire entre les risques courus et les responsabilités assumées.<sup>70</sup>

Les suggestions contenues dans le document ont été révélées par M. Maurice Schumann, président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Elles sont les suivantes:

Première: "Les puissances chargées de responsabilités planétaires, de responsabilités mondiales, doivent coordonner leurs politiques respectives dans chacune des cinq parties du monde."

---

<sup>68</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome III, op. cit., p. 127.

<sup>69</sup> Edmond Jouve, op. cit., p. 64. Voir aussi David Schroenbrun, Les trois vies de Charles de Gaulle, Paris, Julliard, 1965.

<sup>70</sup> Ibid., p. 64

Deuxième: "Le recours aux armes nucléaires qui, qu'elle qu'en soit l'occasion, comporterait pour tous un risque de destruction totale doit, en tout cas, faire l'objet d'une décision commune."

Troisième: "La zone extérieure à celle qui est couverte par l'O.T.A.N. doit être immédiatement subdivisée en théâtres d'opérations clairement définis et répartis."<sup>71</sup>

Quant à l'avertissement, il était le suivant:

"La France subordonne le développement de sa participation à l'O.T.A.N. à la prise en considération de ses propositions."<sup>72</sup>

Ce que de Gaulle propose aux américains et aux britanniques, c'est une direction à trois de l'O.T.A.N. Il fait part de ses vues au président Eisenhower lors du voyage de ce dernier en France les 2 et 3 septembre 1959.<sup>73</sup> Il en parle de nouveau lors de son allocution télévisée du 31 mai 1960.<sup>74</sup> Toutefois, devant l'indifférence soulevée tant à Londres qu'à Washington devant ses propositions, de Gaulle se tournera vers l'Europe.<sup>75</sup> Ses efforts de ce côté ne rencontreront pas l'adhésion souhaitée. Finalement, et en désespoir de cause, il se résigne à pratiquer une politique de la France seule.<sup>76</sup> "La France seule" n'est pas ici un mot d'ordre, note Edmond Jouve

---

<sup>71</sup>Edmond Jouve, op. cit., pp. 64-65. Voir aussi, J.O.R.F., A.N., Débats, 29 décembre 1959, p. 3675.

<sup>72</sup>A. Fontaine, L'Alliance atlantique à l'heure du dégel, Paris, Calmann-Lévy, 1959, 221 p., p. 93.

<sup>73</sup>Edmond Jouve, op. cit., p. 65.

<sup>74</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome III, op. cit., pp. 217 à 221.

<sup>75</sup>Edmond Jouve, op. cit., p. 66.

<sup>76</sup>Ibid., p. 66.

mais un pis-aller.<sup>77</sup>

Puisqu'il est amené à pratiquer une politique de la France seule, de Gaulle entend bien la pratiquer jusqu'au bout. Il entend que le France soit vraiment maître de ses armes, et sans jamais remettre en cause l'Alliance atlantique qu'il entend maintenir à titre d'ultime précaution,<sup>78</sup> va s'attaquer à éliminer tout ce qui subordonne la défense française. Son attaque la plus courante, jusqu'à ce que la France s'en retire, porte sur le commandement intégré de l'O.T. A.N. à direction américaine.<sup>79</sup> Ici une distinction s'impose entre l'Alliance et l'Organisation qui découle de cette Alliance. Couve de Murville explique clairement cette distinction:

C'est vrai, nous faisons une distinction, et nous avons toujours fait une distinction entre l'Alliance et l'Organisation, et je crois que c'est essentiel.

L'Alliance est un traité qui unit tous les pays membres - nous sommes quinze à l'heure actuelle - et qui nous engage à nous porter au secours de celui de nos alliés qui ferait l'objet d'une attaque, bien entendu, d'une attaque non provoquée.

L'Organisation, ce sont les commandements intégrés et toutes les sujétions qui s'y ajoutent...<sup>80</sup>

En fait de Gaulle ne peut accepter que la défense de la France soit remise à une puissance étrangère quelle qu'elle soit. Il n'envisage pas moins l'Alliance atlantique comme "indispensable tant

---

<sup>77</sup>Ibid., p. 66.

<sup>78</sup>Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 214.

<sup>79</sup>Ibid., p. 214.

<sup>80</sup>Maurice Couve de Murville, prononcé le 6 avril 1966, rapporté dans: Information-Ambassade de France à Ottawa, No. 170 - ip 31 mai 1966, p. 3.

que se dressent les ambitions et les menaces des Soviets".<sup>81</sup> Ce à quoi il ne cesse de s'attaquer c'est le commandement intégré. Ce que de Gaulle ne peut accepter c'est qu'advenant un conflit sur le sol français l'appareil de défense chargé d'assurer la sécurité serait soumis à un commandement intégré dont la direction est étrangère. Au cours du premier Conseil des Ministres de l'année 1963, le Général rappelle, à ce sujet, les événements survenus à Strasbourg en 1945:

La défense nationale doit rester Française. La protection du monde libre doit être assurée par l'association des armées alliées, non par l'intégration. Souvenez-vous qu'en 1945 Strasbourg a été sauvé parce que j'ai pu donner l'ordre à De Lattre de Tassigny de ne pas effectuer le repli ordonné par le commandement allié. Dans le cas d'une étroite imbrication atomique, la France perdrait la possibilité de prendre une décision de cet ordre dans un futur conflit. Au cours des deux guerres mondiales les armées alliées n'étaient pas intégrées. Cela ne les a cependant pas empêchées de remporter la victoire. "La France a besoin d'alliés et d'amis, elle n'a pas besoin de protecteurs."<sup>82</sup>

D'ailleurs en cette ère de possibilité de destruction totale et réciproque des deux Super-Grands, le Général n'est pas convaincu, qu'en cas d'attaque sur l'Europe, les Etats-Unis risqueraient leur propre sécurité pour défendre le vieux continent. Il le mentionne lors d'un discours qu'il prononce à Strasbourg le 22 novembre 1964.<sup>83</sup>

---

<sup>81</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., p. 95.

<sup>82</sup> Charles de Gaulle, rapporté par André Passeron, op. cit., pp. 200-201.

<sup>83</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., p. 315.

Le même sujet avait été discuté avec le Président Kennedy lors de la visite de ce dernier en France au début de juin 1961, mais la question était restée sans réponse précise. Le Général résume ainsi cet argument:

A propos de l'emploi éventuel des armes atomiques, il affirme que l'Amérique y recourrait certainement plutôt que de laisser l'Europe de l'Ouest tomber aux mains des Soviets. Mais, sur mes questions précises, il ne peut m'indiquer, ni à quel moment, ni à partir de quelle ligne atteinte par l'invasion, ni sur quels objectifs lointains ou proches, stratégiques ou tactiques, situés ou non en Russie même, les projectiles seraient effectivement lancés. "Je n'en suis pas surpris" lui dis-je. "Le Général Norstad commandant en chef allié, —, n'a jamais pu me fixer sur ces points, essentiels pour mon pays."<sup>84</sup>

Un autre point d'interrogation que de Gaulle se pose est celui de savoir si les deux leaders de chaque hégémonie ne seraient pas tentés de se livrer la guerre en Europe et de conserver ainsi leurs territoires intacts. Il en fait part dans ses Mémoires d'espoir:

Du côté de l'Occident, d'ailleurs, les conditions militaires de la sécurité sont devenues, en douze ans, profondément différentes de ce qu'elles avaient été. Car, à partir du moment où les Soviets ont acquis ce qu'il faut pour exterminer l'Amérique, tout comme celle-ci a les moyens de les anéantir, peut-on penser qu'éventuellement les deux rivaux en viendraient à se frapper l'un l'autre, sinon en dernier ressort? Mais qu'est-ce qui les retiendrait de lancer leurs bombes entre eux deux autrement dit sur l'Europe centrale et occidentale? Pour les Européens de l'Ouest, l'O.T.A.N. a donc cessé de garantir leur existence. Mais, dès lors que l'efficacité de la protection est douteuse, pourquoi confierait-on son destin au protecteur?<sup>85</sup>

---

<sup>84</sup> Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 270.

<sup>85</sup> Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., pp. 212-213.

Devant ces faits, soit celui qu'il n'est pas certain que les Etats-Unis interviendraient si la France se trouvait impliquée dans un conflit atomique, soit celui que l'époque actuelle est celle des armes atomiques, c'est-à-dire qui offre la possibilité à des destructions massives, soit celui qu'il veut que la défense de la France soit d'abord française, soit celui que la rivalité entre les deux Super-Grands risque d'entraîner l'Europe dans une guerre où elle souffrirait d'épouvantables destructions qui les laisseraient, eux, intacts, de Gaulle va oeuvrer pour doter la France de ce qu'il appelle "sa force de frappe" mais que l'opposition a surnommé la "bombette de la France". Face aux critiques soulevées par ses ambitions atomiques, le Général explique, lors de sa Conférence de presse du 23 juillet 1964, sa position là-dessus:

Nous sommes en mesure de penser, que, d'ici à six ans, nos moyens de dissuasion atteindront une puissance totale instantanée de plus de 2,000 bombes Hiroshima. C'est ce que certains opposants, évidemment irréfléchis, nomment "la bombette de la France".

La carrière de la dissuasion nous est donc désormais ouverte. Car le fait d'attaquer la France équivaldrait, pour qui que ce soit, à subir lui-même des destructions épouvantables. Sans doute les mégatonnes que nous pourrions lancer n'égaleraient pas en nombre celles qu'Américains et Russes sont en mesure de déchaîner. Mais, à partir d'une certaine capacité nucléaire et pour ce qui concerne la défense directe de chacun, la proportion des moyens respectifs n'a plus de valeur absolue. En effet, puisqu'un homme et un pays ne peuvent mourir qu'une fois, la dissuasion existe dès lors qu'on a de quoi blesser à mort son éventuel agresseur, qu'on y est très résolu et que lui-même en est bien convaincu. <sup>86</sup>

En fait ce que le général de Gaulle veut et poursuit dans le

---

<sup>86</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., p. 233.

domaine de la défense, comme dans celui de la politique, c'est un rôle indépendant pour la France, qui soit vraiment le sien, c'est-à-dire qu'elle puisse l'exercer librement. Certains ont qualifié la politique gaulliste d'anti-américaine. Nous ne percevons pas de Gaulle comme anti-américain, nous le percevons comme le chef d'un état qui refuse la domination ou plutôt l'hégémonie d'un autre état afin de se garder les mains libres dans le système international. Voici ce que Roy C. Macridis a écrit à propos des positions américaines de de Gaulle:

When however the Soviet Union threatened Berlin, when the summit conference failed, and when missiles were installed in Cuba, de Gaulle took the american side. He is only playing the traditional game of balance by refusing to accept a protector. In fact, the more the United States pressured for control of the Alliance, the more recalcitrant de Gaulle became, until he finally unfolded his scheme of a European Europe and began to contemplate the possibility of direct negotiations with the Soviet Union on the future of Germany.<sup>87</sup>

Quels seront les résultats de cette politique de la France gaulliste? Le principal résultat de cette politique de la France seule sera que dorénavant les Super-Grands, Washington en tête, traiteront directement et de façon particulière avec Paris. De Gaulle ne cache pas sa satisfaction lorsqu'il écrit:

Il en ressort que l'attitude des Etats-Unis à l'égard de la France a décidément bien changé! Il est déjà loin le temps où - amitié traditionnelle mise à part - Washington s'en tenait à considérer Paris comme l'un quelconque de ses protégés, avec lequel on ne traitait, ainsi qu'on faisait pour les autres, qu'au sein d'organisme collectifs: O.T.A.N., O.T.A.S.E., O.N.U., O.C.D.E., F.M.I., etc.. Maintenant, les Américains ont pris parti de notre

---

<sup>87</sup>Roy C. Macridis, op. cit. p. 154.

indépendance et ont affaire à nous directement et spécialement.<sup>88</sup>

Nous pouvons résumer la position de la France à l'intérieur de l'Alliance atlantique de la façon suivante: peu après son retour au pouvoir en 1958, de Gaulle propose à Washington et à Londres un directoire à trois de l'O.T.A.N. Suite à l'indifférence des deux autres partenaires de Gaulle tente une union européenne qui n'a pas davantage de succès. Il se résout alors à pratiquer une politique de la France seule. A ce titre, il se montre solidaire de l'Alliance mais refuse de se subordonner au Commandement intégré de l'O.T.A.N. à direction américaine. Il se retire de l'O.T.A.N. et dote la France d'une "force de frappe" atomique. Ainsi, du côté militaire, tout comme dans les autres domaines, il entend se garder les mains libres.

#### Emergence de l'Europe

Le général de Gaulle veut que la France soit indépendante et assume par la force de ses armes son propre destin. Ce qui ne veut pas dire qu'il souhaite voir la France se replier sur elle-même. Dans son discours de Brazzaville, le 30 janvier 1944, il déclarait au sujet de l'autarcie et du repliement sur soi:

Nous croyons que, pour ce qui concerne la vie du monde de demain, l'autarcie ne serait pour personne, ni souhaitable, ni même possible.<sup>89</sup>

---

<sup>88</sup> Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., pp. 267-268.

<sup>89</sup> Charles de Gaulle, Discours et Messages, Tome I, Pendant la guerre, 1940-1946, op. cit., p. 373.

Bien au contraire, ce qu'il souhaite et entrevoit pour la France c'est un rôle où elle sera toute tournée vers l'extérieur, mais là où son histoire et sa géographie la placent d'abord, c'est-à-dire en Europe, ce continent qu'il qualifie de "part importante des sources de notre civilisation".<sup>90</sup>

Il envisage pour l'Europe le rôle d'une grande puissance, de Super-Grand que la France seule n'aurait plus ni les moyens ni la force de jouer.

Mais avant d'aborder ce que de Gaulle entrevoit comme le rôle de l'Europe dans le monde, voyons de quelle façon il conçoit la construction même de cette Europe, car, pour jouer un tel rôle, l'Europe devra présenter beaucoup plus d'unité et de cohésion qu'elle n'en a jamais eu jusque là. Pour de Gaulle, l'intégration graduelle de l'Europe en un tout cohérent ne doit se faire que lentement et procéder, non pas par la fusion des peuples, mais par la concertation des états:

Je crois donc qu'à présent, non plus qu'à d'autres époques, l'union de l'Europe ne saurait être la fusion des peuples, mais qu'elle peut et doit résulter de leur systématique rapprochement... Ma politique vise donc à l'institution du concert des Etats européens, afin qu'en développant entre eux des liens de toutes sortes grandisse leur solidarité. Rien n'empêche de penser, qu'à partir de là, et surtout s'ils sont un jour l'objet d'une même menace, l'évolution puisse aboutir à leur confédération.<sup>91</sup>

---

<sup>90</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., p. 67.

<sup>91</sup>Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., pp. 181-182.

Cette vision de l'Europe amena la France à proposer le plan Fouchet qui présente un projet politique de l'Europe des Six. De Gaulle, dans sa Conférence de presse du 15 mai 1962, explique les grandes lignes de ce plan, qui vise essentiellement à la concertation des états par l'entremise de commissions dans les principales sphères de l'activité étatique, soit le politique, la défense, le culturel tout comme c'est le cas pour l'économique à Bruxelles.<sup>92</sup> Même si ce plan ne fut pas accepté par les partenaires de la France, de Gaulle ne cessera d'y revenir<sup>93</sup> et de fustiger ceux qui défendent la thèse de l'intégration européenne par le supra-national:

Bien entendu, on peut sauter sur sa chaise comme un cabri en disant "l'Europe!", "l'Europe!", "l'Europe!", mais cela n'aboutit à rien et cela ne signifie rien. Je répète: il faut prendre les choses comme elles sont. Comment sont-elles? Vous avez un pays français, on ne peut pas le discuter, il y en a un. Vous avez un pays allemand, on ne peut pas le discuter, il y en a un ...<sup>94</sup>

Déjà en décembre 1958, dans une lettre qu'il faisait parvenir à M. Paul Reynaud, il avait établi à ce sujet sa position, position de laquelle il ne se départira jamais:

Vous savez qu'à mon sens, on peut voir l'Europe et peut-être la faire de deux façons: l'intégration par le supra-national ou la coopération des Etats et des nations. C'est à la deuxième que j'adhère pour mon compte.<sup>95</sup>

---

<sup>92</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome III, op. cit., pp. 405-406.

<sup>93</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., pp. 427-428

<sup>94</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., pp. 425-426

<sup>95</sup>Charles de Gaulle, cité par J. Lacouture, citations op. cit., p.11

Même si l'Europe que de Gaulle veut est celle des états, il se défend bien de la qualifier d'Europe des patries, comme on lui a prêté de le faire. Il porte un démenti à ces propos qu'on lui attribue lors de sa Conférence de presse du 15 mai 1962<sup>96</sup> et y revient lors de son entrevue télévisée du 14 décembre 1965 en disant:

Je n'ai jamais parlé de "l'Europe des Patries", c'est comme "L'intendance suit". Chacun à sa patrie. Nous avons la nôtre, les Allemands ont la leur, les Anglais ont la leur, et c'est ainsi. J'ai parlé de la coopération des Etats, alors cela oui, j'en ai parlé, et je crois que c'est indispensable et nous avons tâché de l'organiser à cette époque, mais cela n'a pas réussi...<sup>97</sup>

L'Europe que de Gaulle voit c'est une Europe d'abord tournée vers la concertation entre les Etats, concertation devant mener un jour à la Confédération. Voyons d'abord de quelle façon il y entrevoit la position des deux principaux états avec lesquels la politique gaulliste fut davantage impliquée entre 1958 et 1969, soit l'Allemagne et laGrande-Bretagne.

Avec l'Allemagne, de Gaulle voit une rivalité traditionnelle qui déjà, depuis des siècles, visait à la réalisation d'une Europe européenne. En historien, il explique son évaluation de cette longue rivalité, ce lors de la visite du Chancelier Adenauer à Paris en juillet 1962:

---

<sup>96</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome III, op. cit., p. 406.

<sup>97</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., p. 427.

... si mal fondés qu'aient pu être parfois les motifs immédiats de nos guerres... c'est une grande cause qui fut, au fond, à la source de nos querelles.

En vérité, l'Allemagne et la France, en cherchant à s'imposer réciproquement leur domination pour l'étendre ensuite à leurs voisins, poursuivaient, chacune pour son compte, le vieux rêve de l'unité qui, depuis quelque vingt siècles, hante les âmes sur notre continent. Dans les ambitions de Charles Quint, de Louis XIV, de Napoléon Ier, de Bismark, de Guillaume II, de Clémentine et même, oui, même dans la passion dont se servit, lors de la dernière guerre mondiale, un régime d'oppression criminelle pour entraîner le peuple allemand, pour combien ont compté les souvenirs grandioses des Césars, de la chrétienté, de Charlemagne. A l'origine de cette flamme qui toujours brûle sur les ruines des empires, il y a une puissante et constante réalité.<sup>98</sup>

Si la rivalité éternelle entre la France et l'Allemagne avait pour but l'unité de l'Europe, ce but peut sans doute être poursuivi par d'autres moyens que ceux de la soumission d'un état par l'autre. Ce moyen, c'est l'entente, la coopération, l'amitié! De Gaulle propose d'y parvenir en tissant avec l'Allemagne un réseau de liens préférentiels:

... j'entends agir pour que la France tisse avec l'Allemagne un réseau de liens préférentiels qui, peu à peu, amèneront les deux peuples à se comprendre et à s'apprécier, comme leurs instincts les y pousse dès lors qu'ils n'emploient plus leurs forces vives à se combattre.<sup>99</sup>

Autant il considère la question de la réunification de l'Allemagne comme l'élément essentiel de toute l'Europe,<sup>100</sup> autant

---

<sup>98</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome III, op. cit., pp. 428-429

<sup>99</sup> Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 183.

<sup>100</sup> Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., pp. 182-183.

le Président de Gaulle considère les relations de la France avec l'Allemagne comme le coeur de l'Europe qui est en train de se faire. Aussi, espère-t-il, en tissant ce réseau de liens préférentiels et en établissant des consultations politiques régulières à tous les échelons, avec Bonn, espère-t-il après le refus du plan Fouchet, que les autres états européens devront tôt ou tard se rallier à ce réseau de liens et à ces consultations. Ainsi place-t-il, comme pierre angulaire de la construction d'une Europe unie et forte, l'essentielle coopération franco-allemande. Suivant lui, ni la France ni l'Allemagne n'auraient la force de faire face aux problèmes qui se posent à elles si elles ne s'unissaient pas. Voici ce qu'il déclara, à ce propos, lors de son arrivée à Bonn en janvier 1963:

L'union, pourquoi l'union? D'abord, parce que nous sommes ensemble et directement menacés. Devant l'ambition dominatrice des Soviétiques, la France sait quel péril immédiat courraient son corps et son âme si, en avant d'elle l'Allemagne venait à fléchir et l'Allemagne n'ignore pas que son destin serait scellé si derrière elle la France cessait de la soutenir. L'union ensuite pour cette raison que l'alliance du monde libre, autrement dit l'engagement réciproque de l'Europe et de l'Amérique ne peut conserver à la longue son assurance et sa solidité que s'il existe sur l'ancien continent un rôle de puissance et de prospérité du même ordre que celui que les Etats-Unis constituent dans le monde nouveau. Or, un tel rôle ne saurait avoir d'autre base que la solidarité de nos deux pays. L'union ... c'est-à-dire essentiellement une seule et même politique franco-allemande.<sup>101</sup>

Selon Alfred Grosser, il s'était établi entre le chancelier Adenauer et le général de Gaulle une identité de vues concernant

---

<sup>101</sup> Charles de Gaulle, in Alfred Grosser, La politique extérieure de la Ve République, Ed. du Seuil, Paris, 1965, 188 p., p. 100.

cette coopération dans le domaine des affaires extérieures. Il s'agissait d'une sorte de "gentlemen's agreement", non explicite, non rédigé, mais qui reposait sur la réciprocité suivante:

La République fédérale aiderait la France dans ses ambitions atlantiques et européennes, la France soutiendrait fermement vers l'Est les positions de la République Fédérale.<sup>102</sup>

De Gaulle pose donc au centre de la question européenne celle de la coopération et de l'union franco-allemande. Pour lui, il n'y a pas d'union européenne solide qui vaille sans le préalable de celle-là.

Il n'est pas de même pour la Grande-Bretagne. En effet, il voit en elle un état insulaire, davantage atlantique qu'européen.<sup>103</sup> Lors d'une Conférence de presse le 1er octobre 1948, il répondit à brûle-pourpoint à une question en disant:

Je crois qu'il faut défendre l'Europe en Europe et je crois qu'en vertu de la géographie, de l'histoire, et aussi de la psychologie, ce n'est pas à Londres que l'on peut défendre l'Europe.<sup>104</sup>

Pour lui, Londres est celle qui n'a cessé de jouer le jeu de balance entre Paris et Berlin.<sup>105</sup> Il voit son jeu, tel que Gulick l'a décrit, appuyant l'un aussitôt que l'autre menaçait de sa

---

<sup>102</sup> Alfred Grosser, La Politique Extérieure de la Ve République, op. cit., p. 85.

<sup>103</sup> Alfred Grosser, op. cit., p. 108.

<sup>104</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome II, op. cit., p. 219.

<sup>105</sup> Charles de Gaulle, Mémoires de guerre, Tome I, L'Appel, op. cit., p. 8.

puissance.<sup>106</sup> Pour de Gaulle toute la politique de l'Angleterre depuis huit siècles peut se résumer en ce qu'elle a empêché le continent européen de s'unir.<sup>107</sup> De Gaulle se souvient de la position récente de la Grande-Bretagne face à l'Allemagne nazie des années 1930. Il connaît aussi la propension des cinq partenaires de la France à demeurer sous l'influence de la Grande-Bretagne<sup>108</sup> et sait les conséquences, en termes de perte de pouvoir et de prestige, qu'aurait à assumer la France à l'intérieur de la Communauté advenant une adhésion des Britanniques avant que lui-même ait pu y installer solidement la France.

Un autre fait est venu le raffermir dans son idée que la Grande-Bretagne veut jouer son propre jeu avant celui de l'Europe et que ce jeu n'est pas nécessairement européen mais atlantique. En effet, son mémorandum du 24 septembre 1958, dont nous avons parlé précédemment, est demeuré sans aucune réponse significative de la part de Londres. En somme le raisonnement de de Gaulle, pourrait se résumer ainsi: si la Grande-Bretagne ne veut ou ne peut aider la France à se faire une place dans le monde atlantique, alors la France ne peut aider la Grande-Bretagne à se faire une place en Europe.<sup>109</sup> Mentionnons aussi que tout au long des Mémoires de guerre, de Gaulle présente Churchill en quelque sorte comme le lieutenant de Roosevelt. Entre 1945 et 1958, la situation n'a pas tellement changé à ce point de vue

---

<sup>106</sup> Edward Vose Gulick, Europe's Classical Balance of Power, Cornell Univ. Press, Ithaca, New York, 1955, page 67.

<sup>107</sup> Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 198.

<sup>108</sup> Ibid., p. 198.

<sup>109</sup> Alfred Grosser, op. cit., p. 109.

pour la Grande-Bretagne. Elle entretient encore une série de liens préférentiels avec les Etats-Unis, surtout dans le domaine de la défense: ce que viendront confirmer les accords de Nassau de décembre 1962. Aussi l'entrée éventuelle de la Grande-Bretagne dans le marché commun européen est-elle vue par le général de Gaulle comme celle du "cheval de troie" de l'Amérique.<sup>110</sup> Il la qualifie lui-même de "com-mis-voyageur des Etats-Unis".<sup>111</sup> Pour lui, tant que l'Europe ne sera pas bien intégrée, l'adhésion de la Grande-Bretagne aux principes du Traité de Rome et son admission aux côtés des six risque de venir disloquer cet embryon d'union, lui-même constitué de peine et de misère.<sup>112</sup> Il considère que l'entrée de la Grande-Bretagne pourrait équivaloir à l'absence même de la Communauté si on tient compte de toutes les exigences soumises par la Grande-Bretagne, lors de sa demande d'admission, pour protéger ses courants d'échanges traditionnels. De plus, le fait que la candidature de la Grande-Bretagne était fermement soutenue par les Américains n'était pas pour lui plaire. C'est pourquoi de Gaulle refuse tout à Harold McMillan qui lui rendait visite à Rambouillet à la mi-décembre 1962. Il y fit allusion lors du Conseil des ministres suivant cette historique rencontre en disant:

Ce pauvre homme à qui je ne pouvais rien accorder, ..., avait l'air si triste, si abattu que j'avais envie de lui mettre la main sur l'épaule et, comme Edith Piaf dans sa chanson, de lui dire "Ne pleurez pas, milord!"<sup>113</sup>

---

<sup>110</sup>Edmond Jouve, op. cit., p. 721.

<sup>111</sup>Charles de Gaulle, cité par André Passeron, op. cit., p. 270.

<sup>112</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., p. 69.

<sup>113</sup>Charles de Gaulle, cité par André Passeron, op. cit., p. 263.

Outre le fait qu'il situe davantage l'Angleterre à l'intérieur de la conjoncture atlantique plutôt qu'européenne, outre le fait qu'il évalue que la principale conséquence du jeu de balance de la Grande-Bretagne en Europe a été la division de l'Europe plutôt que son union, de Gaulle invoque l'argument majeur de l'agriculture pour refuser l'aboutissement des négociations engagées à Bruxelles entre les Six et les Britanniques. Il s'explique lors de sa Conférence de presse du 14 janvier 1963:

... mais la question est de savoir si la Grande-Bretagne actuellement peut se placer, avec le Continent et comme lui, à l'intérieur d'un tarif qui soit véritablement commun, de renoncer à toute préférence à l'égard du Commonwealth, de cesser de prétendre que son agriculture soit privilégiée et encore de tenir pour caducs les engagements qu'elle a pris avec les pays qui font partie de sa zone de libre échange. Cette question-là, c'est toute la question.<sup>114</sup>

Ces trois raisons soit son rôle traditionnel qui consiste à tenir l'Europe divisée, soit son rôle atlantique dans la conjoncture du moment de même que l'aspect fondamental que revêt l'agriculture pour la France, ces raisons donc ne lui permettent pas d'accéder à la demande d'adhésion de la Grande-Bretagne au marché commun européen. Toutefois, cela ne l'empêche pas de considérer qu'un jour les courants qui traversent l'Angleterre se tourneront vers le continent et que ce jour-là la grande île deviendra acceptable à l'intérieur de la Communauté pour la France. Interrogé par un groupe de députés, lors d'un cocktail à l'Elysée, sur l'avenir de la négociation qui se poursuivait à Bruxelles entre le Ministre britannique, M. Edward Heath et les

---

<sup>114</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., p. 69.

représentants des Six, de Gaulle fit, ce le 15 janvier 1963, alors qu'il avait expliqué les raisons de son refus à l'occasion d'une Conférence de presse tenue la veille, il fit alors la prédiction suivante:

Ou bien les Anglais signeront, ou bien ils s'en iront de Bruxelles. Et puis ils réfléchiront. Ils entreront un jour dans le Marché Commun, mais je ne serai sans doute plus là.<sup>115)</sup>

De Gaulle ne voit pas de place, dans l'immédiat du moins et ce principalement à cause des raisons invoquées ci-dessus, pour la Grande-Bretagne dans le concert des Six. Toutefois, comme nous l'avons mentionné plus tôt, il y voit un rôle fondamental pour l'Allemagne puisque l'Europe ne pourrait se faire sans la coopération et l'unité franco-allemande. Nous avons vu aussi l'importance que de Gaulle accorde au rôle des états dans l'intégration européenne. Et Dieu sait quelle importance, il accorde à celui qu'il représente, la France. Voyons donc quelle place lui réserve le Général dans cette Europe qui se fait.

Il n'y voit pas pour la France un rôle quelconque mais une place de premier plan. Et il ne lésine pas là-dessus. Il l'indique le 7 mars 1948 dans un discours qu'il prononce à Compiègne:

D'un groupement ayant pour artères la Mer du Nord, le Rhin, la Méditerranée, c'est à la France que doivent revenir le devoir et la dignité d'être le centre et la clef.<sup>116)</sup>

---

<sup>115)</sup> Charles de Gaulle, cité par André Passeron, op. cit., p. 270.

<sup>116)</sup> Charles de Gaulle, Discours et Messages, Tome II, Dans l'Attente, 1946-1958, Paris, Plon, 1970, 662 p., p. 173.

Et un mois plus tard, soit le 17 avril 1948, il dit à  
Marseille:

Il faut bâtir l'Europe occidentale... Mais de ce  
groupement, le centre physique et moral, c'est la  
France.<sup>117</sup>

Ainsi, de Gaulle veut que l'Europe se fasse, s'unisse; mais  
cette Europe unie ne peut être viable que si elle prend comme pivot  
central la France. En somme, ce qu'il veut c'est une Europe euro-  
péenne à direction française.

Tout au long de sa présence à la tête de la Ve République,  
de Gaulle ne mentionnera plus publiquement qu'il veut une Europe à  
direction française. Mais toute sa politique tend vers ce but. Pour-  
tant, sur la participation de la France à la construction de l'Europe,  
il répète souvent des phrases comme celle-ci:

Nous avons à aider à faire l'unité de l'Europe.<sup>118</sup>

Il considère que pour aider à faire cette Europe, la France  
doit être forte et indépendante.<sup>119</sup> En d'autres mots, le redressement  
du continent européen ne peut se faire sans la France. Au contraire  
il implique nécessairement le redressement de la France.<sup>120</sup> Bien  
que son tempérament cyclique l'invite à des hauts et des bas concernant  
la construction de l'Europe et le rôle que doit y jouer la France, il  
ne remet jamais fondamentalement en cause le fait que l'unité de

---

<sup>117</sup>Ibid., p. 179.

<sup>118</sup>Charles de Gaulle, cité par André Passeron, op. cit., p. 261.

<sup>119</sup>Edmond Jouve, op. cit., pp. 94 et 95.

<sup>120</sup>Ibid., p. 95.

l'Europe doit se faire, ni la participation de la France à cette construction. Au contraire, il considère que ce serait une grave erreur que de décider quoi que ce soit concernant l'Europe sans que la France y soit :

Nous croyons que décider sans la France de quoi que ce soit qui concerne l'Europe serait une grave erreur..., toute grande construction humaine serait arbitraire et fragile s'il y manquait le sceau de la France.<sup>121</sup>

Lui-même entend faire de l'Europe le point central de toute sa politique.

Connaissant les penchants du général de Gaulle pour la France, nous pouvons nous interroger sur les motifs qui le poussent avec autant de convictions vers la construction d'une Europe unie et quel rôle envisage-t-il pour cette Europe qui se fait? Répétons, au départ, que de Gaulle considère que le rôle traditionnel de la France est celui de chef de file du vieux continent.<sup>122</sup> D'autre part, la deuxième guerre mondiale, après avoir rompu l'équilibre traditionnel des forces sur ce continent a engendré une balance de pouvoir où le jeu n'est plus concentré en Europe mais à la grandeur de la planète. Dès lors, pour que la politique de la France présente quelque poids dans ce monde, il faut qu'elle englobe et engage toute l'Europe. Ainsi une Europe unie à direction française fournira à la France les ressources qui lui permettront d'assumer les charges d'une politique

---

<sup>121</sup> Charles de Gaulle, Le Salut, op. cit., p. 11.

<sup>122</sup> Charles de Gaulle, Mémoires de Guerre, Tome II, L'Unité, Librairie Plon, Paris, 1956, 503 p., p. 8.

mondiale.<sup>123</sup> Elle pourra dès lors continuer à rayonner dans le monde et prétendre au rôle d'arbitre entre les deux blocs. De Gaulle, comme il l'exprime lui-même dans ses Mémoires de guerre, en avait conçu le dessein dès 1945:

... il me semble que la période nouvelle me permettra, peut-être, d'entamer l'exécution du vaste plan que j'ai formé pour mon pays... Amener à se grouper, aux points de vue politique, économique, stratégique, les états qui touchent au Rhin, aux Alpes, aux Pyrénées. Faire de cette organisation l'une des trois puissances planétaires et, s'il le faut un jour, l'arbitre entre les deux camps soviétiques et anglo-saxon.<sup>124</sup>

Il répète la même chose, mais sous un angle différent, à diverses occasions: tel à Tulle, le 17 mai 1962:

Concourir à faire l'Europe, notre Europe, de manière qu'il n'existe pas seulement dans le monde les deux colosses que vous savez, mais de manière qu'il existe aussi un ensemble valable, puissant, actif, attrayant, celui de nos pays d'Europe.<sup>125</sup>

De Gaulle envisage pour l'Europe, mais une Europe à direction française, le rôle de grande puissance. Pour lui il ne s'agit pas là d'une opération nouvelle de la part des états européens, mais d'une situation à laquelle l'histoire les a habitués. Il le mentionne lors de son allocution radiotélévisée du 31 mai 1960 en ces termes:

La nostalgie qu'inspire à chacun (des Etats européens) son abaissement relatif par rapport aux nouveaux

---

<sup>123</sup>Edmond Jouve, op. cit., p. 720.

<sup>124</sup>Charles de Gaulle, Le Salut, op. cit., pp. 210-211.

<sup>125</sup>Charles de Gaulle, rapporté par André Passeron, op. cit., p. 259.

grands empires les réunit dans le sentiment qu'ensemble ils retrouveraient cette grandeur dont les siècles leur ont donné le génie et l'habitude.<sup>126</sup>

Puisqu'ils ont été moulés à la suprématie, ce pendant des siècles, les Européens, divisés depuis des siècles aussi, tendent vers le rapprochement. Ce rapprochement a pour but de construire une Europe forte. Nous avons cité de Gaulle qui dit vouloir faire de l'Europe l'une des trois puissances planétaires et possiblement l'arbitre entre les Super-Grands. Il nuancera sa position là-dessus avec les années et suivant les circonstances en disant que l'Europe doit servir de contrepoids à la puissance des Etats-Unis, mais qu'elle est, elle aussi, pour le monde libre.<sup>127</sup> D'autre part, il veut qu'elle soit assez forte pour pouvoir se défendre elle-même devant ceux qui la menacent,<sup>128</sup> c'est-à-dire ceux de l'Est.

En somme, ce qu'il veut, c'est une Europe qui soit authentiquement européenne. Il le déclare lors de sa Conférence de presse du 23 juillet 1964:

Il s'agit que l'Europe se fasse pour être européenne. Une Europe européenne signifie qu'elle existe par elle-même et pour elle-même, autrement dit qu'au milieu du monde, elle ait sa propre politique.<sup>129</sup>

Il ira répéter la même chose, mais en d'autres mots, à Moscou deux ans plus tard, mais cette fois en appliquant sa pensée à une

---

<sup>126</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome III, op. cit., p. 220.

<sup>127</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., p. 54.

<sup>128</sup> Charles de Gaulle, cité par André Passeron, op. cit., p. 156.

<sup>129</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., p. 228.

donnée concrète, soit la réunification des deux Europes qu'il considère comme un problème proprement européen et qui devra être réglé par des européens.<sup>130</sup>

Nous possédons maintenant les éléments suffisants pour décrire les conceptions gaullistes concernant la remontée de l'Europe. Son érudition rappelle au général de Gaulle la place glorieuse qu'ont occupé, malgré leurs rivalités, leurs guerres et leurs divisions, les puissances européennes tant en Europe que dans le monde. La deuxième guerre mondiale a rompu cet équilibre au profit de deux Super-puissances, dont l'une est atlantique et planétaire, tandis que l'autre est partagée entre l'Europe et l'Asie. Revenu au pouvoir en 1958, conscient de ces réalités, de Gaulle propose d'unifier l'Europe en établissant des mécanismes de concertations entre les gouvernements des Six signataires du Traité de Rome. Il ne peut donner son adhésion à l'admission de la Grande-Bretagne à la Communauté parce qu'il la considère davantage atlantique qu'européenne. Par contre il voit la coopération franco-allemande comme la pierre angulaire de la construction de l'Europe et veut passer aux yeux de l'histoire comme celui qui aura modifié le cours et la nature des relations franco-allemandes en transformant la rivalité qui les caractérise en amitié. Il compte ainsi pouvoir asseoir l'Europe sur des bases assez solides pour qu'elle soit vraiment indépendante et lui fournisse les moyens de poursuivre, sous la direction de la France, une politique mondiale de la France. Cette politique en est une essen-

---

<sup>130</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome V, op. cit., p. 43.

tiellement d'équilibre entre les deux blocs. C'est une politique de balance de pouvoir où on alterne tantôt du côté américain tantôt du côté soviétique.<sup>131</sup> Ainsi l'objectif intermédiaire que poursuit la France par la construction de l'Europe c'est de briser le système bipolaire.<sup>132</sup>

### Les organisations supra-nationales

Pour de Gaulle, la nation constitue le stade suprême et dernier du développement et de l'intégration humaine dans l'époque qui est la nôtre.<sup>133</sup>

Par conséquent, il accorde une place privilégiée à la nation parmi ses concepts politiques. Cette conception de base explique plusieurs autres concepts-clefs chez de Gaulle, notamment la primauté de la politique étrangère de même que l'idée d'unité nationale comme idée essentielle de toute politique extérieure. Elle explique aussi le fait qu'il ne conçoit pas les organisations internationales comme des super Etats qui pourraient diriger les états qui en sont les membres mais il les voit plutôt comme des forum où les états peuvent se rencontrer, discuter, échanger, faire valoir leurs points de vue respectifs. Le 28 septembre 1963, il déclarait à Lyon:

C'est ainsi que si nous voyons dans l'Organisation des Nations Unies un utile forum où peuvent périodiquement, se rencontrer, s'exprimer, s'informer, les

---

<sup>131</sup>Edmond Jouve, op. cit., p. 721.

<sup>132</sup>Ibid., p. 720.

<sup>133</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., p. 336.

délégations des pays qui en sont membres, nous n'accepterions pas qu'elle s'érigeât en une sorte de super Etat qui prétendrait nous imposer quoi que ce soit qui nous concerne.<sup>134</sup>

Ici de Gaulle vise la sauvegarde de l'indépendance de la France face à deux menaces. La première c'est celle de l'intégration des états à une structure super étatique, concept qui lui est inacceptable. Il l'avait mentionné trois jours plus tôt, à Orange, soit le 25 septembre 1963:

Dans ces organisations - les Nations Unies, l'O.T.A.N., l'Europe - auxquelles la France participe, la question pour nous est de savoir si nous allons nous y dissoudre ... Nous prétendons en faire partie, mais nous prétendons y rester nous-mêmes.<sup>135</sup>

La deuxième menace à laquelle il fait allusion est celle de l'influence que pourrait exercer, sur la France, à l'intérieur des organismes internationaux, tel ou tel autre Grand ou Super-Grand pour l'amener à supporter une politique qui ne serait pas la sienne propre:

Cette obligation de jouer notre rôle à nous, de ne laisser à personne le droit d'agir ou de parler pour nous, de ne reconnaître aucune loi qui ne soit voulue par nous, marque l'esprit et la manière de notre participation aux entreprises internationales ...<sup>136</sup>

De cette façon de Gaulle entend bien que les organisations internationales servent la France dans sa politique mondiale plutôt qu'elle ne l'asservissent.

---

<sup>134</sup>Ibid., p. 136.

<sup>135</sup>Charles de Gaulle, cité par André Passeron, op. cit., p. 164.

<sup>136</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., p. 136.

Bien que de Gaulle considère les organismes internationaux comme un forum utile, il ne se fait pas d'illusions quant à leur capacité en vue d'améliorer et de raffermir l'union entre les états. Parlant de la naissance de l'O.N.U., il écrivit dans ses Mémoires de guerre:

Les membres en seraient des Etats, c'est-à-dire ce qu'il y a au monde de moins impartial et de plus intéressé.<sup>137</sup>

Il exprime le même scepticisme lors de sa Conférence de presse du 11 avril 1961:

Il faut bien le dire aujourd'hui: les Nations Unies ne ressemblent vraiment en rien à ce qu'elles étaient ou devaient être au départ (...) Les réunions des Nations Unies ne sont plus que des séances tumultueuses et scandaleuses où il n'y a pas moyen d'organiser un débat objectif et qui sont remplies des invectives et des outrages prodigués en particulier par les communistes et par ceux qui sont liés avec eux contre les occidentaux.

... et puis, au fur et à mesure que s'établit le trouble, la confusion, la division, parmi les Nations Unies, voilà que lui naît l'ambition d'intervenir sur toute espèce de sujets; ...

Dans ces conditions, la France ne voit pas le moyen d'adopter une autre attitude aux Nations Unies, ou désunies, que celle de la plus grande réserve. En tout cas, elle ne veut participer, ... à aucune des entreprises actuelles, ou éventuelles, de cette organisation ou de cette désorganisation.<sup>138</sup>

Même si l'O.N.U. n'est plus ce qu'elle était censée être au départ, la France continue à y participer, mais avec réserve. De Gaulle n'en continue pas moins de la considérer comme un forum utile

---

<sup>137</sup> Charles de Gaulle, Le Salut, op. cit., p. 234.

<sup>138</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome III, op. cit., p. 296.

entre les nations, lui conserve un intérêt et reviendra à la charge, lors de sa Conférence de presse du 4 février 1965 pour en proposer la réforme, réforme qui consiste essentiellement à revenir aux données de base de la Charte issue de la Conférence de San Francisco. Abordant la question de sa façon coutumière, c'est-à-dire en se basant sur l'évolution historique, il déclare:

Je m'en vais remonter assez loin parce que l'idée des Nations-Unies est une idée ancienne. Naturellement elle est sortie de la guerre. "La guerre enfante tout", disaient les Grecs de l'Antiquité. De la première guerre mondiale sortit la Société des Nations ...

Pourtant on allait voir que, les hommes étant les hommes et les Etats étant les Etats, on avait visé trop haut ...

... Le deuxième conflit mondial mit en faillite l'Institution de Genève tandis qu'en venaient aux mains les principaux de ses membres répartis en deux camps!

On sait qu'en vertu de cette Constitution, l'Organisation des Nations Unies comportait, d'une part un Conseil chargé de veiller à la sécurité internationale, d'autre part une Assemblée dont les débats aboutiraient à des recommandations, le droit d'agir n'appartenant toutefois qu'au Conseil ...

Cette Charte était raisonnable ...

Je dirai franchement, qu'à mon sens, c'est en revenant à la prudence et à la Charte, que l'Organisation des Nations Unies peut retrouver son équilibre.<sup>139</sup>

Par cette prise de position non équivoque sur l'intérêt qu'il porte au forum qu'offre aux nations l'O.N.U., de Gaulle nous indique l'importance qu'il accorde à ce type d'organisation. Sans doute y voit-il un instrument qui, si on sait s'en servir, peut contribuer

---

<sup>139</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., pp. 334 à 337.

grandement au maintien de la paix. Et pour lui, le monde actuel et surtout la France, n'a pas de plus grand intérêt que celui du maintien de la paix.<sup>140</sup> Un autre fait à noter est celui qu'il propose, lors de cette Conférence de presse du 4 février 1965, la tenue d'une nouvelle conférence des cinq Grands qui furent à l'origine de la Charte de San Francisco.<sup>141</sup> Ce qui est intéressant est que Genève est l'endroit qu'il suggère pour la tenue de cette conférence, faisant allusion tant à la main mise américaine sur l'O.N.U. qu'au regain de la situation européenne comparativement à ce qu'elle était en 1945.

Ainsi de Gaulle favorise les organisations internationales, dans lesquelles il voit un forum utile entre les nations. Il veut que les nations puissent s'y exprimer librement. Il y voit pour la France un cadre qui lui fournit l'occasion d'apporter au monde ce qu'elle a et ce qu'elle est, ainsi de se faire valoir et d'en retirer du prestige pour sa politique mondiale. Toutefois il n'adhère pas à la conception que les organismes internationaux deviennent des super Etats qui régiraient la vie des membres qui en seraient partie. Au contraire, il y voit un concert d'états unis mais non confondus, concert au milieu duquel il entend sauvegarder jalousement l'indépendance de la France.

### Zones de conflits

Dans la présente section nous ne procéderons pas à une étude des images qu'entretenait de Gaulle des principales zones de conflits auxquelles nous avons fait référence dans la première partie de ce cha-

---

<sup>140</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., p. 431.

<sup>141</sup> Ibid., p. 337.

pitre. Nous avons cru bon néanmoins de les indiquer dans la première partie de ce chapitre afin de mieux situer le lecteur sur les points litigieux de notre univers pendant la période étudiée. Evidemment, les problèmes de l'Algérie et de la Communauté sont les problèmes majeurs des premières années de la Ve République.

Nous n'entrerons pas dans ces questions fort complexes. Mentionnons qu'en ce qui concerne l'Algérie, toute la politique gaulliste tend à ménager le plus possible les intérêts de la France, mais ce, sans finalement empêcher que l'Algérie devienne algérienne. Dans ses Mémoires d'espoir, de Gaulle nous livre sa pensée là-dessus:

Ainsi, tenant pour une ruineuse utopie "l'algérie française" telle qu'au début de mon gouvernement je l'entendais réclamer à grands cris, je comptais aboutir à ceci qu'à l'exemple de la France, qui, à partir de la Gaulle, n'avait pas cessé de rester en quelque façon romaine, l'Algérie de l'avenir, en vertu d'une certaine empreinte qu'elle a reçue et qu'elle voudrait garder, demeurerait, à maints égards, française.<sup>142</sup>

Il a fallu, néanmoins, quatre ans pour que de Gaulle laisse aller l'Algérie. Beaucoup de raisons l'amenaient à retarder l'échéance: opinion publique française, colons français, emprise de l'armée, ressources en pétrole, terrain d'essai pour les armes nucléaires, opinion publique internationale, etc... Le Général ne voulait rien brusquer. D'ailleurs, après l'indépendance algérienne, les rapports entre la France et l'Algérie sont demeurés cordiaux. Selon Grosser, de Gaulle voulait, de par la façon qu'il s'est comporté face à cette situation, donner une leçon aux américains quant à leur comportement à Cuba:

Je suis persuadé, sans pouvoir le prouver qu'aux

---

<sup>142</sup> Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., pp. 50 et 51.

yeux du général de Gaulle, l'aide à l'Algérie a valeur d'exemple. Même si Ben Bella n'était pas venu au Château des Champs, le 13 mars 1964, rencontrer le Chef de l'Etat, même s'il y avait eu plus de dépossessions de Français en Algérie, l'aide serait maintenue pour montrer aux Américains comment on peut empêcher un pays de passer au camp oriental en ne le contraignant pas à se vouloir non socialiste et à faire de l'occidentalophilie dans sa politique extérieure. C'est en quelque sorte la démonstration donnée aux Etats-Unis de ce qu'ils auraient dû faire à Cuba pour que Castro ne devienne pas communiste.<sup>143</sup>

La question algérienne avait mené la France au bord du chaos. Elle fut la cause de l'arrivée au pouvoir de de Gaulle. Mais loin de desservir l'ensemble de sa politique, la question algérienne finit par se régler de telle sorte qu'anciens colonisés et colonisateurs demeurèrent unis et se tournèrent ensemble vers la coopération.

Le même état d'esprit prévalut dans les relations avec la Communauté et on procéda à la décolonisation. Déjà pendant la deuxième guerre les peuples de l'Empire avaient participé avec les armées de la France libre à la libération de la France. De Gaulle, faisant allusion à l'accession à l'indépendance des pays africains, ce en 1942, avait établi sa position comme suit:

... j'étais, à savoir le chef d'une France suzeraine mais disposée à faire beaucoup pour ceux qui tenaient à elle.<sup>144</sup>

Il était à la tête de la France lors de l'accession à l'indépendance de la Syrie et du Liban. Lorsqu'il revient à la tête de

---

<sup>143</sup> Alfred Grosser, La Politique Extérieure, op. cit., p. 65.

<sup>144</sup> Charles de Gaulle, Mémoires de guerre, Tome II, p. 156.

l'état en 1958, la question coloniale n'a pas cessé de mûrir. C'est ce qui lui faisait dire:

Quant à moi, constatant dans toutes nos anciennes dépendances ce que sont les réalités psychologiques et politiques, quelles révoltes s'y lèveraient si nous refusions d'admettre ce qui est à la fois équitable et inéluctable et, au contraire, quelles perspectives de féconde coopération y sont ouvertes devant nous, je me sens confirmer, ... dans la conception que j'ai du problème et de sa solution.<sup>145</sup>

La confirmation de cet état d'esprit, c'est que de Gaulle s'engagera dès 1958 dans le processus de décolonisation qui devait être finalement complété au début des années 1960. Ajoutons que, le fait de se libérer de son empire colonial laissait à la France les mains libres et son indépendance. C'était en quelque sorte lui enlever un poids du pied pour lui permettre de poursuivre plus librement, comme nous l'avons dit précédemment, une politique universelle. Mentionnons aussi que, quelque soit le conflit et l'endroit où il se situe sur la planète, de Gaulle prendra position de telle sorte que le plus souvent, la prise de position de la France aura son impact sur les parties en cause.

Que ce soit la guerre du Vietnam où, par son discours de Phnom-Penh du 1er septembre 1966, de Gaulle expliqua aux américains que la solution du conflit devait être politique, que ce soit son refus de vendre des avions Mirage à Israël suite à la guerre des six jours de juin 1967, que ce soit l'appui, face aux Soviets, qu'il prodigue aux Allemands au sujet de Berlin, que ce soit sa reconnaissance de la Chine

---

<sup>145</sup> Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 74.

communiste suite au conflit sino-soviétique, partout de Gaulle intervient. Il veut ainsi montrer que la France de la Ve, n'est plus celle de la IVe, ni de la IIIe, et qu'elle pratique une politique mondiale.

#### Image sophistiquée du système international

Voyons maintenant quelle est la nature de l'image qu'entretient du système international le général de Gaulle.

De Gaulle perçoit les Etats-Unis et l'U.R.S.S. comme "les deux hégémonies" qui dominent le système. Il voit toutefois une place pour une Europe à direction française qui pourrait jouer le rôle d'arbitre entre les deux blocs, offrir une troisième voie aux non-engagés et à ceux qui désirent se dégager de la protection de l'un ou l'autre des Super-Grands. Il va orienter sa politique en ce sens amenant de la sorte un système bipolaire rigide à évoluer vers la souplesse puis la multipolarité. Ainsi, il désire la multipolarité du système; elle constitue l'un des buts de sa politique.

De Gaulle est conscient que les deux Super-Grands demeurent solidaires contre la guerre totale dont ils seraient les premiers victimes. En fait, devant la menace d'une guerre thermonucléaire, tous les petits états qui ne peuvent se payer des armes atomiques vont s'abriter sous le parapluie nucléaire de l'un ou l'autre Super-Grand, faisant ainsi de chacun le chef incontesté de sa coalition. Le Général considère que cette situation engendre un état de tension, surtout en Europe, et que, par conséquent, au lieu de servir l'Europe, cet état de fait la dessert de trois façons. D'abord cette tension risque d'engendrer la guerre un jour et cette guerre pourrait se faire en

Europe laissant ainsi les Super-Grands intacts. Ensuite, compte tenu de la vulnérabilité des Etats-Unis depuis le début des années 1960, il ne sait pas si ceux-ci risqueraient la destruction pour protéger une Europe attaquée par l'U.R.S.S. et enfin, cet état de tension sert à polariser autour des Super-Grands des états qui, si la menace nucléaire était absente, se tourneraient plutôt vers l'Europe. Commentant la visite officielle du général de Gaulle en Union Soviétique en juin 1966, Jean Marc Léger écrivait:

Les propos tenus par divers chefs de gouvernements... indiquent à la fois que la position française sur l'O.T.A.N. n'est plus unanimement condamnée et que le "dégel" en Europe passe au premier plan des préoccupations à l'Est comme à l'Ouest.<sup>146</sup>

Ainsi de Gaulle n'est pas le seul chef d'état à vouloir se libérer du joug de l'un des Super-Grands, mais il est celui qui le proclame le plus haut, parce qu'il ne peut accepter que la défense de la France soit soumise à la protection d'un autre état.

Quant à l'émergence de l'Europe, nous avons vu que de Gaulle s'oppose à l'intégration par le Supra-national mais propose la coopération entre les états européens, cette coopération devant mener un jour à l'intégration. Ce qu'il désire c'est un rôle de grande envergure, celui de troisième grande puissance, aux côtés des Etats-Unis et de l'Union Soviétique, pour une Europe à direction française.

Quant aux organisations internationales de Gaulle les voit

---

<sup>146</sup>Jean Marc Léger, La fin des "Blocs" et l'air de la coopération en Europe, Le Devoir, 20 juin 1966, p. 4.

comme des forum où les états peuvent échanger leurs points de vue. Pour lui, dans l'état actuel du monde, la nation constitue le stade suprême du développement d'une société. Toutefois, il voit avec intérêt la tribune qu'offrent aux états les organisations internationales afin d'exposer leurs vues. Il demeure sans illusions cependant quant à ce qu'elles peuvent procurer de moyens pour régler les conflits car il a souvenance de la faillite de la Société des Nations.

Les zones de conflit sont nombreuses. De Gaulle les connaît et intervient dans plusieurs. Lorsque la France est elle-même directement impliquée, tel en Algérie et dans la question de la décolonisation, il prend des positions qui lui permettent de sauvegarder les intérêts de la France en poursuivant les mêmes buts par d'autres moyens.

En somme, le Général considère que l'image qu'il entretient du système international est très conforme à la réalité de ce système. Il estime qu'une politique ne peut être valable que si elle est bâtie sur la réalité. Voici ce qu'il disait à ce sujet lors de la séance du Conseil des Ministres du 16 janvier 1963:

Dans le monde d'aujourd'hui, une sorte de convention universelle veut que les réalités n'apparaissent pas et qu'elles soient soigneusement dissimulées par les apparences. Lorsque quelqu'un se mêle d'énoncer ces réalités, cela choque tout le monde! Si quelqu'un dit: "l'Angleterre est un île", personne n'en revient. Si on dit: "L'O.T.A.N. est placé sous commandement américain", on crie au scandale. Il s'agit pourtant de deux vérités d'évidence et quoique tout le monde soit choqué, c'est sur ces réalités qu'il faut bâtir l'avenir. Car il n'est pas possible de faire une véritable politique en dehors de la vérité.

---

<sup>147</sup> Charles de Gaulle, in André Passeron, op. cit., p. 270.

Sa vaste culture et une expérience exceptionnelle procurent à de Gaulle une ouverture d'esprit qui lui permet de prendre un recul rapide face à un problème, d'en saisir les multiples facettes, d'en dégager une règle de conduite. Ceci nous amène à dire que de Gaulle dégage d'une situation, avant d'arrêter sa ligne de conduite, les conséquences tant pour lui que pour les autres. Ainsi devant une situation donnée, non seulement il perçoit l'intérêt de la France, mais il perçoit aussi l'intérêt de l'autre état comme il nous l'indique lorsqu'il décrit l'intérêt de l'U.R.S.S.<sup>148</sup>

En plus de la perception de l'intérêt des autres états et de la perception des intérêts de la France, il sait analyser la personnalité des autres acteurs et évaluer leur propre image de leur intérêt à eux, de même que la perception qu'ils entretiennent de ses intérêts à lui. Il nous le montre tant dans ses Mémoires de guerre lorsqu'il parle de Roosevelt,<sup>149</sup> d'Eisenhower,<sup>150</sup> d'Harry Hopkins,<sup>151</sup> de Truman,<sup>152</sup> de Churchill,<sup>153</sup> de Staline,<sup>154</sup> que dans ses Mémoires d'espoir lorsqu'il

---

<sup>148</sup> Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 213. Nous avons vu qu'il a fait la même chose avec l'Allemagne, les Etats-Unis, les autres états européens. Ibid., p. 211, etc.

<sup>149</sup> Charles de Gaulle, L'Unité, op. cit., pp. 97-98.

<sup>150</sup> Ibid., pp. 144-145.

<sup>151</sup> Charles de Gaulle, Le Salut, op. cit., pp. 97-98.

<sup>152</sup> Ibid., pp. 245 à 250.

<sup>153</sup> Ibid., pp. 238-239.

<sup>154</sup> Ibid., pp. 73-74-75 et 88-89-90.

parle d'Adenauer,<sup>155</sup> de Couve de Murville,<sup>156</sup> de Foster Dulles,<sup>156</sup> de Krouchtchev,<sup>158</sup> de Kennedy<sup>159</sup> et de bien d'autres. Nous pouvons donc dire que de Gaulle entretient de la réalité politique du système international ce que K. Boulding a appelé une image sophistiquée.<sup>160</sup>

---

<sup>155</sup>Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., pp. 183-184.

<sup>156</sup>Ibid., p. 181.

<sup>157</sup>Ibid., p. 220.

<sup>158</sup>Ibid., pp. 237 à 245.

<sup>159</sup>Ibid., pp. 266-267.

<sup>160</sup>Voir chapitre I, p. 15.

## CHAPITRE QUATRIEME

LE ROLE DE LA FRANCE DANS LE MONDE

"Pour progresser, il ne suffit pas de vouloir agir, il faut d'abord savoir dans quel sens agir."

Gustave Le Bon.

Occupé par l'image du système international préalablement décrite, de Gaulle va tenter de redorer le blason de la France dans ce système, et de lui redonner le rang, le rôle, le statut, le prestige qu'elle y présentait au siècle dernier. C'est ce que nous allons aborder dans le présent chapitre. En un mot, nous étudierons l'image qu'entretient le général de Gaulle du rôle de la France dans le monde. Pour ce faire, nous verrons l'importance qu'il accorde à la politique étrangère, à l'indépendance, à l'économie et à la francophonie. Nous décrirons ensuite sa perception de la coopération et de la balance du pouvoir en indiquant que ce sont là les moyens de sa politique pour atteindre le but qu'il s'est fixé, c'est-à-dire placer la France au premier rang.

Primauté de la politique extérieure

Dans la première partie du deuxième chapitre, nous avons dit que la politique extérieure de la France pendant la période étudiée, c'est d'abord la politique extérieure de Charles de Gaulle.<sup>1</sup> Ajoutons

---

<sup>1</sup>Voir Chapitre II, Section intitulée; la place du Président, p. 23.

que pour de Gaulle, la politique extérieure prime sur la politique intérieure, ou encore, bien qu'il y ait un lien étroit d'interrelation entre les deux, celle-ci est fonction de celle-là.

Montrant, dans ses Mémoires d'espoir, la communauté de vues qui existe entre lui et le Premier Ministre Michel Debré, de Gaulle écrit:

Convaincu qu'il faut à la France la grandeur et que c'est par l'Etat qu'elle l'obtient ou qu'elle la perd, il s'est voué à la vie publique pour servir l'Etat et la France.<sup>2</sup>

Ainsi, l'Etat est un moyen pour permettre à la France d'atteindre la grandeur. Dans ses Mémoires de guerre de Gaulle est plus explicite et explique que la raison même de l'Etat c'est l'ambition extérieure:

... avant d'avoir recouvré la puissance, sans laquelle il (l'état) perdrait, à la longue, jusqu'à ses raisons d'exister.<sup>3</sup>

Il considère que l'ambition extérieure est la raison d'être de l'Etat car c'est par elle que l'Etat donne les moyens à la nation de se révéler, d'être forte, enfin d'être elle-même. Voici ce que de Gaulle confia au Chancelier Adenauer à ce sujet:

Par dessus tout, l'indépendance politique, qui répond à la situation et aux buts de mon pays, lui est

---

<sup>2</sup>Charles de Gaulle, Mémoires d'espoir, Tome I, Le Renouveau, 1958-1962, Paris, Plon, 1970, 315 pages, p. 160.

<sup>3</sup>Charles de Gaulle, Mémoires de Guerre, Tome III, Le Salut, Librairie Plon, Paris, 1964, 502 pages, p. 276.

indispensable pour survivre dans l'avenir. A son tour, le Chancelier allemand m'entend lui expliquer pourquoi: "le peuple français", lui dis-je, "avait, pendant des siècles, prit l'habitude d'être le mastodonte de l'Europe et c'est le sentiment qu'il avait de sa grandeur, par conséquent de sa responsabilité, qui maintenait son unité, alors qu'il est par nature, et cela depuis les Gaulois, perpétuellement porté aux divisions et aux chimères. Or, voici que les événements, je veux dire: son salut à l'issue de la guerre, de fortes institutions, la gestation profonde de l'univers, lui offrent la chance de retrouver une mission internationale, faute de laquelle il se désintéresserait de lui-même et irait à la dislocation".<sup>4</sup>

Il devait revenir sur le sujet, en public cette fois, soit le 2 août 1964, dans une allocution radio-télévisée à l'occasion du cinquantenaire de la mobilisation du 2 août 1914; il commença par ces termes:

Le 2 août 1914, jour de la mobilisation, le peuple français tout entier se mit debout dans son unité. Cela n'avait jamais eu lieu.<sup>5</sup>

Ainsi la menace extérieure force les Français, traditionnellement divisés, à s'unir, à faire "front commun" pour parer cette menace. Ainsi, l'ambition de l'Etat, exprimée par une politique extérieure active et disons-le, ambitieuse, permettra ou plutôt forcera la nation, le peuple français au dynamisme, au rayonnement et au prestige qui constituent la raison d'être de l'Etat et la condition de l'unité nationale.

---

<sup>4</sup>Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 189.

<sup>5</sup>Charles de Gaulle, Discours et Messages, 1962-1965, Tome IV, Paris, Plon, 1970, 457 pages, p. 238.

De Gaulle, arrivé au pouvoir, ne l'oublions pas, par deux fois à cause d'évènements liés à la politique extérieure de la France, conservera toujours entre ses mains les moyens de la politique étrangère. N'est-il pas normal que le Chef de l'Etat conserve entre ses mains propres ce qu'il considère être le levier de l'Etat!

### L'indépendance

De Gaulle a voulu conserver pour lui le pouvoir d'établir, de faire la politique étrangère de la France. C'est là un moyen qu'il veut se garder pour atteindre un des buts qu'il s'est fixé, soit de redonner à la France son indépendance. L'indépendance, c'est là un de ses thèmes favoris. Nous l'avons déjà constaté lorsque nous avons étudié les questions concernant la défense nationale dans la partie précédente de ce chapitre.<sup>6</sup> Toutefois, l'indépendance, pour de Gaulle, ne s'arrête pas aux questions de sécurité. Elle englobe tout, et se résume à trois points de vue: politique, économique et défense. Il l'explique dans un discours qu'il prononce à Valence le 26 septembre 1963:

Il y a beaucoup de domaine dans lesquels cette indépendance nous est nécessaire, elle l'est dans le domaine politique, c'est-à-dire dans la façon de traiter les pays du monde, elle l'est dans le domaine économique, c'est-à-dire dans la nécessité où nous sommes de ne pas être submergés par l'économie des autres, et elle l'est dans le domaine de la sécurité.<sup>7</sup>

---

<sup>6</sup>Voir Chapitre III, 2e partie, section intitulée: L'Alliance Atlantique, p. 79.

<sup>7</sup>Charles de Gaulle, cité par André Passeron, De Gaulle parle, 1962-1966, Paris, Fayard, 1966, 450 pages, p. 162.

De Gaulle veut que l'indépendance de la France soit totale.

Le 31 décembre 1964, il explique ce que cela signifie pour lui :

Je dis notre indépendance. Cela signifie que notre pays, qui ne cherche à dominer personne, entend être son propre maître.<sup>8</sup>

Puis l'année suivante, soit le 27 avril 1965, il dit :

En somme, si grand que soit le verre que l'on nous tend du dehors, nous préférons boire dans le nôtre, tout en trinquant aux alentours.<sup>9</sup>

Ceci exprime bien le fait que l'indépendance pour de Gaulle implique la liberté d'action, de manoeuvre et la libre disposition de soi-même. Ainsi autant le pays pouvait être soumis après avoir été envahi par les ennemis, soit les nazis, autant il pouvait aussi être soumis après avoir été libéré si l'administration qu'on y installait n'était pas française. C'est là qu'il existe une différence entre ce que de Gaulle conçoit être l'indépendance de la France et ce que conçoivent un bon nombre de politiciens de la IVe qu'il ne cesse de fustiger. En effet pour lui, l'indépendance implique que l'on puisse disposer librement de soi-même sans être soumis d'aucune façon à une puissance étrangère, qu'elle soit amie ou ennemie. Pour eux l'indépendance implique que l'on puisse disposer librement de soi sans être soumis à une puissance étrangère ennemie. Lorsqu'il s'agit de la soumission à une puissance étrangère amie, comme c'est

---

<sup>8</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., p. 318.

<sup>9</sup> Ibid., p. 357.

le cas envers les Etats-Unis, eux n'y voient pas une perte d'indépendance ou s'ils la voient ils y trouvent des avantages. De là, le débat et le combat qu'a mené, toute sa carrière politique, de Gaulle afin que la France soit elle-même, ait en mains ses propres moyens, en un mot qu'elle pratique une politique qui soit vraiment sienne; quel qu'en soit le coût et les inconvénients, il considère qu'il y gagne toujours à rester maître de son propre jeu.<sup>10</sup>

D'ailleurs, pour lui, la France ne peut être la France, ce pays qui reflète, l'humanisme qu'en attend l'univers, sans l'indépendance. Celle-ci répond donc tant à ce qu'attendent les Français qu'à ce qu'attend d'eux le monde. Il commente ceci en ces termes:

Notre indépendance répond donc, non pas seulement à ce qu'exigent l'estime, et l'espérance de notre peuple envers lui-même, mais encore à ce qu'attend de nous tout l'univers. Pour la France, il en résulte à la fois de puissantes raisons de fierté et de pesantes obligations. Mais n'est-ce pas sa destinée?<sup>11</sup>

Ajoutons que pour de Gaulle, non seulement l'indépendance de la France, parce qu'elle est la France, importe, mais aussi l'indépendance de tous les états. En fait, pour lui, non seulement la France doit rester indépendante, mais elle doit aider les autres états soit à conserver la leur, soit à la regagner s'ils l'ont perdue. Il explique sa conception là-dessus dans son allocution radio-télévisée

---

<sup>10</sup>Maurice Couve de Murville, Une politique étrangère, 1958-1969, Paris, Plon, 1971, 500 pages, p. 482.

<sup>11</sup>Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 282.

du 27 avril 1965:

... notre indépendance nous conduit à mener une action conforme à ce qui est à présent notre propre conception, savoir: qu'aucune hégémonie exercée par qui que ce soit, aucune intervention étrangère dans les affaires intérieures d'un Etat, aucune interdiction faite à n'importe quel pays d'entretenir des relations pacifiques avec n'importe quel autre, ne sauraient être justifiés. Au contraire, suivant nous, l'intérêt supérieur de l'espèce humaine commande que chaque Nation soit responsable d'elle-même, débarrassée des empiètements, aidée dans son progrès sans conditions d'obéissance.<sup>12</sup>

En fait, comme l'indique Couve de Murville, "l'indépendance effective de toutes les nations pouvait constituer un contrepoids à la puissance des trop Grands".<sup>13</sup> Et l'indépendance, but poursuivi par la France pour elle-même, devient, lorsque poursuivi pour les autres états, un moyen de la politique extérieure gaulliste. Il sert à retirer du parasol de l'un ou l'autre Super-Grands les petites, moyennes et parfois grandes puissances qui s'y étaient assises. Et pour de Gaulle, ceci ne peut que renforcer sa position dans le système international, d'abord parce qu'elle affaiblit celle des autres, ensuite parce que ces états ne garderont plus l'exclusivité de leurs relations à un seul Super-Grand mais tourneront aussi leurs yeux vers la France.

En somme, l'indépendance constitue tout à la fois l'un des moyens et des buts de la politique extérieure gaulliste. Elle porte

---

<sup>12</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., pp. 355-356.

<sup>13</sup>Maurice Couve de Murville, op. cit., p. 24.

dans tous les domaines mais se résume à trois: politique, économique et défense. Elle doit être totale et, à ce titre, elle implique une liberté de manoeuvre et l'absence de soumission tant à un ennemi qu'à un ami ou un allié. Poursuivie tant pour la France que par elle pour les autres états, elle fournit à la France un des éléments qui, d'une part, correspond à son esprit universel et, d'autre part, lui permet de poursuivre une politique mondiale qui serve ses intérêts, celle d'aider les autres états à être eux-mêmes et ainsi faire contrepoids à la puissance des Super-Grands.

#### Importance de l'économie

Plusieurs critiques ont été faites à l'effet que le général de Gaulle poursuivait une politique de prestige coûteuse pour la France et qu'il se souciait peu des questions économiques. Nous ne partageons pas cet avis et laisserons la parole à de Gaulle dans les pages qui suivent afin qu'il nous indique ses conceptions à ce sujet.

Au même titre que la politique, de Gaulle considère l'économie comme l'un des fondements de la vie nationale. Voici ce qu'il dit à ce sujet:

La politique et l'économie sont liées l'une à l'autre comme le sont l'action et la vie. Si l'oeuvre nationale que j'entreprends exige l'adhésion des esprits, elle implique évidemment que le pays en ait les moyens.<sup>14</sup>

En effet, de Gaulle voit dans ces moyens, la base essentielle

---

<sup>14</sup> Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 139.

qu'il lui faut assurer pour poursuivre la politique qu'il veut pour la France. Il poursuit en ces termes:

... enfin, ce qu'il (l'état) vaut au sens physique du terme et par conséquent, ce qu'il pèse par rapport aux autres, telles sont les bases sur lesquelles se fondent nécessairement la puissance, l'influence, la grandeur.<sup>15</sup>

Compte tenu de l'importance qu'il accorde à l'économie, de Gaulle y consacra beaucoup de temps et d'attention. Tout d'abord il choisit pour Ministre des affaires étrangères, Maurice Couve de Murville, ex-inspecteur des finances et responsable sous le gouvernement de la France libre des négociations impliquant des questions de nature monétaire et économique parfois fort complexes. M. Couve de Murville était ambassadeur à Bonn lorsque de Gaulle revint au pouvoir en 1958. Puis il prendra pour Premier Ministre, en remplacement de Michel Debré, M. Georges Pompidou, Directeur général des banques du groupe Rotschild. Ces indications montrent l'importance qu'accorde le Général aux questions économiques. Il le mentionne dans ses Mémoires d'espoir:

... des Conseils interministériels, dont l'économique et le social occupent toujours la plus grande partie.<sup>16</sup>

D'ailleurs ses interventions publiques au sujet des questions économiques sont fréquentes. D'abord, en ce qui concerne le Plan, en

---

<sup>15</sup>Ibid., p. 139.

<sup>16</sup>Ibid., p. 169.

en faisant un "caractère d'ardente obligation".<sup>17</sup> Voici le texte d'une intervention typique qu'il fit à ce sujet lors d'une allocution radio-télévisée le 8 mai 1961:

Bref, il faut que ce gigantesque renouvellement soit la grande affaire et l'ambition capitale de la France.<sup>18</sup>

Ses interventions, pour ce qui est du budget, indiquent un désir de contrôle et d'orientation clairement établis. Voici ce qu'il dit en ce qui concerne le contrôle et la limitation du budget, ce lors d'un entretien radio-télévisé avec Michel Droit le 14 décembre 1965:

Quand je suis arrivé, nous avions une armée. C'était l'armée d'Algérie pour dire le mot. Ça nous coûtait 30% de notre budget. Actuellement, nous en avons une qui est en train de se rénover complètement, à base atomique. Elle nous coûte 21% de notre budget et, entre-temps, nous avons diminué presque de moitié la durée du service militaire.<sup>19</sup>

Et le 16 mai 1967, dans sa Conférence de presse, il parle des orientations économiques qu'il veut clairement définies:

Ainsi fut créé le Plan, afin de faire de l'expansion une oeuvre rationnelle et équilibrée.<sup>20</sup>

De même que de Gaulle intervient pour ce qui est des questions budgétaires et pour ce qui est du Plan, de même il intervient dans le domaine de la monnaie. Ce sera d'abord pour donner au franc une parité

<sup>17</sup>Ibid., p. 143.

<sup>18</sup>Charles de Gaulle, Discours et Messages, 1958-1962, Tome III, Paris, Plon, 1970, 443 pages, p. 314.

<sup>19</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., pp. 429-430.

<sup>20</sup>Charles de Gaulle, Discours et Messages, 1966-1969, Tome V, Paris, Plon, 1970, 418 pages, p. 161.

fixe et enrayer l'inflation. Il l'indique dans sa Conférence de presse du 25 mars 1959:

Eh quoi! Nous sommes désormais en mesure de pourvoir sans aucune inflation à toutes les dépenses publiques; depuis vingt ans, c'est la première fois. La valeur de notre monnaie est, sur toutes les places du monde, incontestée; un quadragénaire français n'a jamais vu cela de sa vie.<sup>21</sup>

Puis il s'attaque au système établi suite à la Conférence de Gênes en 1922 et qui confère au dollar et à la livre le privilège d'être tenus automatiquement comme équivalents à l'or. Dans sa Conférence de presse du 4 février 1965, il explique que les raisons qui avaient motivé ces accords n'existent plus, et que, selon lui, un retour à l'étalon-or s'impose pour assurer la stabilité du système monétaire international.<sup>22</sup> Les principales raisons qu'il invoque sont la revalorisation des monnaies européennes depuis la deuxième guerre et le fait qu'une circulation libre des dollars supérieure à ce que leur permet de payer leurs réserves d'or risque d'amener un jour les Américains à provoquer une crise du système. Il va sans dire que la relation politique-économique apparaît nettement ici et qu'au delà des simples questions monétaires, cette position vise un affaiblissement de la situation américaine dans le monde.

Cette relation politique-économique apparaît aussi dans le refus des systèmes économiques tant de l'Ouest, soit le capitalisme, que de l'Est, soit le communisme, que prononce de Gaulle. Encore là,

---

<sup>21</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome III, op. cit., p. 90.

<sup>22</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., pp. 330 à 334.

il propose une voie autre pour la France que celle offerte par les deux blocs. Ce qu'il propose c'est la participation:

Cependant, depuis longtemps, je suis convaincu qu'il manque à la société mécanique moderne un ressort humain qui assure son équilibre. Le système social qui relègue le travailleur - fût-il convenablement rémunéré - au rang d'instrument et d'engrenage est suivant moi, en contradiction avec la nature de notre espèce, voire avec l'esprit d'une saine productivité. Sans contester ce que le capitalisme réalise, au profit, non seulement de quelques-uns mais aussi de la collectivité, le fait est qu'il porte en lui-même les motifs d'une insatisfaction massive et perpétuelle. Il est vrai que des palliatifs atténuent les excès du régime fondé sur le "laissez-faire, laissez-passer", mais ils ne guérissent pas son infirmité morale. D'autre part, le communisme, s'il empêche en principe l'exploitation des hommes par d'autres hommes, comporte une tyrannie odieuse imposée à la personne et plonge la vie dans l'atmosphère lugubre du totalitarisme, sans obtenir, à beaucoup près, quant au niveau d'existence, aux conditions de travail, à la diffusion des produits, à l'ensemble du progrès technique, des résultats égaux à ceux qui s'obtiennent dans la liberté. Condamnant l'un et l'autre de ces régimes opposés, je crois donc que, tout commande à notre civilisation d'en construire un nouveau, qui règle les rapports humains de telle sorte que chacun participe directement aux résultats de l'entreprise à laquelle il apporte son effort et revête la dignité d'être, pour sa part, responsable de la marche de l'oeuvre collective dont dépend son propre destin. N'est-ce pas là la transposition sur le plan économique, compte tenu des données qui lui sont propres, de ce que sont dans l'ordre politique les droits et les devoirs du citoyen?<sup>23</sup>

De Gaulle nous montre son intérêt pour la participation. Toutefois, il ne voit pas le rôle de l'Etat sans un certain dirigisme. Il l'indique de la façon suivante:

Chez nous, la tâche de l'Etat consiste donc, non pas à faire entrer de force la nation dans un carcan, mais à conduire son évolution. (...) Bref, il y faut le

---

<sup>23</sup> Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., pp. 144-145.

dirigisme.<sup>24</sup>

Il l'avait mentionné dans sa Conférence de presse du 16 mai 1967 en ces termes:

Mais, tout en tenant la carrière ouverte à la liberté, nous rejetons absolument le "laissez-faire, laissez-passer" et nous voulons, qu'en notre siècle, ce soit la République qui conduise la marche économique de la France.<sup>25</sup>

Sans entrer dans une évolution ou une critique des positions gaullistes en matière économique, mentionnons qu'elles ont rencontré tant l'opposition de la gauche que de la droite. Les premiers, comme le mentionne Henri Claude dans son livre "Gaullisme et grand Capital" qualifient le régime gaulliste comme l'expression et le reflet du capitalisme de monopole",<sup>26</sup> ou encore, comme l'indique Serge Mallet, "l'expression politique du néo-capitalisme moderne".<sup>27</sup> Quant aux autres, soit ceux de la droite, ils montrèrent leur désapprobation en refusant la participation proposée par le référendum du 27 avril 1969.

Nous avons mentionné ces oppositions à la politique gaulliste en matière économique parce que nous tenons à indiquer que de Gaulle en est conscient. Là comme ailleurs ses positions révèlent le personnage politique, celui qui pense à long terme, qui aime discuter en Conseil des Ministres ce que seront les années 1980<sup>28</sup> ou encore insis-

---

<sup>24</sup>Ibid., p. 159.

<sup>25</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome V, op. cit., p. 164.

<sup>26</sup>Henri Claude, Gaullisme et grand Capital, Paris, Ed. Sociales, 1960, pp. 208-212 cité par Jean Charlot, Le Gaullisme, Librairie Armand Colin, Paris, 1970, 221 p., pp. 193 à 195.

<sup>27</sup>Serge Mallet, Le Gaullisme et la Gauche, Paris, Ed. Seuil, 1965, pp. 280-283, cité par Jean Charlot, Le Gaullisme, op. cit., pp. 195-198.

<sup>28</sup>André Passeron, op. cit., p. 206.

ter lorsqu'il envoie un Ambassadeur en Argentine pour lui dire que l'Amérique latine sera le continent du XXI<sup>e</sup> siècle.<sup>29</sup> Lui-même considère que l'intérêt supérieur de la France n'est pas toujours en corrélation avec l'avantage immédiat des Français,<sup>30</sup> que les générations de Français passent mais que la France, elle, demeure<sup>31</sup> et que le bien commun doit être considéré au-delà des intérêts particuliers:

... d'exiger que l'intérêt commun passe au-dessus des routines et prétentions des catégories et de montrer que le but de l'effort pour la prospérité n'est pas tant de rendre la vie plus commode à tels ou tels Français que de bâtir l'aisance, la puissance et la grandeur de la France.<sup>32</sup>

Ce que nous avons voulu montrer dans les quelques pages qui précèdent c'est surtout l'attention et l'importance qu'accorde le général de Gaulle aux questions d'ordre économique. Sans entrer dans une analyse serrée de ses positions dans ce domaine, nous avons voulu montrer que quelle que soit sa compétence en ce domaine, on ne peut nier qu'il s'y intéresse et qu'il voit les questions d'ordre économique comme indissociables des questions d'ordre politique. Nous notons même une certaine évolution chez lui dans ce domaine: il s'intéressera davantage aux questions économiques sous la Ve qu'il ne l'avait fait sous

---

<sup>29</sup>Wladimir d'Ormesson, Présence du Général de Gaulle, Paris, Librairie Plon, 1971, 199 pages, p. 102.

<sup>30</sup>Charles de Gaulle, Le Salut, op. cit., p. 36.

<sup>31</sup>Ibid., p. 48.

<sup>32</sup>Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 168.

la IVe.

Et sous la Ve, il ne cessera de s'y intéresser. Il prend parti et s'engage tant en ce qui concerne le Plan, la monnaie que le budget. Il propose une voie qui, bien que ne se dissociant pas dans ses grandes lignes du capitalisme, présente un aspect original d'organiser la production et de répartir les bénéfices, soit la participation. Ses positions rencontrent l'opposition tant de la droite que de la gauche. Lui-même pense à long terme et veut que la direction qu'il donne à l'Etat ne serve pas à favoriser la juxtaposition des intérêts particuliers mais plutôt l'intérêt commun et le prestige de la France éternelle. La meilleure preuve que l'on peut apporter à l'effet que de Gaulle ne néglige en rien les questions économiques est la comparaison entre la situation, à ce point de vue, de la France de 1958 avec la France de 1969. Un fait est certain: l'importance qu'accorde de Gaulle aux questions économiques ne saurait être niée. Nous devons en tirer les conséquences qui s'imposent en ce qui concerne sa politique et en particulier sa politique extérieure, car si elle vise le prestige de la France, elle vise aussi un état prospère.

#### La francophonie

Le terme même de francophonie est un terme relativement récent dans notre vocabulaire. Ainsi le dictionnaire encyclopédique Quillet, édition de 1969 n'indique pas le terme francophonie. A notre connaissance, le premier Larousse qui l'indique est celui de l'édition de 1968 qui dit ceci:

Francophonie. Collectivité constituée par les peuples parlant le français.<sup>33</sup>

---

<sup>33</sup> Nouveau petit Larousse en couleur. Librairie Larousse, Paris, 1968, 1662 pages, p. 393.

Quant au Petit Robert, il ne l'indique pas non plus, mais comme le Quillet, mentionne le terme francophone qu'il définit comme suit:

Qui parle habituellement le français.<sup>34</sup>

Ajoutons que le Petit Robert indique que le terme "francophone" a été reconnu comme faisant partie de la langue française en 1949.<sup>35</sup>

Jean Marc Léger, secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique, indique que l'idée même de francophonie date pratiquement des années 1960 et qu'elle fut d'abord exprimée par des hommes politiques africains, tels: Léopold Sédar Senghor, Habib Bourguiba et Diouri Hamani.<sup>36</sup> Suivant ce qui précède, nous pouvons dire que la francophonie est postérieure à de Gaulle ou tout au plus parallèle à lui, puisque l'idée même de francophonie s'est développée au fur et à mesure de la décolonisation française, c'est-à-dire avec l'apparition des états francophones d'Afrique au cours des années 1960.<sup>37</sup>

A notre connaissance, de Gaulle n'a jamais employé le terme même de francophonie. Dans ses Mémoires d'espoir il parle des peuples

<sup>34</sup>Le Petit Robert, Paris, 1967, 1969 pages, p. 745.

<sup>35</sup>Ibid., p. 745.

<sup>36</sup>Jean Marc Léger, entrevue accordée à MM. Gilles Carignan et Pierre Lamothe, le 28 décembre 1971, et publiée sous le titre: la Francophonie est-elle mal partie? Conférences et débats, Centre québécois de relations internationales, Québec, 7 juillet 1972, 125 pages, p. 7.

<sup>37</sup>Maurice Couve de Murville, op. cit., p. 450.

africains comme de ceux qui "parlent notre langue et partagent notre culture".<sup>38</sup> Plus loin, il mentionne le terme francophone. A notre connaissance, c'est la seule fois dans ses Mémoires d'espoir et il ne fait référence qu'aux africains:

Plus tard sera instituée l'"Organisation commune africaine et malgache" à laquelle, sauf les Guinéens, adhéreront tous les francophones, y compris même en dernier ressort le Ruanda et le Congo-Léopoldville".<sup>39</sup>

Il parle de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Réunion, de Saint-Pierre-et-Miquelon, de la Côte des Somalis, des Comores, de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie, de Wallis et Futuna, comme des territoires "confondus avec la France".<sup>40</sup> Il parle du Canada français comme un rameau du peuple français en terre d'Amérique.<sup>41</sup>

Même si de Gaulle ne parle pas de la francophonie comme telle, il n'en demeure pas moins qu'il considère la France comme le centre, le point de départ de tout ce qui est français. Il déclarait à ce sujet, lors d'une allocution radio-télévisée le 31 décembre 1967:

Quand la France réussit, tous ses enfants voient grandir leurs chances. Oui, tous! c'est-à-dire, ceux de notre métropole, ceux de nos départements et territoires d'outre-mer, ceux qui vivent à l'étranger, enfin, cas très émouvant et qui nous est d'autant plus cher, ceux de la nation française au Canada.<sup>42</sup>

---

<sup>38</sup> Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 43.

<sup>39</sup> Ibid., pp. 70 et 71.

<sup>40</sup> Ibid., p. 43.

<sup>41</sup> Ibid., p. 251.

<sup>42</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome V, op. cit., p. 251.

Il entend aider à maintenir et développer tant la langue que la culture française dans le monde parce qu'il y voit un intérêt pour la France.<sup>43</sup> Toutefois nous ne pouvons pas affirmer que de Gaulle voyait ou avait défini ou élaboré une politique particulière qui aurait consisté à développer ou implanter une politique mondiale de la francophonie à direction française. Celle-ci aurait impliqué que cette politique, pour être vraiment francophone, aurait dû être définie par un organisme francophone à direction française. Or nous avons vu dans la partie précédente de ce chapitre<sup>44</sup> que le Général se refuse au Supra-national et ne voit cette sorte d'organisation que comme un forum où font valoir leurs points de vue les nations. De plus, la période de décolonisation et de coopération qu'il propose et qu'il fait sienne ne se prêtait pas tellement à ce genre d'organisme ou d'entente pour supporter la politique mondiale de la France car la direction qu'y aurait assumé la France aurait immédiatement été taxée d'impérialisme français face aux petits états francophones, ce qui est l'antipode de l'image que de Gaulle voulait y projeter de la France. Finalement, comme nous l'avons mentionné précédemment dans ce chapitre,<sup>45</sup> l'idée même d'indépendance, tant pour la France que pour les autres états est une idée-clef du bagage politique de de Gaulle. L'idée d'une politique de la francophonie va à l'encontre de cette idée car une politique de

---

<sup>43</sup>Maurice Couve de Murville, op. cit., pp. 450-451.

<sup>44</sup>Voir Chapitre III, 2e partie, Section intitulée: Les organisations supra-nationales, p. 104.

<sup>45</sup>Voir Chapitre IV, Section intitulée: L'indépendance, p. 120.

la francophonie implique la soumission à une seule et même politique de tous les états francophones et inévitablement cette politique serait celle de la France puisque celle-ci y dominerait.

En somme, nous pouvons dire que la francophonie est un concept relativement nouveau qui présente une consonnance différente en France de ce qu'elle présente dans les autres états francophones où elle est vue comme un moyen de résister à l'envahissement de d'autres cultures. Ce concept est postérieur, et tout au plus contemporain de la présidence de de Gaulle. Lui-même, même s'il ne poursuit pas une politique de la francophonie, n'entretient pas moins des liens privilégiés avec les états francophones et n'en néglige pas moins la défense et la promotion de la langue et de la culture française. C'est là un des éléments que de Gaulle garde dans son jeu et dont il sait se servir avec doigté. Même si lui-même n'entretient pas l'image d'une politique de la francophonie, nous avons jugé utile d'éclairer le lecteur quant à l'image que le Général entretient à ce sujet, afin d'éviter toute confusion.

### La coopération

De Gaulle veut pour la France une politique mondiale. Lui, historien, se souvient du rôle qu'elle occupait dans le concert des nations jusqu'au début du siècle. Un des moyens de cette politique mondiale, ce fut la colonisation. Toutefois les temps ont changé, et suite à l'émancipation des états coloniaux l'ère maintenant ouverte est celle de la coopération. Voici ce que de Gaulle déclarait à ce sujet devant l'assemblée nationale, ce le 11 décembre 1962:

Pour que soit peu à peu résolu le plus grand problème du monde, autrement dit l'accession de tous les peuples à la civilisation moderne, de quel poids peut

et doit peser la France à condition qu'elle sache développer ses capacités économiques, techniques et culturelles de manière à prêter une large assistance à d'autres et pourvu que ses pouvoirs publics soient à même d'y appliquer un effort ordonné et prolongé. Combien, est-ce vrai, surtout pour ce qui est des Etats d'Afrique, Algérie comprise, vis-à-vis desquels notre vocation historique s'exerce désormais par la coopération.<sup>46</sup>

Voici ce qu'Alfred Grosser commente au sujet de ces paroles, parmi les plus citées du général de Gaulle sur la coopération:

Je voudrais souligner fortement l'adverbe désormais. C'est là l'effet principal de ce qu'on pourrait appeler le gaullisme en matière africaine: faire admettre aux Français que domination et coopération ne sont que des formes différentes d'une même ambition nationale, que le XXe siècle veut qu'on ne soit pas dominateur mais coopératif, domination et coopération s'exerçant toutes deux au nom de l'ambition nationale.<sup>47</sup>

Et de Gaulle vient lui-même confirmer ces dires en écrivant dans ses Mémoires d'espoir:

... on discerne que le changement de la colonisation en coopération moderne a maintenant de grandes chances d'être accompli de manière qu'il apporte à la France, non seulement l'allègement de charges devenues injustifiables, mais encore de fructueuses promesses pour l'avenir.<sup>48</sup>

De Gaulle s'accorde avec l'esprit du temps et entend faire de la coopération le principal moyen de sa politique étrangère. Voici ce qu'il répond à ce sujet dans sa Conférence de presse du 31 janvier 1964:

Oui, la coopération est, désormais, une grande ambition de la France.<sup>49</sup>

---

<sup>46</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., p. 49.

<sup>47</sup> Alfred Grosser, La politique extérieure de la Ve République, Paris, Ed. du Seuil, 1965, 188 pages, p. 77.

<sup>48</sup> Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 87.

<sup>49</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., p. 174.

Mais, pour de Gaulle, la coopération ne s'arrête pas aux pays en voie de développement, elle s'étend à tous les états, tant latino-américains, africains, du sud-est-asiatique, arabes, qu'européens. Voici ce qu'il déclare à ce sujet lors de sa Conférence de presse du 9 septembre 1965:

Précisément, l'apaisement de notre ancien continent déchiré, puis le rapprochement de tous les peuples qui l'habitent, enfin leur coopération pour leur propre développement et le développement des autres, constituent des buts essentiels - fussent-ils à longue échéance - de la politique française.<sup>50</sup>

Notons ici que le Général ne parle pas de coopération avec les Etats-Unis. Il parle plutôt d'amitié.<sup>51</sup> Il parle des rapports noués avec la Chine.<sup>52</sup> Il insiste sur la compréhension et la collaboration éminemment naturelles avec l'U.R.S.S.,<sup>53</sup> puis parlera d'un début de coopération par la suite.<sup>54</sup> Ainsi, au début, soit jusqu'en 1962-63, il ne parle de coopération qu'avec les états plus petits que la France. Puis son concept englobera peu à peu, à peu près tout le monde en commençant par les autres puissances européennes, en passant par l'Amérique latine jusqu'à la plus petite île habitée du Pacifique, mais sans jamais comprendre les Etats-Unis.

Son concept même de coopération n'est que rarement défini.

---

<sup>50</sup>Ibid., p. 385.

<sup>51</sup>Ibid., p. 355.

<sup>52</sup>Ibid., p. 356.

<sup>53</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome V, op. cit., p. 43.

<sup>54</sup>Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 282.

Il l'appelle soit: cet "ensemble de liens", soit ce "tissu de liens", mais la gradation dans l'intensité de la coopération varie d'un état à l'autre, dépendant évidemment de la réponse qu'y rencontre de Gaulle, mais surtout de ce que représente pour lui, en terme d'intérêt pour sa politique mondiale, l'état avec lequel il entend établir cette coopération. Nous l'avons vu au chapitre précédent dans la partie<sup>55</sup> qui traite de l'Europe. En ce qui concerne l'Allemagne, par exemple, avec laquelle il entend établir une "coopération spéciale" parce que pour lui, il s'agit là de la pierre angulaire de l'Europe. Il est bien certain que la coopération établie avec l'Allemagne n'est pas la même que celle qui est établie avec l'Algérie, pas plus que celle qui est établie entre le Mexique et la France est la même que celle qui est établie entre la France et le Québec.

Notons cependant que la coopération que la France pratique se concrétise de deux façons: d'abord l'aide technique et les stages en vue de la formation, ensuite l'aide économique. Voici ce que de Gaulle déclarait à ce sujet, le 31 janvier 1964:

Sans doute, l'effort que nous autres, Français, sommes en mesure de fournir matériellement (...) se trouve-t-il limité par nos ressources qui ne sont pas immenses (...). D'ailleurs, le problème consiste souvent pour nous à porter chez nos amis des ferments de progrès techniques et culturels qui exigent des capacités humaines et une compréhension cordiale, plus encore que de l'argent.<sup>56</sup>

Toutefois, même s'il considère l'aide technique et la forma-

---

<sup>55</sup>Voir Chapitre III, 2e partie, Section intitulée: Emergence de l'Europe, p. 88.

<sup>56</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., p. 173.

tion comme les principaux éléments de la coopération française, de Gaulle n'en néglige pas moins l'aide monétaire. Il avait précédemment déclaré au cours de la même Conférence de presse du 31 janvier 1964:

Bien sûr, cela nous coûte cher (...). Il n'y a pas un seul pays au monde qui consacre au progrès des autres une pareille proportion de ce qu'il fait pour le sien. Après nous, celui qui, à ce point de vue, vient en tête est l'Amérique. Sans doute verse-t-elle à un grand nombre de pays des concours dont, en valeur absolue, le total est, de beaucoup, le plus considérable. Mais par rapport à ses moyens l'aide qu'elle fournit n'est pas, en pourcentage, la moitié de ce qu'est la nôtre. Quant à l'Union Soviétique, elle est encore beaucoup plus loin.<sup>57</sup>

En fait lorsque de Gaulle parle et organise la coopération, il s'agit d'un geste calculé. Et cette coopération, il la considère non seulement comme un bon placement à long et à moyen terme,<sup>58</sup> mais aussi comme un moyen de faire contrepoids aux deux Super-Grands. D'ailleurs, le concept de coopération chez de Gaulle s'est développé avec la décolonisation africaine, certes, mais aussi dans les années 1964-1966 avec ses tournées en Amérique latine et dans le Sud-Est-Asiatique, suite à ce qu'on pourrait appeler l'échec de la France à organiser l'Europe.

Voici ce que déclarait de Gaulle, le 16 avril 1964, à ce sujet:

Quant à mettre un terme à la coopération amicale, réciproque et calculée que nous pratiquons à l'égard

---

<sup>57</sup>Ibid., pp. 171-172.

<sup>58</sup>Charles de Gaulle, cité par André Passeron, op. cit., p. 375.

d'un certain nombre d'Etats en voie de développement, cela reviendrait, d'abord, à nous éloigner d'eux en laissant notre place à d'autres. Cela nous amènerait aussi à nous fermer de vastes champs d'action économique, technique et culturelle au lieu de nous les ouvrir. Enfin et surtout, cela équivaldrait à renier le rôle qui nous revient à l'égard de l'évolution qui porte tant de peuples d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, à se développer à leur tour sans se livrer à l'une ou à l'autre des deux hégémonies qui tendent à se partager l'univers tant que l'Europe de l'Ouest n'aura pas pu ou voulu s'organiser de telle sorte que l'équilibre s'établisse.<sup>59</sup>

Ce que de Gaulle recherche en poursuivant cette politique de coopération, c'est certes de poursuivre ou de ranimer une politique mondiale de la France, mais non pas à l'ancienne mode, soit par l'aide unilatérale qui correspond à la domination. Il veut un moyen moins dispendieux mais original pour pratiquer cette politique universelle, un moyen qui convienne à la nature de la France, qui permette aux petits états de faire valoir leur indépendance et place en même temps les Super-puissances dans une position où elles devraient elles aussi pratiquer une coopération semblable, dans le respect d'autrui, mais que leur nature même et la nature de leurs relations avec les petits états leur permet difficilement de mettre en pratique. Selon Louis Vallon, si de Gaulle a été si populaire dans le Tiers-monde, cela tient principalement aux faits suivants: la France est le seul pays à respecter l'engagement de consacrer au moins 1% de son produit national brut à l'aide au Tiers-Monde, ensuite de Gaulle refuse les deux hégémonies, aussi il veut voir réalisée dans les faits l'égalité

---

<sup>59</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., p. 207.

théorique de toutes les nations et enfin, à ce titre, il respecte leur souveraineté nationale.<sup>60</sup>

De Gaulle, pour sa part, compte avoir réussi, par la coopération principalement, à redorer le blason terni de la France dans le monde. Il l'évalue en ces termes dans le *Renouveau*:

Le changement de la situation morale, diplomatique et matérielle de la France déclenche vers Paris des visites qui iront se multipliant et contribueront à faire de notre capitale un centre de politique mondiale plus actif qu'il ne l'avait été depuis des générations.<sup>61</sup>

En somme, suite à la décolonisation, la nouvelle forme de politique qui remplace celle de la domination, c'est pour de Gaulle, la politique de la coopération. Aussi entend-il pratiquer la coopération avec tous les états, sauf avec les Super-Grands, avec qui il entretient des liens d'amitié et de collaboration. La coopération il la voit surtout dans le domaine des échanges humains et techniques mais aussi par l'aide et les échanges économiques. Il s'agit là, pour le Général, d'un moyen qui lui permette, en entretenant des relations étroites avec chaque état, de faire contrepoids aux autres Grands états du système international et qui lui fournisse des moyens peu coûteux de pratiquer une politique mondiale originale de la France.

---

<sup>60</sup> Louis Vallon, De Gaulle et la Démocratie, Paris, Ed. La Table Ronde, 1972, 177 pages, pp. 146-147.

<sup>61</sup> Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 274.

La balance du pouvoir

Ce que nous voulons ici ce n'est pas tant décrire et expliquer le jeu de balance de de Gaulle, mais plutôt, comme nous l'avons fait pour la coopération, montrer que le jeu de balance existe chez de Gaulle et que c'est un des moyens premiers de sa politique extérieure.

Comparons, pour les besoins de la cause, les relations extérieures de la France à une toile et le geste politique à un fil. Il faut plusieurs fils pour bâtir la toile, tous ne sont pas nécessaires pour qu'elle tienne mais plus il y en a et mieux ils sont tissés, plus on risque que la toile soit solide. Ainsi en est-il de la politique extérieure de de Gaulle. Le fait que de Gaulle ait les mains libres et ne soit pas tenu, comme c'est le cas des autres hommes d'état français sous la IIIe et la IVe, au compromis, l'aide énormément en ce sens qu'il n'est pas restreint ni par la gauche, ni par la droite quant aux relations qu'il entend établir et entretenir tant à l'Est qu'à l'Ouest.

Nous avons vu précédemment<sup>62</sup> que de Gaulle se présente, au nom d'une Europe à direction française, comme le conciliateur entre les deux blocs. Il le confirme dans le Renouveau:

D'ailleurs, quand il s'agit de la paix des hommes, c'est auprès de nous que viennent s'expliquer les dirigeants de l'Est et de l'Ouest.<sup>63</sup>

---

<sup>62</sup>Voir Chapitre III, 2e partie, Section intitulée: Le Système International, p. 69 et celle intitulée: Emergence de l'Europe, p. 88.

<sup>63</sup>Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 282.

Remarquez bien que le Général a dit: "quand il s'agit de la paix". C'est là une des grandes différences entre le de Gaulle d'avant la deuxième guerre mondiale qui ne parlait, en officier de carrière qu'il était, que d'armements, de stratégies et de tactiques militaires, et le de Gaulle d'après 1958, homme politique, conscient de l'écrasante supériorité atomique des deux Super-Grands, qui ne parlera alors plus que de paix. Certes, il parle de la "force de frappe" mais ce n'est là qu'en terme de défense et en second lieu. Lorsqu'il parle de la politique de la France, il répète que son premier but c'est la paix, ce surtout après la guerre d'Algérie. Voici une déclaration à ce sujet le 15 décembre 1967:

Mais le but primordial de la France, c'est la paix que, tout en nous assurant les meilleurs moyens de dissuasion et de défense, nous voulons maintenir pour vous-mêmes, comme nous le faisons intégralement depuis tantôt six années, mais qu'aussi nous entendrons voir rétablir là où elle est brisée. Il s'agit surtout, évidemment, du Viet-nam et du Moyen-Orient.<sup>64</sup>

Pourquoi de Gaulle vise-t-il une politique de paix? Parce que c'est l'intérêt de la France, dans la situation présente, de faire et de maintenir la paix, certes, mais aussi pour d'autres raisons.

La première saute aux yeux en lisant la citation ci-dessus. En effet, en se faisant le propagandiste de la paix de Gaulle attaque par la bande les Super-Grands impliqués soit directement, comme c'est le cas pour les Américains dans le Sud-Est-Asiatique, soit indirecte-

---

<sup>64</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome V, op. cit., p. 253.

ment comme c'est le cas pour les Etats-Unis et l'U.R.S.S. au Moyen-Orient. Et ces attaques ne peuvent que rappeler aux populations, y compris celles des Super-Grands qui y sont engagés, quelle affreuse guerre y est entretenue ou encore le danger que présente pour la sécurité des autres états ces conflits ou ces sources de conflits.

Une autre raison qui motive cette politique de paix est celle que nous avons déjà indiquée et qui consiste à amener la détente dans le système international afin d'enlever aux deux Super-Grands l'aimant que présente pour les petits états leur parapluie nucléaire. Cette détente obtenue, il est facile ou du moins plus facile pour la France de nouer des relations avec plusieurs états qui ne demandaient pas mieux que de se libérer de l'hégémonie de l'un ou l'autre Super-Grand mais pour qui la guerre froide ou la tension liée à la possibilité d'un conflit atomique, ne permettait pas cette liberté.

Ainsi, de Gaulle va créer la détente qui va ensuite lui permettre de briser l'imperméabilité des blocs et de jouer un véritable jeu de balance de pouvoir. Ce jeu de balance est développé à plusieurs niveaux.

Le premier est celui, traditionnel, de l'Europe. Au lieu de s'allier avec la Grande-Bretagne, comme ce fut le cas en 1940, contre l'Allemagne, cette fois il s'allie, mais d'un lien très particulier, avec l'Allemagne, envers la Grande-Bretagne, qui elle aussi est liée par un lien très particulier à l'Amérique. Ainsi, il veut que le lien France-Allemagne fasse contrepoids au lien Grande-Bretagne-Amérique. Les choses en ce sens n'ont pas toujours connu les mêmes réponses de

Bonn, dépendant que c'était Adenauer ou Erhard qui était à la tête des affaires, celui-ci se sentant davantage attiré vers l'Amérique que celui-là.

Le deuxième niveau est celui qui se joue entre de Gaulle et les Super-Grands. En effet, de Gaulle se présente tant à l'un qu'à l'autre comme celui qui est capable de régler leurs problèmes de sécurité et de bonne entente, mais aussi qui est capable de leur mettre les "bois dans les roues" s'ils refusent son négoce. Il se présente face aux Américains comme le représentant d'une France qui n'entretient pas d'antagonisme contre l'U.R.S.S., et qui peut rester ferme devant son agressivité. Et il leur montre lors des rencontres au sommet qui se tiennent à Paris au début des années 1960. Face aux Soviétiques, il se présente comme celui qui peut enrayer la menace allemande et régler la question de Berlin. Ainsi il ne se montre ni de l'un ni de l'autre camp, mais se veut le leader d'un nouveau camp qui s'appelle Europe.

Le troisième niveau est celui des relations avec les autres états à la grandeur de la planète et qui vient renforcer sa position aux deux autres niveaux, bien qu'il existe déjà une interrelation et une complémentarité entre les deux premiers niveaux, car en se présentant à l'Allemagne il fait référence à son pouvoir de négociation à l'Est et d'un autre côté, les Etats-Unis connaissent l'importance que peuvent présenter ses décisions pour la Grande-Bretagne. Mais le troisième niveau vient consolider et raffermir ce qui a été tracé aux deux autres. Ainsi la reconnaissance de la Chine vient faire contre-poids tant aux Etats-Unis qu'à l'U.R.S.S. Ses liens avec l'Amérique

latine ne sont certes pas pour plaire à Washington, non plus que la leçon qu'il leur donne avec l'Algérie face à leur attitude à Cuba, non plus que ses discours dans le Sud-Est-Asiatique ou au Québec; non plus que la décolonisation en Afrique peut plaire aux Britanniques qui y possèdent encore, à l'époque, des colonies. Aussi les liens qu'établit de Gaulle avec une multitude d'états, s'ils agissent par la négative, en affaiblissant la position dominante des Super-Grands et des autres Grands, ne manquent pas de renforcer la position de la France en canalisant vers Paris un tissu complexe mais bien tressé et bien contrôlé de liens.

Il devient difficile de prouver par une citation exacte et qui précise ce qui est avancé lorsque l'on explique la stratégie poursuivie par un acteur dans le système international. En effet, cet acteur ne dévoile pas toujours facilement son jeu et s'il s'appelle Charles de Gaulle, il veut "garder par devers soi quelque secret de surprise qui risque à toute heure d'intervenir".<sup>65</sup> Toutefois, à suivre de près les déplacements de cet acteur, à lire ses discours, ses Mémoires, ses écrits, certains traits tant de son caractère que de sa pensée nous deviennent quasi transparents et nous permettent d'établir ce que les circonstances ne lui permettent pas toujours de dire. Ainsi, comptons-nous que ce qui a été écrit précédemment dans cette thèse aura servi de préparation suffisante au lecteur pour qu'il puisse comprendre les éléments essentiels du jeu de balance tel que pratiqué par de Gaulle

---

<sup>65</sup>Charles de Gaulle, Le fil de l'épée, Union générale d'édition, Paris, 1962, 185 pages, p. 79.

et tel que nous avons tenté de le décrire. Mentionnons en terminant cette section que si de Gaulle a mis tout son talent et tant d'énergie à poursuivre la politique précédemment décrite c'est pour atteindre un but bien spécifique: redonner à la France son rang, c'est-à-dire le premier.

### Le premier rang pour la France

Suite à ce que nous avons écrit, tentons de définir de quelle façon de Gaulle perçoit l'intérêt national de la France, de cette France que lui-même considère personnifier. Il ne se veut pas le représentant d'une idéologie, qu'elle soit religieuse, économique ou autre, ni le défenseur des intérêts d'un parti, d'une classe ou d'un groupe spécifique; il se dit être pour le bien commun, au-dessus des querelles des Français et pour la France. Lorsque de Gaulle parle de la France, c'est l'homme d'état qui parle, c'est l'historien, c'est l'homme tel qu'il est constitué dans ses sentiments et par sa raison. Aussi fait-il référence à la France éternelle, à la France millénaire, celle qui a fait l'Europe et qui a vécu jusqu'aux générations récentes des siècles glorieux. Ce qu'il veut c'est adopter les moyens de la politique française à ceux de l'époque contemporaine afin de permettre à la France de poursuivre le rôle historique qu'elle a suivi jusque-là, c'est-à-dire d'être au premier rang en Europe et conséquemment dans le monde.

Pour ce, il subordonne toute la politique de la France à sa politique étrangère qui est fonction de tout. Il se fait le champion de l'indépendance, tant de celle de la France que de celle des autres états, car pour lui la France doit refléter ce qu'elle est elle-même,

son humanisme, partout ailleurs dans le monde. Il n'en néglige pas moins l'économie et même s'il ne vise pas à mettre en place une politique mondiale de la francophonie, il ne cesse jamais de défendre et de promouvoir tout ce qui est français. Les principaux moyens de sa politique qui a pour mot d'ordre: liberté, égalité, fraternité, sont la coopération qui, en cette période de décolonisation remplace l'ancienne domination qui doit maintenant s'établir entre la France et les autres nations de même que le jeu de balance de pouvoir qu'il manie en maître.

Maurice Couve de Murville a résumé à trois principes la politique étrangère gaulliste:

L'indépendance nationale, le primat de la paix et la coopération de tous les peuples.<sup>66</sup>

Jean Lacouture, pour sa part, l'a ramené à trois idées-forces:

La France doit être au premier rang. Les relations entre Etats - alliés ou non - ne sont fondées que sur la puissance et la ruse. Les idéologies ne comptent guère et les seules forces véritables qui s'affrontent dans l'arène internationale sont les nations.<sup>67</sup>

Edmond Joue pour sa part a exprimé ce qu'il entend être toute la politique gaulliste en une seule phrase:

---

<sup>66</sup>Maurice Couve de Murville, Une politique étrangère, op. cit., p. 432.

<sup>67</sup>Jean Lacouture, De Gaulle, Ed. du Seuil, Paris, 1969, 254 pages, p. 191.

Le dessein du général de Gaulle vise à placer la France au premier rang.<sup>68</sup>

Mais personne n'a su mieux l'exprimer que de Gaulle lui-même, et ce, dès la première page de ses Mémoires de guerre:

... la France n'est réellement elle-même qu'au premier rang; que, seules, de vastes entreprises sont susceptibles de compenser les ferments de dispersion que son peuple porte en lui-même; que notre pays, tel qu'il est, parmi les autres, tels qu'ils sont, doit, sous peine de danger mortel, viser haut et se tenir droit. Bref, à mon sens la France ne peut être la France sans la grandeur.<sup>69</sup>

Ainsi, suivant l'image que de Gaulle entretient du rôle que doit jouer la France dans le système international, entend-il être l'un des principaux, sinon le principal artisan qui fait la politique de notre planète. Par conséquent, tous ses gestes politiques font partie d'un énorme casse-tête où chaque morceau doit être astucieusement posé afin de réaliser le grand dessein qu'il s'est fixé: redonner à la France le rang de Grande Puissance.

---

<sup>68</sup> Edmond Jouve, Le général de Gaulle et la construction de l'Europe, op. cit., p. 718.

<sup>69</sup> Charles de Gaulle, l'Appel, op. cit., p. 5.

## CHAPITRE CINQUIEME

DE GAULLE ET LES FRANCAIS-CANADIENS

"Je suis de ceux qui pensent que le vrai mérite réside ailleurs que dans la vérité officiellement proclamée et qui ne dure qu'un temps."

Rémy.

Dans le présent chapitre, nous aborderons d'abord la perception qu'entretient le général de Gaulle des Français-canadiens et son image de leur milieu politique, la Fédération canadienne. Puis, nous tenterons de définir l'image qu'il entretenait du rôle du Canada dans le système international. Nous verrons par la suite, qu'après avoir vainement tenté d'établir des relations avec les Français-canadiens par le moyen normal, c'est-à-dire celui des relations France-Canada, il s'engagea de plus en plus dans la coopération France-Québec.

Image des Français-canadiens\*\*

Disons au départ que de Gaulle manifeste aux Français-canadiens un intérêt et une affection qui vont au-delà des intérêts de sa politique!<sup>1</sup> Dès août 1940, il n'avait pas manqué de manifester sa sympathie aux Canadiens-français en prononçant à leur intention un discours à la radio de Londres, discours qui commençait par ces mots:

---

\*\*Voir au bas de la page 180.

Je n'éprouve aucun embarras à vous parler, car je veux vous parler de la France et je sais que personne au monde ne peut comprendre la chose française mieux que les Canadiens-français.<sup>2</sup>

On peut facilement déduire que de Gaulle faisait allusion tant à la résistance qu'avaient dû déployer les Canadiens-français pour résister pendant deux siècles à l'assimilation, qu'à leur intérêt à suivre depuis deux siècles les crises politiques qui ont secoué la France. Et il poursuivait en disant:

Je ne vous énumérerai pas nos erreurs militaires, morales, nationales. Le soldat, le catholique, le Français qui vous parle les connaît et les reconnaît.<sup>3</sup>

D'un seul coup, ce Général qui s'adressait aux soldats avait abordé deux points fondamentaux que les Canadiens-français de 1940, fervents catholiques, ne pouvaient habituellement souffrir de la France et des Français: qu'ils ne reconnaissent pas les erreurs passées de la France et que les politiciens français soient en majorité anti-cléricaux. De par ces deux phrases, le Général s'était placé du côté des soldats Canadiens-français.

Dans tous les discours qu'il devait prononcer par la suite au Canada, il ne manquera pas de développer ou de mentionner suivant les circonstances, les trois thèmes suivants concernant les Français-canadiens: en premier lieu, les liens historiques qui unissent les

---

<sup>1</sup>De Gaulle au Québec, Montréal, Ed. du jour, 1967, 121 p., p. 33.

<sup>2</sup>Charles de Gaulles, Discours et Messages, Tome I, Pendant la guerre, 1940-1946, Ed. Plon, 1970, 677 p., p. 20.

<sup>3</sup>Ibid., p. 20.

Français-canadiens à la France, ensuite, la persévérance des Français-canadiens qui constituent encore en 1967 un peuple distinct et enfin, l'identification des Français-canadiens à eux-mêmes, qui, plus elle s'accroît, les amène à se rapprocher de la France. Abordons d'abord les liens historiques qui unissent les Français-canadiens à la France: à Ottawa, en avril 1960:

La première voix que j'y entends, c'est celle de l'histoire. Toujours la France se fera honneur d'avoir apporté sur votre sol, il y a plus de quatre siècles, tout à la fois des germes du progrès civilisateur et le souffle de la spiritualité chrétienne.<sup>4</sup>

A Québec, en juillet 1967:

... en dépit du temps, des distances, des vicissitudes de l'Histoire, un morceau de notre peuple est installé, enraciné, rassemblé ici. Oui! un morceau de notre peuple, par le sang qui coule dans ses veines, par la langue qui est la sienne, par la religion qu'il pratique, par l'esprit, les mots, les gestes, les noms, les coutumes, le comportement, de ses familles, de ses hommes, de ses femmes, de ses enfants, enfin par la conscience profonde qu'il a de sa propre communauté.<sup>5</sup>

Ensuite, il insiste sur la persévérance dont les Français-canadiens ont fait preuve en refusant l'assimilation: à Ottawa en avril 1960:

Si par la suite, d'autres actions et d'autres influences se sont exercées ici, s'il y eut des rivalités, des batailles et des séparations, ce que la France sema au Canada a, cependant, poussé dru ...<sup>6</sup>

---

<sup>4</sup>Charles de Gaulle, Discours et Messages, Tome III, Avec Le Renouveau, 1958-1962, Paris, Plon, 1970, 443 p., p. 184.

<sup>5</sup>Charles de Gaulle, Discours et Messages, Tome V, Vers le Terme, 1966-1969, Paris, Plon, 1970, 418 p., pp. 187-188.

<sup>6</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome III, op. cit., p. 184.

A Québec, en juillet 1967:

Après qu'eut été arrachée de ce sol, voici 204 années, la souveraineté inconsolable de la France, 60,000 Français y restèrent. Ils sont maintenant plus de 6 millions. Ce fut, sur place, pour tous les Français, où qu'ils soient, une preuve exemplaire de ce dont peut être capable leur puissante vitalité.<sup>7</sup>

Enfin, il ne manque pas une occasion de souligner les liens qui unissent les Français-canadiens aux Français de la France contemporaine: à Ottawa, en avril 1960:

... je sens monter du fond du passé toutes sortes de liens, d'attrait et de ressemblances qui rendent l'esprit et le coeur de mon pays très proches de ceux du vôtre.<sup>8</sup>

A Québec, en juillet 1967:

... qu'à mesure que se révèle et s'élève le Québec, les liens vont en se resserrant et en se multipliant entre Français des rives du St. Laurent et Français des bassins de la Seine, de la Loire, de la Garonne, du Rhône ou du Rhin.<sup>9</sup>

Soulignons que le général de Gaulle fait référence à la résistance à l'assimilation dont ont fait preuve les Canadiens-français. C'est un thème qui constitue habituellement le menu des discours des politiciens canadiens-français nationalistes. C'est un thème qui, à notre connaissance, n'a jamais été tant développé par aucun autre homme d'état étranger au Canada qu'il le fut par de Gaulle. Le Général n'aurait pas eu besoin de le développer pour élaborer sa politique

---

<sup>7</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome V, op. cit., p. 188.

<sup>8</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome III, op. cit., p. 184.

<sup>9</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome V, op. cit., p. 189.

canadienne et québécoise, mais il s'agit là d'un thème qui était loin de déplaire à l'homme du 18 juin 1940. De là, par-dessus les intérêts de sa politique, un souvenir de "résistance" commune qui constituait un lien très étroit, lequel ne manquait pas de lier l'ancien chef de la France libre aux Français-canadiens.

Notons toutefois que sur ce dernier point, c'est-à-dire, la résistance à l'assimilation, l'image du Général devait se modifier. En effet, jusqu'en 1960 il s'agit pour lui d'une "résistance passive"<sup>10</sup> de la part du peuple français du Canada. Mais à partir de 1960, elle se transforme peu à peu en "vigueur active".<sup>11</sup> Voici ce qu'il disait lui-même à ce sujet, lors d'une réception donnée en son honneur, le 23 juillet 1967, au Château Frontenac par le Premier Ministre Daniel Johnson:

... votre résolution de survivre en tant qu'inébranlable et compacte collectivité, après avoir longtemps revêtu le caractère d'une sorte de résistance passive opposée à tout ce qui risquait de compromettre votre cohésion, a pris maintenant une vigueur active en devenant l'ambition de vous saisir de tous les moyens d'affranchissement et de développement que l'époque moderne offre à un peuple fort et entreprenant.<sup>12</sup>

Ainsi de Gaulle perçoit-il les Français-canadiens comme un peuple qui a vécu la période passive du refus de l'assimilation, qui tend dorénavant à s'affranchir et à prendre en mains les leviers de son développement.

---

<sup>10</sup> Ibid., p. 188.

<sup>11</sup> Ibid., p. 188.

<sup>12</sup> Ibid., p. 188.

En somme, on peut résumer l'image que de Gaulle entretient des Français-canadiens de la façon suivante: les Français-canadiens sont un rameau du peuple français en terre canadienne: depuis deux cents ans qu'ils ont été laissés à eux-mêmes, sur un continent anglo-saxon, il ont refusé l'assimilation et sont maintenant en train de prendre en mains leurs destinées. Plus ce phénomène s'accroît, plus ils tendent à se rapprocher de la France; et de Gaulle entend agir comme catalyseur pour accélérer cet état de fait. Ajoutons qu'en plus des affinités culturelles et linguistiques qui lient le Général aux Français-canadiens, toute sa politique canadienne est liée aux relations étroites que peuvent développer et entretenir les Français de part et d'autre de l'Atlantique, de même qu'à la place qu'occupent les Français-canadiens à l'intérieur de la Fédération canadienne, aux moyens qu'eux-mêmes y disposent pour faire valoir leurs intérêts, en d'autres mots au pouvoir qu'ils y exercent. De là, l'importance de l'image qu'entretient de Gaulle du milieu politique des Français-canadiens, soit la Fédération canadienne.

#### Image de la Fédération canadienne

Puisqu'il a retrouvé ce rameau du peuple français en terre canadienne, de Gaulle entend nouer avec lui des liens particuliers. Ces liens devront s'établir suivant les mécanismes des relations inter-étatiques, c'est-à-dire d'abord au niveau des représentants gouvernementaux.

Ceci suppose que les plénipotentiaires, les chargés d'affaires, les fonctionnaires, etc... de l'un et l'autre état présentent et font valoir les intérêts de ceux qu'ils représentent. Ceci suppose aussi

que les groupes ou les peuples avec lesquels un état veut établir des liens sont dûment représentés par des porte-paroles issus du groupe ou du peuple concerné et que ces derniers peuvent librement représenter et défendre les intérêts de ceux qui les ont mandatés. En un mot, pour un de Gaulle qui entretient une image sophistiquée du milieu politique, l'aspect représentativité des gouvernants face aux gouvernés prend une importance particulière.

Aussi allons-nous étudier ici cette dimension de la question, à savoir l'image qu'entretient de Gaulle du milieu politique des Français-canadiens. Le lecteur doit prendre note qu'il ne s'agit pas d'une approche juridique de la question, à savoir l'étude des différents champs de compétence des divers ordres de gouvernements, mais d'une approche politique, à savoir, aux yeux du général de Gaulle, quelle est la représentativité de ces divers gouvernements, et ce, plus particulièrement dans le cas qui nous occupe, face aux intérêts des Français-canadiens. Nous considérons cette section comme très utile sinon essentielle avant d'entreprendre l'étude de l'image qu'entretient de Gaulle du rôle du Canada dans le système international, mais surtout des relations entre la France et le Canada, et enfin entre la France et le Québec.

Notons d'abord que l'appareil gouvernemental chargé par la Constitution<sup>13</sup> d'assumer les relations des canadiens quels qu'ils soient avec l'extérieur, est le gouvernement central.

---

<sup>13</sup>Acte de l'Amérique du Nord Britannique, article 91, No. 2, Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1967, 50 pages, p. 25.

Quant aux premières images que de Gaulle nous livre du Canada elles sont liées à ses voyages de juillet 1944 et d'août 1945. Il connaissait certes le Canada avant cette période puisqu'il n'ignorait pas la participation des forces armées Canadiennes aux deux conflits mondiaux. De plus ses discours indiquent une connaissance parfois surprenante de l'histoire de la Nouvelle-France.

Les deux voyages qu'il fit en terre canadienne pendant la guerre, bien que très brefs, furent ses premiers contacts avec le sol canadien et son peuple. Lors de son retour au pouvoir en 1958, de Gaulle voyait le Canada comme un pays composé de deux peuples, non confondus mais coexistants,<sup>14</sup> soit les Canadiens-anglais et les Canadiens-français. Toutefois, cette image devait se préciser lors de son voyage d'avril 1960 et prendre alors une forme plus définie.

A la suite de cette visite, de Gaulle s'affermir dans la conception qu'il entretenait des deux "Communautés ethniques, radicalement différentes".<sup>15</sup> Et pour lui, ces différences ont des conséquences sur la marche même de l'état car elle font apparaître la Fédération canadienne comme un "état perpétuellement mal à son-aise, ambigu et artificiel".<sup>16</sup>

De Gaulle, tel qu'il nous l'indique lui-même, constate qu'il

---

<sup>14</sup>Charles de Gaulle, Mémoires de guerre, Tome II, L'Unité 1942-1944, Paris, Plon, 1956, 503 pages, p. 296.

<sup>15</sup>Charles de Gaulle, Mémoires d'espoir, Tome I, Le Renouveau, 1958-1962, Paris, Plon, 1970, 315 pages, p. 252.

<sup>16</sup>Ibid., p. 251.

n'existe pas de cohésion entre les deux groupes et encore moins d'unité nationale!

Sans doute s'accomode-t-on plus ou moins bien les uns des autres, en raison des nécessités de l'existence sur le même espace géographique, des souvenirs des deux guerres mondiales où l'on avait vaillamment combattu ensemble et, d'ailleurs en France seulement, des avances et prévenances avec lesquelles, du côté canadien anglais, on traite les personnalités politiques et intellectuelles qui, de l'autre côté, se prêtent au jeu de la Fédération, enfin des intérêts et des calculs qui, chez les Français, portent une partie de la classe supérieure à pratiquer le système. Mais il est clair qu'il y a là compromis<sup>17</sup> entre des résignations, non point du tout unité-nationale.

D'une part, il ne voit pas d'unité nationale et d'autre part, il ne voit pas non plus de liens très étroits entre les aspirations des gouvernés et l'attitude des gouvernants.

D'ailleurs, de Gaulle constate que les Français-canadiens ne font pas le poids des Anglais-canadiens à la direction de l'Etat. Il constate que le système, tel qu'il est, ne peut permettre aux hommes d'état français du Canada de se tourner vers la France comme le font leurs homologues anglophones vers le monde anglo-saxon. Il constate aussi que le système, tel qu'il se présente, joue contre le fait que les francophones agissent en francophones; il le mentionne en ces termes dans Le Renouveau:

... par l'angoisse diffuse que répand l'emprise grandissante des Anglo-Saxons possesseurs et directeurs des usines, des banques, des magasins, des bureaux, par la subordination économique, sociale, linguistique, qui en résulte pour les Français, par l'action de l'administration fédérale qui anglicise d'office les immigrants.<sup>18</sup>

Pourtant, c'est une de ses conceptions profondes, comme nous

---

<sup>17</sup>Ibid., p. 252.

<sup>18</sup>Ibid., p. 254.

l'avons vu dans un chapitre précédent<sup>19</sup> que l'appareil de l'Etat, pour assurer une politique continue, stable et représentative de ce qu'est la nation doit présenter une organisation des pouvoirs publics, des institutions qui permettent un mécanisme de représentativité et une représentativité des gouvernants qui reflète le mieux possible l'image des gouvernés. L'Etat ainsi doté pourra poursuivre une politique qui reflète vraiment l'intérêt et l'esprit de la nation. L'intérêt général l'emportera sur les intérêts particuliers. C'est cette conception à laquelle il fait souvent référence dans ses Mémoires de guerre<sup>20</sup> et suivant laquelle il doit exister "une sorte de communion" entre le chef de l'Etat et le tréfonds de la nation,<sup>21</sup> que ce dernier doit avoir les mains libres pour poursuivre sa politique et qui l'amènera lui-même à poursuivre une politique qui, bien que faisant face à l'opposition systématique de la Presse et des partis, rencontrera l'adhésion populaire des Français lors des élections et des référendums.<sup>22</sup>

Or il ne rencontre pas ces conditions au Canada. En effet, il ne retrouve pas chez les dirigeants une attitude qui indique qu'ils représentent l'intérêt tant de l'un que de l'autre groupe, c'est-à-dire

---

<sup>19</sup>Voir chapitre II, section intitulée: L'Homme politique, p.39.

<sup>20</sup>Charles de Gaulle, Mémoires de guerre, Tome III, Le Salut, 1944-1946, Paris, Plon, 1959, 502 p., pp. 13-46-152-153-280.

<sup>21</sup>Wladimir d'Ormesson, Présence du Général de Gaulle, Paris Plon, 1971, 199 p., pp. 102 et 139.

<sup>22</sup>Ibid., p. 139.

l'intérêt général. Au contraire, il perçoit chez les dirigeants une incompréhension du fait français. Et cela ne peut manquer de lui déplaire!

En ce qui concerne la dualité des deux peuples qui cohabitent sous son gouvernement,<sup>23</sup> il rencontre un John Diefenbaker qui "affecte de voir surtout une question de langue que le bilinguisme devrait résoudre peu à peu."<sup>24</sup> Et de Gaulle d'ajouter:

"Lui-même s'efforce de donner l'exemple en s'ex-primant par moments et à grand-peine en français".<sup>25</sup>

En somme, l'image que de Gaulle entretient de la Fédération canadienne est celle d'un Etat qui ne pourra que difficilement se mouvoir et être lui-même pour suivre une politique qui soit vraiment sienne et indépendante tant qu'il n'aura pas résolu "le problème posé par deux peuples, dont l'un est un peuple français qui doit comme tout autre pouvoir disposer de lui-même".<sup>26</sup>

On peut dès lors se demander quelle forme aurait dû revêtir la Fédération canadienne, selon de Gaulle pour que l'appareil de l'Etat y soit vraiment représentatif des deux peuples qui y cohabitent. Pour ce faire, nous devons d'abord nous référer à ce que nous avons écrit précédemment dans ce chapitre, à savoir que l'image entretenue par le Président de Gaulle de la Fédération canadienne était celle

---

<sup>23</sup> Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 252.

<sup>24</sup> Ibid., p. 252.

<sup>25</sup> Ibid., p. 252.

<sup>26</sup> Ibid., p. 254.

d'un état mal à son aise au centre duquel était placé le problème des deux principaux groupes ethniques. Nous avons dit que l'image que le Président de Gaulle entretenait des Français-canadiens était l'image d'un rameau du peuple français mais vivant au Canada, l'image de la résistance à l'assimilation puis de la recrudescence, l'image de ceux avec lesquels, il entendait renouer les liens passés mais qui ne possédaient ni la représentation ni le pouvoir pour pratiquer une politique qui corresponde à leur nature, à ce qu'ils sont. Ces considérations amènent de Gaulle, après sa visite de 1960, à formuler l'esquisse suivante quant à la forme de gouvernement que devrait prendre le Canada:

En quittant ce pays, je me demande si ce n'est pas grâce à l'institution d'un Etat de souche française, à côté d'un autre de souche britannique, coopérant entre eux dans tous les domaines librement et de préférence, associant leur deux indépendances afin de les sauvegarder, qu'un jour le Canada effacera l'injustice historique qui le marque, s'organisera conformément à ses propres réalités et pourra rester canadien.<sup>27</sup>

De Gaulle nous livre ici dans ses Mémoires son image de ce que devrait être le Canada. Cette image sous-entend sa perception de différents aspects de la Fédération canadienne tels que nous les avons décrits ci-dessus. Elle sous-entend aussi qu'il entrevoit l'état actuel et les institutions qui le composent comme non conformes ni représentatifs de deux peuples qui l'habitent. Plusieurs ont tenté de définir ce qu'était la "Fédération canadienne" idéale envisagée par de Gaulle. Nous avons observé que les images décrites correspon-

---

<sup>27</sup> Ibid., p. 255.

dent le plus souvent à la conception qu'entretient de la Fédération canadienne et du rôle que devrait ou pourrait y jouer le Québec, l'analyste lui-même. Quelques analyses ont toutefois retenu notre attention. Celle du professeur Louis Sabourin, telle que décrite dans le *Devoir* du 23 juillet 1969, présente une version intéressante de ce qu'a pu être l'image que le Général entretenait de la Fédération canadienne désirée:

... de Gaulle est convaincu que l'avenir des Québécois ne réside ni dans le fédéralisme actuel ni dans un fédéralisme renouvelé qui reconnaîtrait la spécificité du Québec, ni dans la séparation pure et simple, mais bien dans "un arrangement canado-québécois" du type de l'ancienne Autriche-Hongrie.<sup>28</sup>

On peut tirer les conséquences immédiates d'une telle perception quant au comportement de de Gaulle: dans l'état actuel des choses, les Français-canadiens ne font pas le poids des Anglais-canadiens au sein de la Fédération. De plus, la situation est telle que les dirigeants anglophones de la Fédération ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre le fait français. Quant aux dirigeants francophones, leur situation les enjoint à pratiquer le système. Il en résulte que ni les uns ni les autres ne sont perçus par de Gaulle comme des interlocuteurs valables des intérêts et de ce que sont les Français-canadiens. Il en résulte aussi que ces dirigeants ne peuvent se mouvoir librement dans ce cadre artificiel et que leur attitude incarne l'ambiguïté de la structure de la Fédération qui ne leur permet pas d'être vraiment ni totalement les portes-paroles ni de l'un ou l'autre groupe, ni des deux à la fois, bien que les intérêts des anglophones apparaissent, à de Gaulle,

---

<sup>28</sup>Louis Sabourin, Le Devoir, 23 juillet 1969, p. 5.

prévaloir. Il en résulte enfin que la Fédération canadienne offre aux Français-canadiens un cadre politique et administratif qui ne convient pas à ce qu'ils sont. De là surgiront les difficultés qu'éprouvera de Gaulle à établir des liens continus et suivis avec les Français-canadiens à l'intérieur du cadre constitutionnel et institutionnel régulier.

Avant d'aborder l'image que le Président de Gaulle entretenait des relations de la France avec le Canada, voyons de quelle façon il perçoit le rôle de ce dernier, dans le système international.

#### Image du rôle du Canada dans le système international

Avant même qu'il ne devienne le chef de la France libre, alors qu'il poursuivait au nom du gouvernement français des négociations avec les Britanniques pour que ceux-ci maintiennent leurs forces dans la lutte aux côtés des Français contre les armées hitlériennes, de Gaulle s'était vu promettre par M. Churchill l'envoi d'une division canadienne en Normandie.<sup>29</sup> Ce qui ne devait pas manquer de laisser chez lui l'image d'un relant de colonialisme.

Cette image a dû, par la suite, s'estomper car, lors de sa visite d'août 1945, de Gaulle se voyait présenter le Canada par le Premier ministre Mackenzie King, comme le champion d'une politique résolument canadienne et indépendante.<sup>30</sup> Cette présentation de la

---

<sup>29</sup> Charles de Gaulle, Mémoires de guerre, Tome I, l'Appel 1940-1942, Paris, Plon, 1954, 431 pages, p. 62.

<sup>30</sup> Charles de Gaulle, Le Salut, op. cit., p. 253.

politique qu'entend suivre le Premier ministre canadien ne peut que plaire à de Gaulle, car, suivant M. King, le Canada est un pays immense et plein de ressources, certes, mais qui cherche aussi à être lui-même et indépendant. Ce qui signifie qu'il tend à se dégager de ses liens privilégiés avec la Grande-Bretagne, tout en demeurant au sein du Commonwealth, mais sans pour autant tomber sous l'hégémonie américaine. En tant que pays tourné vers son développement intérieur, il n'entend nullement "contrecarrer la France dans aucun de ses champs d'action".<sup>31</sup>

De son côté, de Gaulle ne manque pas une occasion de rappeler les services rendus à la France par les Canadiens à deux occasions capitales de son histoire et à montrer son désir d'engager avec le Canada des liens de solidarité et d'amitié soutenus.<sup>32</sup> Telle est l'image qu'il présente du Canada dans ses Mémoires de guerre. Telle est l'image qui occupe son esprit en avril 1960, lorsqu'après être revenu au pouvoir, il vient en visite au Canada.

Lors de cette visite, son image du Canada va se préciser et prendre la forme définie dont il ne se départira plus. Le lendemain de son arrivée, soit le 19 avril 1960, il dit dans un discours qu'il prononce à Ottawa:

Et maintenant, qu'êtes-vous à nos yeux? ... Politiquement, un Etat qui trouve moyen d'unir deux communautés très différentes par l'origine, la langue, la religion, qui pratique l'indépendance tout en

---

<sup>31</sup>Ibid., p. 253.

<sup>32</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome I, op. cit., pp. 423 à 426.

relevant de la Couronne britannique et en faisant partie du Commonwealth, qui développe son caractère national, bien qu'il soit sur 5,000 kilomètres, voisin d'une très puissante fédération... 33

Il revient sur la question de la liberté nationale en disant par la suite:

... la France millénaire est, elle aussi, un pays neuf, (...), ... à qui sa stabilité et sa puissance renaissante ne font que rendre plus clair son devoir universel, plus lumineux son idéal qui consiste à vouloir que les autres disposent librement d'eux-mêmes. 34

Ainsi de Gaulle perçoit le Canada comme un pays qui tend et qui doit tendre vers une liberté d'action dans le système international. Aussi, espère-t-il, en soutenant le Canada dans le désir de ce dernier de poursuivre une politique indépendante, le soustraire à l'influence traditionnelle qu'y exerce la Grande-Bretagne et plus récemment encore les Etats-Unis. En effet, il connaît et mesure l'influence des liens traditionnels avec la Grande-Bretagne et n'ignore pas ce que peuvent causer de pressions au Canada ses longues frontières. Voici ce qu'il écrit dans ses Mémoires d'espoir à ce sujet:

... un pays presque sans bornes mais à peine peuplé, plein de ressources mais sans capitaux, apparemment garanti dans sa sécurité par son immense étendue, mais situé tout au long de l'océan Boréal face à la côte sibérienne et russe allongée sur l'autre rive, tandis que les Etats-Unis, limitrophes de son territoire sur cinq milles kilomètres débordent d'hommes, d'argent et de puissance. 35

---

<sup>33</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome III, op. cit., p. 185.

<sup>34</sup>Ibid., p. 185.

<sup>35</sup>Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 251.

Aussi de Gaulle, tout en le soutenant vers une politique d'indépendance veut-il aider le Canada à profiter de sa situation géographique pour que, pendant que la France amie et alliée des Etats-Unis, s'affranchit de leur hégémonie en Europe, des éléments fassent contrepoids à la puissance américaine en Amérique.<sup>36</sup> De même, il invite le Premier ministre Diefenbaker à soutenir la politique de la France "en dépit du conformisme atlantique qui vous lie à d'autres projets".<sup>37</sup> Sans doute, le général de Gaulle fait-il surtout allusion ici au support apporté par le Canada à la politique américaine et ce, plus particulièrement à l'intérieur de l'O.T.A.N. Nous reviendrons dans la section suivante aux liens qui unissent le Canada aux Etats-Unis et à la Grande Bretagne.

Telle est l'image que le général de Gaulle présente du Canada dans le système international: un état qui veut se dégager de ses liens "coloniaux" avec la Grande-Bretagne sans pour autant tomber sous l'hégémonie de son puissant voisin nord-américain. Et de Gaulle, au nom d'une France nouvelle qui se relève entend aider le Canada à voler de ses propres ailes. S'il ne réussit pas à s'en faire un allié fidèle du moins espère-t-il éloigner du giron des grandes puissances anglo-saxonnes, alliées mais d'une certaine façon rivales, un allié non négligeable. Il considère que les liens entre la France et le Canada n'auront de sens qu'en autant que ce dernier évoluera vers une politique indépendante et vraiment sienne.

---

<sup>36</sup>Ibid., p. 253.

<sup>37</sup>Ibid., p. 253.

Image des relations France-Canada

De Gaulle croit que le Canada veut s'affranchir de ses liens "coloniaux" tout en se gardant les mains libres. Il entend l'y aider et en tirer avantage pour sa politique en Amérique. Toute sa politique envers le Canada est liée au désir de ce dernier de pratiquer une politique qui soit indépendante. Il en fit part à M. Pearson lors d'une visite de celui-ci à Paris en janvier 1964, en ces termes:

En lui, nous reconnaissons une considérable réalité économique appelée, grâce à ses ressources et à ses capacités, à une expansion assez grande pour assurer son indépendance, ce qui est la condition même du désir que nous avons ici d'accroître nos rapports mutuels.<sup>38</sup>

Ainsi de Gaulle attache une importance primordiale à la liberté de manoeuvre du Canada dans le système international.

Dès 1960, de Gaulle avait souhaité être soutenu sur la scène internationale "par le Canada si valable et qui lui tient si fortement à coeur".<sup>39</sup> Toutefois ses bons souhaits n'ont pas eu de suite et il n'a pas trouvé dans les faits le désir d'indépendance exprimé, de même qu'il n'a pas rencontré l'appui désiré. Que ce soit au sujet des accords de Nassau de décembre 1962 entre Kennedy et MacMillan à propos desquels il est fort peu probable que le Premier ministre canadien y ait défendu auprès de ses confrères les positions françaises. Que ce soit à l'intérieur de l'O.T.A.N. où le retrait de la France du com-

---

<sup>38</sup> Charles de Gaulle, Discours et Messages, Tome IV, Pour l'effort, Ed. Plon, 1970, 457 pages, p. 161.

<sup>39</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome III, op. cit., p. 186.

mandement intégré à direction américaine ne rencontrera pas d'autres adhérents. Pour de Gaulle, une des causes de cet état de fait semble résider en ce que la direction de l'état est anglo-saxonne et que les français qui y participent "pratiquent le système".<sup>40</sup> Même si les Français-canadiens sont peu nombreux à la direction de l'état et que ceux qui y sont peuvent difficilement y défendre leurs intérêts, de Gaulle, lui, va essayer de tirer le plus d'avantages possibles de cette situation. Ce, il va le faire en tentant d'amener la masse des Français-canadiens à exercer sur leur gouvernement, à cause de l'intérêt que lui-même de Gaulle leur manifeste, autant de pression que possible pour forcer ce gouvernement à adopter un comportement en politique étrangère qui soit le plus possible en accord avec ce que de Gaulle considère être leurs intérêts propres à eux et par ricochet, en accord avec les intérêts de la France.

Pour ce faire, il entend bien corriger l'absence de la France au Canada pendant deux siècles et que la France nouvelle noue des liens étroits avec les Canadiens et surtout avec les Français-canadiens. Lors de son voyage de 1960, il avait entretenu John Diefenbaker à ce sujet:

J'indique au Premier ministre que la France attache maintenant au Canada une importance considérable, par comparaison avec l'indifférence relative qu'elle lui a si souvent montrée. D'abord, son propre renouveau ramène son attention et ses sentiments vers le rameau d'elle-même qui s'y est maintenu et développé.

---

<sup>40</sup> Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 252.

<sup>41</sup> Ibid., p. 253.

Il indique clairement les mêmes intentions à M. Pearson:

... et ce qui peut se passer au point de vue économique et à maints autres égards entre nous, Français en France, et ceux des habitants de votre vaste territoire qui sont notre peuple installé au Canada, ne laissent pas de nous émouvoir et de nous intéresser très spécialement et très profondément. Cependant, il ne saurait y avoir, dans cette solidarité particulière et naturelle, rien qui doive contrarier les heureuses relations de la République française avec votre Etat ...<sup>42</sup>

De même, à chaque discours qu'il prononce au Canada, il ne manque pas de se référer au fait français et aux liens qui lient les Français de part et d'autre de l'Atlantique.<sup>43</sup>

Durant la guerre 39-45, il lui est arrivé d'utiliser l'opinion publique française afin d'amener les gouvernants à ses vues.<sup>44</sup>

De la même façon, il espère que l'établissement de liens étroits entre lui et les Français-canadiens forcera le gouvernement canadien vers sa direction. Il compte que, si cette influence n'amène pas le Canada à supporter sa politique, cette pression française s'exerçant en son sein, l'empêchera de continuer à supporter, souvent inconditionnellement, la position des puissances anglo-saxonnes. Mais il n'obtiendra pas les résultats espérés.

Si d'une part, dans ses relations avec le Canada, il met l'emphasis sur ses relations avec les Français-canadiens, d'autre part il

---

<sup>42</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome IV, op. cit., p. 161.

<sup>43</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome III, op. cit., p. 184.  
Charles de Gaulle, Discours, Tome V, op. cit., p. 184.

<sup>44</sup>Charles de Gaulle, L'Unité, op. cit., p. 89.

ne fait jamais allusion aux Anglais-canadiens sinon que pour indiquer leurs différences avec leurs concitoyens français. De plus, lorsqu'il parle du gouvernement canadien, il le présente la plupart du temps comme un gouvernement très lié à la Couronne britannique. Ainsi lors d'un toast adressé à M. Jean Lesage à Paris en octobre 1961, saluait-il le représentant canadien en l'alliant à la Reine d'Angleterre:

...Canada... que nous saluons ce soir de toute notre amitié profonde en priant son éminent ambassadeur d'en transmettre le témoignage à sa gracieuse souveraine et à son gouvernement.<sup>45</sup>

Dans ses Mémoires d'espoir, il ne manque pas de relever le fait que le gouverneur-général, le chef de l'Etat est nommé par la Reine d'Angleterre alors que "le territoire se veut exempt de toute dépendance".<sup>46</sup> Et Dieu sait que personne plus que de Gaulle considère la Grande-Bretagne comme un pays soumis aux Etats-Unis.<sup>47</sup> Ainsi, le Canada est-il perçu, par de Gaulle comme un état qui, bien que tendant vers une indépendance d'action est doublement soumis aux Etats-Unis: d'abord de par ses liens coloniaux traditionnels avec la Grande-Bretagne et ainsi que par sa frontière et tout ce qui en résulte.

En fait les relations entre de Gaulle et le gouvernement canadien vont sans cesse se détériorer pour atteindre, en juillet 1967 et ce jusqu'au départ du Général en avril 1969, un point mort. En réponse

---

<sup>45</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome III, op. cit., p. 354.

<sup>46</sup> Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 251.

<sup>47</sup> Voir chapitre III, section intitulée: IMAGE - émergence de l'Europe, p. 88.

à une question, lors de sa Conférence de presse du 27 novembre 1967, de Gaulle mentionne deux conditions qu'il considérait devant être résolues pour que des relations véritables s'établissent entre la France et le Canada:

Il y a deux conditions. La première implique un changement complet de l'actuelle structure canadienne telle qu'elle résulte de l'Acte octroyé il y a cent ans par la reine d'Angleterre et qui créa la "Fédération". Cela aboutira forcément, à mon avis, à l'avènement du Québec au rang d'un Etat souverain, maître de son existence nationale, comme le sont par le monde tant et tant d'autres peuples ... Bien entendu, cet Etat du Québec aurait à régler, librement et en égal avec le reste du Canada, les modalités de leur coopération pour maîtriser et exploiter une nature très difficile sur d'immenses étendues et pour faire face à l'envahissement des Etats-Unis. Mais on ne voit pas comment les choses pourraient aboutir autrement, et du reste, si tel est leur aboutissement, il va de soi aussi que la France est toute prête, avec un ensemble canadien qui prendrait ce caractère nouveau, à entretenir les meilleurs relations possibles. La deuxième condition dont dépend la solution de ce grand problème, c'est que la solidarité française de part et d'autre de l'Atlantique s'organise.<sup>48</sup>

Ainsi de Gaulle ne peut envisager d'entretenir de relations valables et qui soient vraies avec l'Etat canadien tel qu'il est constitué parce que, selon lui, ses gouvernants ne sont pas représentatifs de la situation véritable de ce que sont les gouvernés.

Il l'indique dans un discours qu'il prononce le 26 juillet 1967<sup>49</sup> à Montréal. Rappelons que le gouvernement canadien avait jugé inacceptable son comportement du 24 juillet alors qu'il s'était écrié

---

<sup>48</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome V, op. cit., p. 239.

<sup>49</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome V, op. cit., pp. 195 à 198.

au balcon de l'Hôtel de Ville de Montréal: "Vive le Québec libre".<sup>50</sup>  
 A son tour, de Gaulle profite du discours qu'il prononce à Montréal  
 même, deux jours plus tard, pour lui indiquer son mépris en lui  
 disant:

Et quant au reste, tout ce qui grouille, gre-  
 nouille, scribouille, n'a pas d'importance histo-  
 rique dans ces grandes circonstances, pas plus  
 qu'il n'en eût jamais dans d'autres.<sup>51</sup>

Ce furent les derniers échanges publics entre de Gaulle et le  
 gouvernement canadien. Faute de rencontrer les transformations de la  
 Fédération canadienne qui aurait fait que l'interlocuteur de cette  
 Fédération aurait été jugé valable par lui, c'est-à-dire que les gou-  
 vernants canadiens auraient pratiqué une politique qui, selon le  
 Général, aurait correspondu à une réalité vraiment canadienne, il a  
 préféré s'abstenir de relations.

D'autre part, il n'a jamais retiré ce qu'il attendait de ses  
 relations avec le Canada c'est-à-dire que le Canada prenne ses dis-  
 tances face à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis pour jouer un rôle  
 qui, même s'il ne constituait pas un appui de la politique française  
 du moins aurait été indépendant face au monde anglo-saxon.

En résumé, nous pouvons dire que de Gaulle se montre intéressé  
 à établir des liens accrus entre la France et le Canada. Toutefois

---

<sup>50</sup> Ibid., p. 192.

<sup>51</sup> Ibid., p. 197.

la densité et l'intensité de ces liens seront en corrélation avec la liberté de manoeuvre que le Canada pourra acquérir dans le système international. Il voit le Canada comme un état du monde anglo-saxon, comme un état qui cherche à être lui-même et indépendant face à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis mais qui n'y parvient pas. Une des raisons pour lesquelles le Canada n'y parvient pas réside dans sa structure même, qui, vieillotte, ne donne pas à ses dirigeants la liberté de manoeuvre qui leur permette de jouer un rôle qui convienne aux aspirations de l'un et l'autre groupe. De ce fait de Gaulle ne peut tirer d'un état dont la structure ne tient pas compte de la réalité ethnique qui le compose, les avantages qu'il voudrait en retirer pour sa politique. Car cette politique implique que le Canada ait un rôle indépendant et fasse contrepoids à la puissance américaine en Amérique du Nord et au monde anglo-saxon dans son ensemble partout dans le système international. Aussi faute de rencontrer chez les dirigeants canadiens l'appui recherché, il va diriger de plus en plus ses regards et ses attentions vers le Québec.

#### Image des relations France-Québec

La situation en ce qui concerne le Québec allait se présenter sous un jour fort différent. En effet, dès son voyage au Canada, en avril 1960, de Gaulle avait mentionné au Premier ministre Diefenbaker que le "sort du Québec et des populations françaises implantées dans d'autres provinces"<sup>52</sup> touche désormais la France de très près.

---

<sup>52</sup>Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 253.

Mais ce n'est pas la France qui fit, la première, le rapprochement avec le Québec. C'est M. Jean Lesage, Premier ministre du Québec, qui alla rencontrer de Gaulle à Paris en octobre 1961. M. Maurice Couve de Murville, dans son livre "une politique étrangère, 1958-1969",<sup>53</sup> indique la satisfaction des dirigeants français face à la reprise en main de leurs affaires par les québécois telle que l'exposa M. Lesage à Paris. Il commente cette satisfaction en ces termes:

Engagé dans cet effort de renouveau, tout naturellement Lesage devait rencontrer la France. Il s'y rendit en octobre 1961. Qui d'autre aurait pu apporter une aide, et d'abord dans le domaine culturel, scientifique et technique? Qui d'autre aurait pu se réjouir de l'éveil authentique et spontané des Français du Canada, de ces ardeurs nouvelles qui se manifestaient, de ce désir de s'affranchir, de s'affirmer et d'entreprendre?<sup>54</sup>

Aussi, dès cette époque, c'est-à-dire 1961, de Gaulle identifie Canadiens-français et Québec:

Vous êtes le Québec! Vous êtes les Canadiens français.<sup>55</sup>

Il faut cependant noter que, si à compter de 1961, les relations avec les Français-canadiens, ce sont d'abord les relations avec les Québécois, de Gaulle mentionne tout de même très souvent le million et demi de Français du Canada qui ne résident pas au Québec. Après 1967, la France établira directement certains liens culturels

---

53

Maurice Couve de Murville, Une politique étrangère, 1958-1969, Paris, Plon, 1971, 500 p., pp. 451 à 456.

54 Ibid., pp. 453-454.

55 Charles de Gaulle, Discours, Tome III, op. cit., p. 353.

officieux avec les deux cents cinquante milles Acadiens et avec certains groupes des provinces de l'Ouest. On se souviendra, à cet effet, du zèle du Premier ministre Trudeau à dénoncer, peu après son accession au pouvoir en 1968, "l'affaire Rossillon".

De même que le Général identifie les relations de la France avec les Canadiens-français aux relations de la France avec le Québec, de même, il identifie l'oeuvre des Français de part et d'autre de l'Atlantique comme deux oeuvres conjuguées et liées. Il n'a pas manqué de le souligner à M. Jean Drapeau lors d'une réception à l'Hôtel de Ville de Montréal le 26 juillet 1967:

Votre oeuvre et celle des Français de France, ce sont deux oeuvres conjuguées, ce sont deux oeuvres liées, ce sont des oeuvres qui procèdent de la même inspiration, ce sont des oeuvres françaises. N'ayons pas peur de le voir, de le dire et de le faire.<sup>56</sup>

De Gaulle identifie les Canadiens-français au Québec et il identifie les Français, de part et d'autre de l'Atlantique, comme poursuivant une oeuvre conjuguée. Mais davantage encore, il identifie le Québec qui "a pris un grand essor moderne"<sup>57</sup> à la France "aujourd'hui en pleine rénovation".<sup>58</sup> Ainsi ces deux états français, malgré les épreuves que l'histoire leur a chacun infligées, pénètrent-ils ensemble dans l'époque moderne et sont amenés à entretenir "cet ensemble grandissant de rapports et de liens qu'on est convenu d'appeler la

---

<sup>56</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome V, op. cit., p. 197.

<sup>57</sup> Ibid., p. 186.

<sup>58</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome III, op. cit., p. 353.

coopération du Québec et de la France".<sup>59</sup>

Conséquemment, de Gaulle identifie la prise en main de leurs affaires par les Français-Canadiens du Québec à la liberté d'action qu'il est lui-même en train de rendre à la France en Europe. Il en fait part à M. Lesage en ces termes:

Sachez bien, en effet, que nous, Français, comprenons mieux que personne votre souci de prendre à votre compte la conduite de vos affaires économiques,...

<sup>60</sup>

Il considère qu'il n'y a rien de plus normal que le peuple français du Canada puisse "disposer de lui-même".<sup>61</sup> Pour lui, cela correspond à l'esprit de l'époque, comme il l'indiquait dans un discours prononcé à Québec le 23 juillet 1967:

... on assiste ici, comme en maintes régions du monde, à l'avènement d'un peuple qui, dans tous les domaines, veut disposer de lui-même et prendre en main ses destinées. Qui donc pourrait s'étonner ou s'alarmer d'un mouvement aussi conforme aux conditions modernes de l'équilibre de notre univers et à l'esprit de notre temps?<sup>62</sup>

De Gaulle lui-même considère que rien n'est plus naturel que la France, après d'immenses épreuves, mais aujourd'hui en plein essor, fournisse son concours à ce qui est entrepris au Québec.<sup>63</sup> Il déclarait, à ce sujet, à Montréal, le 26 juillet 1967:

---

<sup>59</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome V, op. cit., p. 175.

<sup>60</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome III, op. cit., p. 354.

<sup>61</sup>Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 254.

<sup>62</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome V, op. cit., pp. 188-189.

<sup>63</sup>Ibid., p. 189.

..."et je voudrais que, quand je vous aurai quitté avec ceux qui m'accompagnent, vous gardiez l'idée que la présence pour quelques jours du Général de Gaulle dans ce Québec en pleine évolution, ce Québec qui se révèle, ce Québec qui se décide, ce Québec qui devient maître de lui, mon voyage aura pu contribuer à votre élan".<sup>64</sup>

Et de Gaulle va faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider le Québec dans cet élan vers son devenir. Car il remarque "qu'à mesure que se révèle et s'élève le Québec, les liens vont en se resserrant et en se multipliant avec la France".<sup>65</sup> Et il n'est pas sans connaître le déficit croissant de la balance commerciale française envers le Canada<sup>66</sup> et les avantages que la France peut tirer de cet affranchissement, de ce développement, tant à court qu'à long terme.<sup>67</sup> Il en fait mention lors de son allocution, désormais célèbre, prononcée au balcon de l'Hôtel de Ville de Montréal, le 24 juillet 1967:

Et d'ailleurs le concours que la France va, tous les jours un peu plus, prêter ici, elle sait bien que vous le lui rendrez, parce que vous êtes en train de vous constituer des élites, des usines, des entreprises, des laboratoires, qui feront l'étonnement de tous et qui, un jour, j'en suis sûr, vous permettront d'aider la France.<sup>68</sup>

De Gaulle est conscient que le Québec "n'est pas seulement une entité politique de plus en plus affirmée"<sup>69</sup> mais aussi une réa-

---

<sup>64</sup>Ibid., p. 197.

<sup>65</sup>Ibid., p. 189.

<sup>66</sup>André Bernard, Pourquoi la France doit aider le Québec, in La Presse, Montréal, 5 août 1967, p. 5.

<sup>67</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome V, op. cit., p. 189.

<sup>68</sup>Ibid., p. 192.

<sup>69</sup>Ibid., p. 188.

lité économique qui va grandissant.<sup>70</sup> Mais le Président de la Ve République a d'autres raisons d'aider le Québec à devenir plus fort et plus prospère. En effet le rôle de contrepoids qu'il aurait voulu voir jouer par le Canada face aux Etats-Unis en Amérique même ne s'est pas réalisé. Il espère que la prise en main de leur politique par les francophones aura pour conséquence d'éviter l'assimilation qui semble se dessiner entre le Canada et son puissant voisin. Se référant à cet état de fait, de Gaulle s'exprimait ainsi à Québec en juillet 1967:

... ce que les Français d'ici, une fois devenus maîtres d'eux-mêmes, auront à faire pour organiser en conjonction avec les autres Canadiens les moyens de sauvegarder leur substance et leur indépendance au contact de l'Etat colossal qui est leur voisin, ce sont des mérites, des progrès, des espoirs, qui ne peuvent, en fin de compte, que servir à tous les hommes.<sup>71</sup>

Afin d'aider le Québec à poursuivre la route vers son émancipation, de Gaulle va travailler à développer les relations et la coopération France-Québec. En 1970, la France a multiplié par huit son effort de 1967 en ce qui concerne les crédits affectés à cette coopération.<sup>72</sup> L'effort du Québec demeurera financièrement plus modeste.<sup>73</sup> Toutefois de Gaulle, après sa visite de 1967, considérait que cette coopération était établie pour durer longtemps. Il déclarait

---

<sup>70</sup>Ibid., p. 188.

<sup>71</sup>Ibid., p. 190.

<sup>72</sup>Pierre Louis Guertin, Et de Gaulle vint ... Ed. Claude Langevin, 1970, 229 p., p. 174.

<sup>73</sup>Ibid., p. 174.

à ce sujet, à M. J.G. Cardinal, vice-président du Conseil des ministres du Québec, en visite à Paris, en janvier 1969:

Parce que nous l'avons compris, nous sommes maintenant décidés à nous aider mutuellement et par préférence, afin que les liens tissés de nouveau entre le Québec et la mère-patrie nous rendent plus forts pour lutter dans toutes les activités modernes.<sup>74</sup>

Ainsi l'image que de Gaulle entretient du Québec devient, dès 1961, celle de l'état politique des Français-canadiens. Les relations qu'il aurait voulu établir avec les Français-canadiens par le moyen du gouvernement fédéral il sera amené faute de la représentativité de ce dernier, à les établir avec le gouvernement du Québec. Il identifie l'oeuvre des Français comme un même chose de quelque côté de l'Atlantique qu'elle soit. Il voit chez les Français-canadiens un désir d'affranchissement et un désir de renouveau qui s'exprime par l'attitude nouvelle de l'état québécois. Ceci l'amène à identifier le Québec qui se fait à la France nouvelle que lui-même est en train de bâtir. Il entend appuyer les québécois dans leur cheminement vers le renouveau car il constate que plus le Québec devient québécois et français, davantage il tend à se rapprocher et à nouer des liens avec la France. Considérant le potentiel économique du Québec et sa situation géographique, il compte en tirer, pour la France, des avantages à court et à long terme, car il

---

<sup>74</sup>Charles de Gaulle, Discours, Tome V, op. cit., p. 374.

considère qu'un oeuvre française, de quelque côté de l'Atlantique qu'elle soit servira avant tout une autre oeuvre française.

---

\*\*  
Disons avant de poursuivre qu'une des critiques qu'on peut apporter au présent chapitre est qu'il ne présente pas comme c'était le cas du chapitre précédent, une première section qui aurait préalablement décrit en quoi consiste la Fédération canadienne et le Canada.

Nous acceptons cette critique mais rappelons que le but de la thèse n'est pas d'établir la conformité qui existe entre l'image qu'entretient de Gaulle du milieu politique et la réalité de ce milieu, mais plutôt d'établir l'image qu'il entretient du milieu politique afin de déterminer la cohérence ou non cohérence de son comportement politique, ou en d'autres mots, si sa politique canadienne et québécoise s'insère ou non dans le schéma de sa politique globale.

Soulignons cependant que nous aurions aimé situer le lecteur à ce sujet, mais que la description objective d'une telle situation aurait requis une étude très considérable et de beaucoup plus d'envergure que ne le nécessite l'objet de la présente thèse; par conséquent, nous n'avons considéré que ce qui était requis pour notre étude, c'est-à-dire, les images qu'entretenait de Gaulle des Français-canadiens et de leur milieu politique.

CONCLUSION

UN COMPORTEMENT LOGIQUE, FONCTION D'UNE IMAGE STABLE

"Autrefois, je considérais que chaque original était un malade ou un anormal, mais à présent, je considère que l'état normal d'un homme est d'être un original."

Anton Pavlovitch Tchékhov.

Une attention spéciale à tout ce qui est français.

Après avoir grandi dans un climat où tout était tourné vers la grandeur passée de la France, de Gaulle orienta sa carrière vers les armes et bien au-delà des armes, il se consacra à la patrie. Cet engagement envers la patrie dépasse le simple engagement professionnel et l'englobe corps et âme. Ainsi, les lettres occupent une place prépondérante en France, il deviendra un homme de lettres car il considère que c'est là une façon de servir la patrie. Toute sa vie est ainsi orientée; sa carrière militaire l'amène finalement à s'engager en politique. Il avait développé une pensée dont les principaux éléments lui sont bien particuliers et son comportement politique devait par la suite refléter cette originalité.

Une des dimensions de cette originalité réside dans le combat qu'il livre pour la France et au-delà de la France, pour tout ce qui est français. En effet, il se bat pour ce qui est français, car il voit une interrelation très étroite et un intérêt réciproque entre la France et tout ce qui est français dans le monde. Se battre pour tout ce qui est français constitue donc pour lui un investissement qui ne peut manquer de servir la France d'une façon ou d'une autre. En fait,

il croit que tout ce que la France a semé tout au long de son histoire, où que ce soit dans le monde, doit lui servir. Il remarquait, à ce sujet, lors de son passage en Louisiane en 1960:

... je me sens saisi par la grandeur du passé, mais aussi convaincu que son legs peut être dans l'avenir, utile à notre rayonnement!<sup>1</sup>

C'est cet état d'esprit qui caractérise le Général dans ses relations avec tous les états francophones. Ainsi parle-t-il de l'Algérie comme de celle qui se souviendra d'avoir été française tout comme la France se souvient d'avoir été romaine; ainsi qualifie-t-il les Français-canadiens de "rameau du peuple français en terre d'Amérique".

Face à cette attitude que présente le Général pour tout ce qui est français, certains ont prétendu qu'il voulait établir une politique mondiale de la francophonie à direction française. Nous croyons avoir démontré que le concept même de francophonie est contemporain de son troisième âge, qu'il ne l'ignore pas mais il n'en fait pas un des buts de sa politique car l'image qu'il veut projeter de la France dans le monde en est une de liberté et d'humanité. Au contraire, comme nous l'avons vu, une politique mondiale de la francophonie à direction française aurait impliqué que la France joue auprès des autres états francophones plus petits un rôle de domination, image dont elle tend le plus possible à s'éloigner et qu'elle s'efforce de faire oublier pendant cette période de libéralisation et d'accession aux indépendances que présentent les années 1960.

---

<sup>1</sup>Charles de Gaulle, Mémoires d'espoir, Tome I, Le Renouveau, 1958-1962, Paris, Plon, 1970, 315 pages, p. 259.

Quant aux organismes supra-nationaux francophones, telle l'Agence de coopération culturelle et technique, de Gaulle les voit comme des forum où les états peuvent présenter et faire valoir leurs points de vue et non comme des organismes qui viendraient imposer aux états qui en sont membres une ligne de conduite à laquelle devraient se conformer les états membres, ce qui aurait comme conséquence de réduire leur liberté de manoeuvre dans le système international. Et nous avons vu<sup>2</sup> que de Gaulle veut promouvoir tant l'indépendance de la France que celle des autres états du système, car, pour lui qui n'a pas les ressources suffisantes pour jouer le jeu des Super-Grands au même niveau qu'eux, il entend contrebalancer leur pouvoir en aidant le plus grand nombre d'états possible dans le système à pratiquer une politique libre et qui soit vraiment la leur, leur permettant ainsi de se libérer et de sortir du giron du Super-Grand qui les domine. C'est pourquoi de Gaulle accorde tant d'importance à l'indépendance pour la survie et la vie d'un état, car l'indépendance devient un prérequis pour qu'un état puisse actualiser sa liberté de manoeuvre dans le système international.

Notons enfin que sous la présidence de de Gaulle même si ce dernier perçoit la France comme le centre, l'état-ressource de tout ce qui est français dans le monde, le rôle de la France a été plutôt effacé à l'intérieur des organismes francophones. Ce fut le cas lors de la première Conférence de Niamey, en février 1969, conférence qui jetta

---

<sup>2</sup>Voir chapitre quatrième, section intitulée: l'Indépendance, p. 120.

les bases de l'Agence de coopération culturelle et technique, organisme qui est, en somme, principalement un produit des états francophones africains.

Ce sont là les principaux éléments qui nous amènent à conclure que de Gaulle, bien qu'il se batte et défende tout ce qui est français dans le monde, ne pensait pas en termes de politique mondiale de la francophonie mais en termes de politique mondiale de la France seule, politique où tous les éléments perçus comme pouvant servir cette politique sont intégrés dans le schéma global. Partie de ces éléments perçus comme pouvant servir cette politique sont les éléments francophones répartis ici et là dans le système international, et plus particulièrement, pour ce qui concerne la présente étude, les éléments français du Canada. C'est ce qui lui faisait dire:

... l'équilibre général du monde ne peut que gagner à la présence et à l'expansion sur le sol du Nouveau Continent, d'une entité française, de souche, de culture et d'activité.<sup>3</sup>

ou encore, à Québec, le 23 juillet 1967:

... ce que les Français d'ici, une fois devenus maîtres d'eux-mêmes, auront à faire pour organiser en conjonction avec les autres Canadiens les moyens de sauvegarder leur substance et leur indépendance au contact de l'Etat colossal qui est leur voisin, ce sont des mérites, des progrès, des espoirs, qui ne peuvent, en fin de compte, que servir à tous les hommes. Mais n'est-ce pas dans l'ordre des choses, puisque ce sont des mérites, des progrès, des espoirs, français?<sup>4</sup>

---

<sup>3</sup>Charles de Gaulle, Discours et Messages, 1958-1962, Tome III, Avec le Renouveau, Paris, Plon, 1970, 443 pages, p. 354.

<sup>4</sup>Charles de Gaulle, Discours et Messages, 1966-1969, Tome V, Vers le Terme, Paris, Plon, 1970, 418 pages, p. 190.

En fait, ce que de Gaulle poursuit en pratiquant une politique de défense et de promotion de ce qui est français partout dans le monde, c'est la survie même de la France et bien au-delà de cette survie la prospérité tant culturelle, économique, scientifique, technique, etc... de la Ve République. C'est pourquoi luttant pour ce qui est français, partout dans le monde, il considère travailler pour la France.

Bien au-delà de la France, de Gaulle considère que la réussite de ce qui est français ne peut que servir l'humanité car, pour lui, tout ce qui est français, et réellement français, correspond au caractère profondément universel de l'homme. Pour lui, l'humanité ne peut que trouver son avantage dans le développement de la culture française et prendre "le chemin de ce qui est moderne sans perdre ce qui est humain".<sup>5</sup> Ainsi sa motivation à poursuivre une oeuvre française, où qu'elle soit, et à achever une réussite française est-elle très grande. Son comportement dans ses relations avec les Français-canadiens en constitue une preuve.

Vision des relations avec les Français-canadiens:

un investissement pour l'avenir;

Même si de Gaulle défend tout ce qui est français, son implication à le faire ne présente pas la même intensité partout. Pour le cas qui nous occupe ici, soit les relations de de Gaulle avec les Français-canadiens, notons que son implication est très grande car il considère le peuple français-canadiens comme un morceau du peuple français

---

<sup>5</sup>Ibid., p. 196.

"par le sang qui coule dans ses veines, par la langue qui est la sienne, par la religion qu'il pratique, par l'esprit, les mots, les gestes, les noms, les coutumes, le comportement de ses familles, de ses hommes, de ses femmes, de ses enfants, enfin par la conscience profonde qu'il a de sa propre communauté".<sup>6</sup>

Suite à cette perception, de Gaulle entend développer et entretenir des relations étroites avec ce morceau du peuple français en terre canadienne. Mais voici qu'il ne rencontre pas chez les dirigeants en majorité anglophones d'une Fédération qu'il juge mal à son aise, les mêmes désirs et les mêmes attitudes que lui-même affiche quant à l'étroitesse des relations qu'il voudrait établir avec les Français-canadiens. Quant aux quelques dirigeants francophones de la Fédération, il considère qu'ils pratiquent le système, ce système majoritairement anglo-saxon et que, par conséquent, ils ne sont pas représentatifs des intérêts des Français-canadiens qu'ils sont censés représenter. C'est pourquoi lorsqu'il parle du Gouvernement canadien d'Ottawa, il en parle comme de celui qui "détermine à s'angliciser".<sup>7</sup> Mais laissons la parole au Général qui résume, peu après son voyage au Québec, soit lors de sa Conférence de presse du 27 novembre 1967, une des dimensions de la question des relations entre les Français-canadiens et le gouvernement central.

En effet, étant donné la situation, rurale, isolée, inférieure dans laquelle était reléguée la communauté française, l'industrialisation s'est faite, pour ainsi dire, par-dessus elle; l'industrialisation qui, là comme partout, commande la vie moderne. On voyait donc

---

<sup>6</sup>Ibid., pp. 187-188.

<sup>7</sup>Ibid., p. 236.

même au Québec, les Anglo-Saxons fournir les capitaux, les patrons, les directeurs, les ingénieurs, former à leur façon et pour le service de leurs entreprises une grande partie de la population active, bref disposer des ressources du pays. Cette prédominance, conjuguée avec l'action, qualifiée de "fédérale", mais inévitablement partielle, du Gouvernement Canadien d'Ottawa, mettait dans une situation de plus en plus inférieure les Français et exposait à des dangers croissants leur langue, leur substance, leur caractère. C'est à quoi ils ne se résignaient pas du tout, et ils s'y résignaient d'autant moins que, tardivement mais vigoureusement, ils se mettaient en mesure d'assumer eux-mêmes leur propre développement.<sup>8</sup>

Par conséquent, faute de rencontrer chez les dirigeants une représentation des intérêts de ceux avec qui il entend établir des relations étroites, les liens avec les Français-canadiens ne pourront pas se développer suivant les canaux habituels des relations diplomatiques et extérieures, soit par les relations Paris-Ottawa. Aussi de Gaulle répond-il avec empressement aux avances du Gouvernement du Québec de telle sorte que les relations entre la France et les Français-canadiens deviennent, d'abord et avant tout, les relations France-Québec.

Et que de Gaulle entend-il tirer de ses relations avec le Québec? Disons d'abord que de Gaulle identifie la France comme la mère-patrie du Québec. Il le dit à plusieurs reprises et à l'occasion de la visite à Paris en janvier 1969 de M. J.G. Cardinal, vice-président du Conseil des Ministres du Québec:

... liens tissés de nouveau entre le Québec et la mère-patrie ...<sup>9</sup>

---

<sup>8</sup>Ibid., p. 237.

<sup>9</sup>Ibid., p. 374. Voir aussi Chapitre V, section intitulée: Les relations France-Québec, p. 179.

L'emploi de l'expression "mère-patrie" se passe de commentaires et nous apparaît des plus révélatrice de l'image qu'entretient le Général. Car même s'il perçoit le Québec comme un état qui n'entretient juridiquement aucun lien de dépendance envers la France, et qu'il voudrait le voir libéré de tout lien de dépendance avec le reste du Canada, pour lui, sa condition historique lie le destin du Québec à la France et lui de Gaulle, convaincu que tout ce qui est français doit servir la France, y trouve une communauté d'intérêts qu'il ne peut manquer de défendre.

Il sait l'avantage qu'a pu tirer la Grande Bretagne, plus spécialement lors de la guerre 39-45, de ses liens particuliers avec le Canada et de ses affinités culturelles avec les Etats-Unis. Il voit le potentiel économique du Québec<sup>10</sup> et compte que la France pourra, elle aussi, tirer un jour des avantages non négligeables de ses relations avec ses enfants d'Amérique.<sup>11</sup> L'intérêt de de Gaulle pour la question des Français-canadiens et son implication personnelle pour les aider dans leur élan sont en quelque sorte la démonstration dans les faits de ce qu'il ne cesse de répéter, à savoir que les liens étroits de sang et de culture qui unissent les Français de part et d'autre de l'Atlantique font de ces deux oeuvres françaises des oeuvres liées, des oeuvres conjuguées.

De Gaulle observe que plus les Français-canadiens deviennent eux-mêmes, plus ils tendent à se rapprocher de la France et il considère

---

<sup>10</sup>Ibid., p. 188.

<sup>11</sup>Ibid., p. 192.

que la France ne peut que tirer des avantages de ce rapprochement. Ce qu'il veut, c'est aider les Français-canadiens à prendre en main leur destinée et ainsi hâter le rapprochement désiré vers la France. Et de qui d'autres, suivant le mot de Couve de Murville, pourraient-ils se rapprocher? Et de Gaulle ne négligera rien pour les y aider, car il sait que cela ne peut qu'être bénéfique pour son pays.

En effet, nous l'avons vu au chapitre quatrième, de Gaulle pense "économie". Il y pense à court terme, mais surtout à long terme. Il sait que l'avènement d'un état français en terre d'Amérique ne peut que servir la France tant politiquement qu'économiquement. Il l'exprimait dans un discours prononcé à Québec le 23 juillet 1967 en ces termes:

Que le pays d'où vos pères sont venus ... se trouve en plein essor de renouvellement, fournisse son concours à ce que vous entreprenez, rien, aujourd'hui, n'est plus naturel. Inversement, rien ne le sera davantage demain que la part que les savants, les artistes, les cadres, que vous êtes en train de former, prendront à la marche en avant d'une France qui se rajeunit. N'est-il pas, par exemple, aussi encourageant que possible, que les universités de Québec, de Montréal, de Sherbrooke, et les universités de France soient en relations régulières et que nous échangeions en nombre croissant des professeurs, des ingénieurs, des techniciens, des étudiants? N'est-il pas caractéristique que l'Hydro-Québec, votre puissante entreprise nationale, collabore directement avec l'Electricité de France, qu'il s'agisse des recherches, ou bien des hautes tensions où vous êtes passés maîtres, ou de l'emploi de l'énergie atomique pour produire l'électricité, ou bien du gigantesque barrage de la Manicouagan? N'est-il pas significatif que nous ayons décidé d'établir bientôt entre nous, par le moyen d'un satellite spatial, un réseau français de communications ...<sup>12</sup>

---

<sup>12</sup>Ibid., p. 189.

Une seconde donnée vient renforcer l'intérêt que de Gaulle porte aux Français-canadiens, c'est leur résistance à l'assimilation. Rappelons que l'homme du 18 juin n'a pas rencontré en France, que ce soit avant ou après 1940, des échos toujours favorables à ses vues autonomistes. L'identification de de Gaulle avec les Français-canadiens à ce sujet est très grande et il ne manque pas de souligner l'intérêt qu'il porte au déploiement de cette résistance historique qu'il perçoit désormais comme une vigueur active.

Le combat que livrent au Canada les francophones symbolise pour le Général, le combat que livrent, partout dans le monde, les français pour résister à l'assimilation "dans une époque où domine la loi du plus grand nombre".<sup>14</sup> La victoire ou la défaite, c'est-à-dire l'indépendance ou l'assimilation des français sur le sol canadien présente pour lui la démonstration de ce qui peut être fait ailleurs.<sup>15</sup>

Et c'est là une dimension qui invite de Gaulle à appuyer les Français-canadiens et le Québec dans son élan car il veut présenter aux Français dans le monde mais surtout aux Français de France un exemple qui ne peut que les stimuler dans le sens où de Gaulle lui-même veut les entraîner. C'est ce qui lui faisait dire, lors de son allocution prononcée au balcon de l'Hôtel de Ville de Montréal, le 24 juillet 1967:

"La France entière sait, voit, entend, ce qui se passe ici et je puis vous dire qu'elle en vaudra mieux."<sup>16</sup>

En somme, de Gaulle qui défend ce qui est français dans le monde parce qu'il y voit un intérêt pour la France trouve au Canada

---

<sup>16</sup>Ibid., p. 192.

plusieurs autres motifs qui l'incitent à établir des relations étroites avec les Français-canadiens. Ces motifs, nous l'avons vu, sont tant d'ordre économique, politique que psychologique. Toutefois, le Président de la Ve République, après avoir été incapable d'établir, par le moyen des relations gouvernementales canadiennes officielles, les relations qu'il désirait développer avec les Français-canadiens, est amené à évaluer le système politique dans lequel évoluent ces derniers comme un système qui ne leur permet pas la libre expression de ce qu'ils sont ni de leurs intérêts. C'est pourquoi il les soutient dans leur élan et appuie leur marche vers la formation d'un état indépendant qui leur fournirait un cadre administratif qui leur soit propre, car il voit là tant l'esprit du temps qu'un processus historique irréversible. Il compte que son comportement agira comme catalyseur et activera ce processus historique car il remarque que plus le Québec devient lui-même, c'est-à-dire libre, plus il tend à se rapprocher de la France. Et de Gaulle compte que la France tirera des avantages de cette autonomie.

Une politique conforme au schéma et à l'image de sa politique globale.

Voyons maintenant, au niveau global, de quelle façon s'explique la politique canadienne et québécoise du général de Gaulle.

Lorsque de Gaulle revint à la direction des affaires françaises en 1958, son principal but consistait à réaliser son ambition de toujours, soit de placer la France au premier rang des nations européennes et au-delà de l'Europe, au premier rang de toutes les nations de telle sorte qu'elle puisse un jour jouer le rôle d'arbitre entre le monde soviétique et le monde anglo-saxon. Toute sa formation l'avait con-

ditionné à allier à l'image de la France, la grandeur, le prestige, le rang qu'elle avait occupé en Europe jusqu'au début de ce siècle.

Sa façon de considérer la direction de l'état est très particulière et correspond, selon lui, à l'esprit, à l'essence de ce qu'est la France éternelle. Ainsi, en tant que chef de l'état il place l'emphase sur une politique étrangère ambitieuse comme moyen d'unir les Français, et que placés devant le défi, ils s'unissent et travaillent ensemble à la prospérité de l'état. Sa connaissance peu commune tant de l'histoire de France que de l'histoire européenne l'amène à dégager du jeu de balance entre les états européens les règles qui feront de lui un maître de ce jeu d'équilibre, non seulement en Europe mais à la grandeur de la planète. De plus, les années passées comme Chef de la France libre lui ont permis de vivre au premier rang l'évolution d'une configuration du rapport des forces qui va se déplacer de l'Europe vers les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Aussi lorsqu'il revient au pouvoir en 1958 n'est-il pas ignorant de la situation globale de l'ensemble du système, des idéologies et des mentalités en place, des intérêts en cause, de plusieurs des personnes en poste, non plus que de l'avantage que tirent les deux Super-Grands à maintenir l'état de tension communément appelé guerre froide qui oblige tous les autres états à s'abriter sous le parapluie de celui des deux qui ne les menace pas. La France est un de ces états-là.

La première préoccupation de son nouveau Président consiste à hisser la France à la direction de l'Alliance dont elle est partie au même titre que les autres états, sauf les Etats-Unis qui en sont

les leaders et la Grande Bretagne qui, à cause de ses relations particulières avec Washington, jouit de privilèges particuliers, spécialement dans le domaine de l'armement. Mais, il ne rencontrera pas d'échos favorables à ses avances, ni de la part du leader, c'est-à-dire Washington, ni de la part du second, c'est-à-dire Londres.

De Gaulle a une vision du jeu politique entre les états qui est basée sur la ruse, certes, mais aussi sur la balance du pouvoir. Sa formation d'historien lui a permis d'assimiler ce que fut ce jeu tout au long de l'histoire européenne depuis César. Aussi, la tension de la guerre froide ne permet que difficilement ce jeu, car tous les états sont polarisés autour des deux Super-Grands. Pour modifier cet équilibre, de Gaulle fera de la paix l'objectif premier de toute sa politique extérieure afin d'amener la détente dans le monde et d'enlever aux deux Super-Grands les avantages qu'ils tirent de cette guerre des nerfs pour leur leadership. Pour apporter cette détente, il sera amené à élaborer et entretenir des liens avec les états de l'un et l'autre bloc.

A l'Est ses liens préférentiels vont à l'U.R.S.S., leader d'une des coalitions, qu'il tente d'amener tantôt par la force, tantôt par la ruse, tantôt par l'amitié, soit en dotant la France d'armes thermonucléaires et en formant une Europe forte qui constitue un mur contre l'agressivité russe, soit en liant avec elle des liens étroits de collaboration, à ne plus présenter une menace pour les états de l'Ouest de telle sorte que ceux-ci ne se sentent pas pressés de recourir à la protection américaine.

Il va aussi élaborer et entretenir des liens étroits avec les

autres états de l'Est, particulièrement avec la Pologne et la Roumanie, mais aussi avec tous les autres de telle sorte que, en montrant aux Etats de l'Est que la France s'affranchit du leadership américain en Europe de l'Ouest, eux aussi fassent de même face à l'U.R.S.S., affaiblissant la position relative de cette dernière à la tête de sa coalition, et établissant de cette façon des jalons vers une politique mondiale de détente où la configuration du rapport des forces ne sera plus bipolaire mais multipolaire. De Gaulle cherche la multipolarité du système, car plus il y aura de centres de forces dans le système, plus la puissance des deux Super-Grands sera amoindrie, et conséquemment plus les chances de la France seront grandes de naviguer et de jouer un jeu de balance qui la valorisera.

C'est dans ce sens qu'il convient de regarder sa reconnaissance de la Chine populaire. C'est aussi dans ce sens qu'il faut interpréter sa politique à l'Ouest. En effet, son but consiste à se détacher de l'emprise américaine. Il essaie d'abord en tentant de devenir leur égal à la tête de la coalition puis, devant l'absence évidente du non-intérêt de ces derniers à cette proposition, il va se retirer de la coalition pour tenter de poursuivre une politique de l'Europe à direction française. Devant l'échec de cette dernière politique il se résigne à pratiquer une politique mondiale de la France seule. A la différence de l'Est, où ses relations étroites avec l'U.R.S.S. sont fonction en quelque sorte de la permission dont il a besoin de cette dernière pour poursuivre des relations avec ses satellites, à l'Ouest, de Gaulle pratique une politique où la relation principale en Europe s'établit non pas avec le plus fort de l'heure, soit l'Angleterre, mais avec tous les autres et particulièrement le

plus mal en point politiquement suite aux divisions dont elle a été victime après la guerre, soit la République fédérale.

En Amérique, ses relations s'établissent davantage avec tous les autres mais aussi avec le plus fort, soit les Américains. Toutefois, sa tournée en Amérique latine en 1964, ses voyages au Canada, ses relations étroites avec celui-ci et celle-là constituent des pièces de son grand jeu qui consiste à offrir une troisième voie à ceux qui veulent se libérer de l'emprise de l'un ou l'autre des Super-Grands. Du moins espère-t-il dans l'immédiat faire contrepoids aux leaders de l'Alliance atlantique, soit les américains et les anglo-saxons, afin de réaliser son but, celui de placer la France au premier rang de telle sorte qu'elle puisse jouer le rôle d'arbitre entre les deux blocs. Il veut se placer de telle sorte qu'il oblige les leaders de l'un et l'autre camp à passer par lui, ce de façon continue et spéciale.

Ainsi tous ses gestes sont calculés et visent à affaiblir la position des deux Super-Grands dans le système. Il ira crier son indignation à Phom-Penh en septembre 1966. Il donne une leçon aux Américains sur ce qu'ils auraient dû faire face à Cuba en empêchant que l'Algérie ne passe au camp socialiste. Il refuse l'entrée de la Grande-Bretagne dans le marché commun européen, d'autant plus qu'il la sait soutenue par les Etats-Unis. Tout geste politique posé par de Gaulle ne l'est qu'après avoir été savamment calculé comme faisant partie du grand schéma de sa politique globale qui vise, dans ce jeu de balance planétaire, comme nous l'avons déjà dit, l'affaiblissement de la position des Super-Grands afin de renforcer celle de la France. Aussi l'accroissement des relations entre la France et les autres états du système

présente-t-il un intérêt particulier pour le Général. C'est ce qui lui faisait écrire dans le *Renouveau*:

Le changement de la situation morale, diplomatique et matérielle de la France déclenche vers Paris des visites qui iront se multipliant et contribueront à faire de notre capitale un centre de politique mondiale plus actif qu'il ne l'avait été depuis des générations.<sup>17</sup>

En effet, cette activité diplomatique est, pour de Gaulle, le signe de la reprise en main des affaires par Paris. Et il s'agit là d'une condition première en vue d'assurer que la France joue le rôle de premier plan que veut lui faire jouer le Général: que sa politique étrangère soit si active et omniprésente qu'aucun état du monde ne puisse y être indifférent. Voici de quelle façon le Général a exprimé cette nouvelle réalité:

Pour l'opinion étrangère, notre pays est devenu soudain un des acteurs principaux d'une pièce où l'on ne voyait plus en lui qu'un figurant. Quant aux gouvernements, qu'ils soient ceux du camp allié, ou des pays de l'Est, ou du tiers-monde, ils comprennent qu'on est entré dans une période politique où la France, renouant la chaîne des temps, se commande désormais elle-même et que le mieux est, suivant les cas, de s'en accommoder ou bien d'en tirer parti.<sup>18</sup>

C'est dans ce contexte que s'explique sa politique canadienne et québécoise. Autant de Gaulle voit l'Amérique latine comme un continent avec lequel il peut utiliser ses liens européens, latins et chrétiens, pour lui permettre de se rapprocher de la France et d'exprimer indirectement et directement ainsi son anti-américanisme, autant,

---

<sup>17</sup> Charles de Gaulle, *Le Renouveau*, op. cit., p. 274.

<sup>18</sup> Ibid., p. 218.

dans ses relations avec le Canada, de Gaulle entend exploiter le fait qu'il s'y trouve un rameau du peuple français qui y vit depuis plus de trois siècles. Considérant que tout ce qui est français où que ce soit ne doit pas manquer de servir un jour la France, il entend, dès 1960, profiter de cette situation pour amener le gouvernement canadien à jouer le pion du contrepoids qu'il veut lui voir jouer en Amérique du Nord face aux américains. Pour ce faire, il ne manque pas d'invoquer face aux dirigeants en majorité anglophone d'un état canadien lui-même majoritairement anglophone et tout dominé par la puissance et l'économie anglo-saxonne, le fait que lui, de Gaulle, entend établir des liens très étroits avec le rameau du peuple français qui se trouve en terre canadienne. La structure même de la Fédération canadienne, la mentalité de ses groupes ethniques, sa situation géographique, ses liens traditionnels tant avec la Grande-Bretagne que ses liens économiques croissants avec son puissant voisin du Sud, la situation de relative faiblesse qui amène ses dirigeants francophones à pratiquer le système, etc..., eurent comme conséquence que, le Canada ayant cherché à s'orienter vers une politique indépendante, n'y parvint pas et conséquemment, les souhaits qu'en avait entretenu le Général pour sa politique de contrepoids ne se réalisèrent pas.

Voici toutefois un évènement inespéré. Un dénommé Jean Lesage, Premier ministre nouvellement élu d'une province à laquelle on s'intéresse de plus en plus à Paris, parce qu'il s'agit d'une province française en terre d'Amérique, province dont on avait pratiquement oublié l'existence depuis deux cents ans, or voici que ce Jean Lesage s'amène à Paris afin de jeter les bases d'une collaboration qui prendrait la forme d'échanges d'abord économiques. Quel heureux hasard,

qu'au même moment où de Gaulle est en train de redonner à la France son indépendance, de lui insuffler à nouveau vie et dynamisme, un premier ministre entreprend lui aussi une petite révolution, qualifiée de tranquille pour ne pas dire davantage, dans cette terre française d'Amérique. Sans doute de Gaulle y voit-il un signe du destin et entend-il, dès le départ, répondre avec empressement aux demandes du Québec.

Parallèlement aux relations qu'il entretient avec l'état fédéral de Gaulle organise avec le Québec une série d'échanges, communément appelés la coopération France-Québec. La coopération, nous l'avons déjà vu, est la politique que la France pratique partout dans le monde avec les états avec lesquels elle veut entretenir des relations étroites. La gradation dans l'intensité de la coopération vient essentiellement de la France et dépend de l'importance de l'enjeu, c'est-à-dire de l'importance que présente l'état concerné pour la politique française.

On peut ici s'interroger et se demander pourquoi de Gaulle n'a pas offert cette même coopération, ces mêmes échanges, au gouvernement central. Avant de tenter une réponse, regardons quelques faits. Comme nous l'avons vu au début de ce chapitre, de Gaulle ne partage pas les vues des représentants canadiens qu'il considère comme non représentatifs des intérêts des Français-canadiens. Par contre, pour lui, aider le Québec à poursuivre ses propres intérêts, c'est travailler pour les intérêts de la France. Mais que perçoit-il être l'intérêt du Québec dans le système international et quelle forme constitutionnelle entrevoit-il pour le Québec? Car il s'agit là de questions dont les réponses ne peuvent être qu'étroitement liées, mais qui n'ont jamais été répondues

très clairement par le Général. En effet, ses déclarations sur la question constitutionnelle ont porté les analystes à plusieurs interprétations. En fait ses positions là-dessus sont très gaulliennes, et bien qu'elles apparaissent claires quant au principe, elles ne le sont guère quant à la forme. Essayons toutefois d'en dégager les grandes lignes.

Il apparaît qu'il identifie les intérêts du Québec en Amérique comme le prolongement de ceux de la France en Europe tout en les gardant dans des proportions beaucoup plus modestes. Il y voit cependant la poursuite d'une indépendance tant économique que politique face au Canada-anglais et aux Etats-Unis. Quant à la façon d'assumer cette indépendance et ce qu'il entrevoit comme cadre juridique à la Fédération canadienne, il n'a jamais exprimé sa pensée très clairement là-dessus. Nous avons cité au chapitre précédent un extrait du *Renouveau* où il parle de deux états, l'un de souche française, l'autre de souche britannique, associant leurs deux indépendances afin de les sauvegarder...<sup>19</sup> Nous avons retenu comme intéressante l'analyse du professeur Louis Sabourin qui présente l'image que de Gaulle entretenait de la Fédération Canadienne désirée comme se rapprochant d'un arrangement du type de l'ancienne Autriche-Hongrie.<sup>20</sup> Répétons toutefois que de Gaulle a horreur du Supra-national et qu'il le refuse pour la France en Europe.

---

<sup>19</sup> Charles de Gaulle, *Le Renouveau*, *op. cit.*, p. 255, voir Chapitre V, Section intitulée: Image de la Fédération Canadienne, p. 161.

<sup>20</sup> Louis Sabourin, *Le Devoir*, 23 juillet 1969, p. 5. Voir Chapitre V, Section intitulée: Image de la Fédération Canadienne, p. 162.

Pour nous, ce que de Gaulle propose au Canada, c'est une coopération entre deux états, l'un de souche française, l'autre de souche britannique, du même type que celle qu'il poursuit en Europe pour la France et l'Allemagne et telle que la présentait le plan Fouchet pour les six: c'est-à-dire respect de la souveraineté de chacun mais intégration de politiques communes par le moyen de commissions formées par les représentants des diverses parties et qui ont pour but de préparer les décisions des gouvernements concernés dans les domaines qui leur sont propres. Rappelons, à cet effet, la déclaration que faisait de Gaulle lors de sa Conférence de presse du 27 novembre 1967:

... un changement complet de l'actuelle structure canadienne ... Cela aboutira forcément, à mon avis, à l'avènement du Québec au rang d'un Etat souverain, maître de son existence nationale ... Bien entendu, cet Etat du Québec aurait à régler librement et en égal avec le reste du Canada, les modalités de leur coopération pour maîtriser et exploiter une nature très difficile sur d'immenses étendues et pour faire face à l'envahissement des Etats-Unis.<sup>21</sup>

Jamais, en parlant de la forme renouvelée qu'il aurait voulu voir prendre à la Fédération canadienne, il n'a parlé de structure Super-étatique ou de gouvernement central. On peut cependant déduire que lorsqu'il parle d'unir leurs deux souverainetés pour faire face à l'envahissement des Etats-Unis, il entrevoyait pour le Canada tout entier un rôle de contrepoids face aux Etats-Unis et qu'il ne voyait pas assez de pouvoir à chacun de ces états pour jouer ce rôle, chacun séparément, pas plus qu'il ne voyait ce rôle possible de par la structure actuelle du Canada qui, pour lui, ne permet pas l'expression d'une

---

<sup>21</sup> Charles de Gaulle, Discours, Tome V, op. cit., p. 239.

politique qui soit représentative des intérêts de chacun de ses deux principaux groupes ethniques.

Voyant que le Canada ne parvient pas à s'organiser selon ce schéma non plus qu'à suivre une politique qui lui soit propre et à jouer un rôle dans le système international qui, selon le Général, lui convienne et qui soit le sien, il tournera ses regards et ses espoirs vers le Québec. Il espère ainsi que le Québec deviendra un état indépendant assez puissant pour entraîner le reste du Canada à jouer un rôle international qui lui soit propre et qui, conséquemment, fasse contrepoids à la puissance américaine.

Il saisira l'ouverture que lui offre M. Lesage, ce dès 1960, d'établir des échanges et une coopération. Il profitera ensuite de l'invitation qui lui est faite par un Premier ministre qui entend tirer de cette visite des avantages pour sa propre politique nationaliste, feu Daniel Johnson, pour exprimer le lien étroit qu'il veut établir entre le Québec et la France, la coopération qu'il veut accroître entre les deux et que les deux, travaillant ainsi chacun pour eux-mêmes, travaillent par ricochet aussi pour l'autre. Ainsi le Québec, travaillant à devenir lui-même et la France l'y aidant, il ne pourra que se diriger vers la France et dans le sens de l'intérêt à court, moyen et long terme de celle-ci.

Un connaisseur de la politique gaulliste aurait pu déceler les principaux éléments de cette politique dès la visite que de Gaulle fit à Ottawa en avril 1960, de par sa connaissance du bonhomme et de par le discours qu'il y prononça. Notons toutefois, qu'encore là, de Gaulle fut loyal au principe qui veut qu'il soit "fidèle quant au

principe mais flexible quant à la forme", et cette forme ne se précisa qu'au cours du voyage de trois jours qu'il fit au Québec du 23 au 26 juillet 1967.

Cette forme définitive fut arrêtée lorsqu'il parla au balcon de l'Hôtel de Ville de Montréal. Notons ici que ce discours constitua l'apogée du voyage de de Gaulle beaucoup plus par les réactions qu'il entraîna que par ce qu'il présentait. Car il ne présentait absolument rien de nouveau à ce qui avait été dit, sous une autre forme et avec d'autres mots la veille au Château Frontenac à Québec, de même que tout le long du Chemin du Roy. De Gaulle indiquait là, on ne peut plus clairement, devant une foule enthousiaste, que les relations de la France avec les Français-canadiens c'étaient pour lui d'abord et avant tout les relations France-Québec. Il avait pris neuf ans avant d'y aboutir de façon définitive, et après avoir vainement tenté de les établir de façon étroite avec le gouvernement central.

Certains ont prétendu que la politique québécoise du général de Gaulle s'insérait dans le cadre d'une politique globale qu'il aurait lui-même établi pour l'ensemble de la francophonie sous le leadership de la France. Nous croyons avoir démontré, de par notre analyse antérieure, tant dans ce chapitre que dans le quatrième chapitre, que ce n'est pas le cas. Nous devons tout de même considérer que dans le jeu de balance, tous les éléments comptent et qu'il dépend de l'habileté de l'acteur à les bien employer afin d'en tirer des avantages pour sa propre politique. Ainsi de Gaulle n'était pas pour ignorer le fait qu'il y ait des Français au Canada, non plus qu'il n'ignore ceux qui parlent français en Afrique, car dans le cas du Canada, le fait

français constituait l'atout majeur de son jeu, tout comme l'affinité de la latinité et de la chrétienté constituait une carte dont il a bien su se servir dans ses relations avec les latino-américains.

En somme, la politique canadienne et québécoise du Général de Gaulle ne constitue pas un épisode quelconque de sa politique qui ne s'intégrerait pas dans le schéma d'ensemble de cette politique et qui ne serait dû qu'au fait français au Québec. Au contraire, comme nous avons tenté de le démontrer, il s'agit d'un geste politique qui s'insère dans un schéma, un plan d'ensemble, enfin, une image donnée du système international et du rôle qu'il y voit pour la France et de l'intérêt que présentent les Français-canadiens comme point d'appui pour renforcer cette politique.

En somme, de Gaulle considère que le peuple Français-canadien est un rameau du peuple français en terre canadienne. Ceci l'amène à identifier, dans le domaine de la politique internationale, le rôle que devraient jouer les Français-canadiens du Québec à celui qu'il voit pour les Français de France: c'est-à-dire celui d'une nation qui entend acquérir son indépendance et faire contrepoids aux puissances anglo-saxonnes et, plus particulièrement aux Etats-Unis. De Gaulle fournit tout l'effort qu'il lui est possible de fournir pour les appuyer car il entrevoit que la France tirera, par ricochet, des avantages de cette politique pour sa situation mondiale. Les éléments essentiels de la politique canadienne et québécoise du général de Gaulle sont là. Cette politique n'aurait pu être telle qu'elle a été, n'eut été le fait français et la coïncidence du changement quasi simultané de régime politique de ces états français de part et d'autre de l'Atlantique.

En politique comme en d'autres choses, de Gaulle est le contraire de l'impulsion. Tous ses gestes politiques visent à rehausser le prestige de la France; ils sont ordonnés, pesés, gradués, car ils sont tous le fruit du calcul et de la réflexion. C'est ce qui faisait écrire à Edgar Faure:

Les projets se trouvent tantôt hâtés, tantôt suspendus ou repris; les mécanismes d'enchaînement peuvent être déréglés, l'ordre logique cesse d'être chronologique, enfin les réalisations peuvent paraître singulièrement différentes de la conception dont elles procèdent. Lui-même n'en chemine pas moins vers ses fins et les confusions apparentes que l'histoire impose souvent à sa démarche ne font pour un esprit attentif, qu'en souligner l'implacable rigueur.<sup>22</sup>

Ainsi en fut-il de sa politique canadienne et québécoise!

Utilité du concept d'image pour analyser, comprendre, voire prédire le comportement politique.

Traiter du concept d'image de nos jours peut sembler facile car il s'agit là d'un concept dont, bien qu'encore peu employé en science politique, plusieurs analystes et théoriciens font usage. Et justement à cause de cela, le concept même est employé de mille et une façons et bien qu'il est évident qu'on fasse référence à une représentation qu'entretient un acteur d'une réalité, il nous apparait utile

---

<sup>22</sup>Edgar Faure, Préface à l'année politique 1962, Paris, P.U.F. 1962, Prévoir le présent, Paris, Gallimard, 1966, pp. 171-172 cité par Edmond Jouve.

Edmond Jouve, Le général de Gaulle et la construction de l'Europe, (1940-1966), Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1967, Tome I, 881 pages, p. 67.

que l'analyste définisse clairement ce qu'il entend par le concept d'image avant d'aborder l'analyse proprement dite. C'est ce que nous avons tenté de faire dans le premier chapitre. Rappelons encore ici que l'explication présentée du concept demeure très limitée et ne l'est qu'en vue de définir le concept même afin de montrer par la suite, de par l'usage que nous en faisons dans notre travail, son utilité pour l'analyse politique. C'est ce qui nous force à négliger certains scientifiques qui ont apporté une lumière originale et intéressante sur le concept d'image tels Marshall McLuhan, Jean Piaget, Barbel Inhelder, Rudolf Arnheim, Enrique Melon-Martinez, Albert Plécy, Anne-Marie Thibault-Laulan, Arthur Koestler, pour ne nommer que les principaux. Une fois le concept défini, nous avons indiqué l'usage que nous en ferions, afin de bien situer le lecteur et qu'il ne s'attende pas à voir une explication des images mais bien une description des images de l'acteur en vue de connaître le schéma de sa politique globale et au-delà de comprendre son comportement politique.

Il importe ensuite de situer l'acteur dans le système politique où il évolue. Ceci prend une importance particulière si on considère que l'image que livre l'acteur dépend non seulement de sa perception mais aussi de sa position, soit de force ou de faiblesse, dans le système où il évolue. Ainsi un chef de gouvernement qui dépend d'une alliance avec un autre parti politique ou d'une coalition avec plusieurs partis pour se maintenir au pouvoir ne livrera pas nécessairement la même image du système international qu'il livrait avant de dépendre de cette alliance ou de cette coalition. Et cette alliance ou coalition amènera chacun des acteurs qui en sont partie à se rapprocher ou du moins à éviter de prendre position sur des points qui pourraient heurter

de front l'allié ou les alliés. Si l'acteur exerce un pouvoir, il importe de bien situer les champs de compétence et les pouvoirs qui lui sont conférés par la Constitution de l'état concerné. C'est ce que nous avons tenté de réaliser dans la première partie du deuxième chapitre en indiquant la place privilégiée occupée par le Président dans la Ve République, les pouvoirs que lui confèrent, en cas de crise, l'article XVI de la Constitution de même que le poids que procure à de Gaulle son prestige passé. Cette définition de la situation de l'acteur dans le système politique où il évolue nous permet d'évaluer jusqu'à quel point ce système lui permet, et quels risques il court pour sa situation politique à le faire, l'expression réelle de ses images.

Après avoir situé politiquement et juridiquement le poste occupé par l'acteur concerné, il convient de le décrire lui-même en faisant ressortir les traits essentiels du personnage et de montrer les principales caractéristiques qui conditionnent son comportement politique. Ceci nous est utile par la suite pour définir les concepts-clefs du personnage.

Nous passons ensuite à l'analyse principale de la question concernée, soit celle des images qu'entretient l'acteur des concepts reliés au domaine politique que nous désirons étudier. Dans notre cas, nous avons choisi de présenter d'abord une description sommaire de la réalité avant d'aborder les images qu'entretenait l'acteur de la réalité de ce système. Ceci permet au lecteur d'examiner le degré de conformité qui existe entre la réalité que nous décrivons du système et l'image qu'en entretient l'acteur et ouvre ainsi la voie à une compréhension du com-

portement de cet acteur.

Toutefois, cette connaissance des images qu'entretient l'acteur de la réalité du système international ne saurait nous fournir une image suffisante de la vision de l'acteur pour que nous puissions comprendre totalement et exhaustivement son comportement politique. Pour qu'une étude soit concluante et présente un certain intérêt, suggérons-nous aussi l'étude des concepts-clefs qu'entretient l'acteur, qui lui sont particuliers et que nous a enseignés l'étude de son personnage. Ainsi cette étude du personnage nous amène à établir un certain nombre de concepts-clefs qui se dégagent de la description de ses traits de personnalité et qui se manifestent par la suite comme la conséquence ou la cristallisation dans le comportement politique de ces traits spécifiques à sa personne. C'est suite à l'étude du personnage telle que présentée dans la deuxième partie du chapitre deux que nous avons déterminé les concepts-clefs que nous considérons comme révélateurs du personnage et dont l'image est présentée au chapitre quatrième.

Le point qui nous intéresse principalement est celui de l'analyse du comportement de l'acteur afin de déterminer la cohérence de son comportement politique. Et c'est ici que le concept d'image présente pour nous un de ses plus grands intérêts. En effet, après avoir situé le personnage dans son contexte politique, l'avoir décrit, avoir indiqué l'image qu'il entretient du milieu politique et de certains concepts-clefs eux-mêmes liés à la nature que présente le personnage, nous avons étudié un de ses gestes politiques, pourtant parmi les plus controversés, afin de déterminer si le comportement de l'acteur est fidèle aux images qu'il nous livre et conséquemment à la logique que nous en déduisons.

Nous avons vu, en ce qui concerne de Gaulle, que c'était le cas. Ce peut ne pas être toujours le cas pour tous les acteurs, et une non-cohérence du comportement peut évidemment venir fausser une prédiction de l'analyste.

Ici interviennent deux facteurs: l'ampleur de l'analyse et la perspicacité de l'analyste. L'ampleur de l'analyse peut aider à déterminer quelques ou multiples occasions et circonstances où l'acteur aurait pu être amené antérieurement à adopter un comportement non conforme à son image; l'analyste peut ensuite en dégager des règles quant aux circonstances qui favorisent ces comportements non conformes à l'image. La perspicacité de l'analyste l'aidera enfin à évaluer si la situation qui se présente au moment où il élabore sa prédiction amènera l'acteur à adopter un comportement conforme à son image ou biaisé par tel ou tel facteur, comme ce fut peut-être le cas dans des situations semblables dans le passé: les images peuvent être utiles, mais n'ignorons pas le contexte de la situation pour laquelle une analyse ou une prédiction est présentée. De Gaulle à Alger en 1958 et de Gaulle face à l'Algérie en 1962 présente des modifications de l'image du rôle qu'il voit pour la France en Afrique du Nord, car le contexte est différent et les moyens sont différents.

Et ici nous pouvons insérer une autre nuance. En effet, nous pouvons qualifier la nature et le degré de conviction de l'acteur face à son image. Ainsi, de Gaulle présente des images de deux natures différentes: l'image qu'il perçoit et qu'il nous livre de ce qu'il perçoit de même que l'image idéale vers la réalisation de laquelle tend son action. Ainsi, il perçoit la France comme un état qui n'est

plus ce qu'il a déjà été et il veut qu'elle redevienne ce qu'elle a déjà été. Et pour y parvenir il base son action tant sur l'image qu'il entretient de ce qu'il perçoit de la réalité que sur l'image où il veut entraîner cette réalité. Ainsi son comportement est fonction d'une image à deux dimensions: ce qu'il perçoit être et ce qu'il perçoit devoir être.

Il en est de même pour ce qui est du degré de conviction d'un acteur face à une image. Ainsi de Gaulle est convaincu du rôle de la France dans le monde et il est prêt à subordonner à cette première image, et pour qu'elle se réalise, celle du rôle qu'il avait rêvé pour la France sur tel ou tel continent ou face à tel ou tel état. C'est ainsi qu'il est amené à modifier l'image de la relation qu'il avait de la France avec les états africains pour la faire passer de domination à coopération. Et toujours davantage peut-on multiplier les degrés et les nuances lorsque nous juxtaposons les images qu'entretient un acteur d'un ensemble de concepts, ainsi raffiner et augmenter l'exactitude de l'analyse et conséquemment de la prédiction.

Remarquons aussi que la connaissance du personnage procure une dimension additionnelle à l'analyste, car le personnage tend à se projeter dans l'image qu'il nous livre de ce qu'il perçoit devoir être. Ainsi, de Gaulle, homme seul, distant de ses semblables, voit un rôle unique et seul pour la France dans le système international. Certains y verront une projection de ce qu'il perçoit comme son propre rôle en France même. D'autre part il voit une France qui regagne son indépendance et qui s'affermi face aux Etats-Unis; ainsi, considérant le Québec comme une Nouvelle-France, lui voit-il un cheminement similaire

à celui de la mère-patrie. Conséquemment, il ne peut manquer d'appuyer ceux qu'il perçoit comme poursuivant une politique semblable à la sienne, ce qui, dans son esprit, ne peut que le servir. Il vise la coopération franco-allemande comme pierre angulaire de l'Europe unie. Il veut ainsi transformer en amitié une haine séculaire. Perçoit-il les relations Français-canadiens, Anglais-canadiens de la même façon et est-ce son identification de la situation canadienne à la nature des relations France-Allemagne qui l'amène à parler ainsi dans ses Mémoires d'espoir en se référant aux groupes francophones et anglophones du Canada:

... coopérant entre eux dans tous les domaines librement et de préférence, associant leurs deux indépendances afin de les sauvegarder ...<sup>23</sup>

Quoi qu'il en soit, on ne peut éliminer l'aspect projection du comportement individuel et une bonne connaissance du personnage ne peut que servir l'analyste en ce sens.

En somme, les images offrent un champ d'analyse qui, toutes choses étant clairement situées dans leur contexte, permet d'analyser et de comprendre le comportement politique de n'importe lequel acteur car il est impensable qu'un acteur agisse de façon suivie et continue sans tenir compte des images qu'il entretient de la réalité du système et conséquemment sans une certaine logique interne. L'analyse des images qu'entretient cet acteur constitue l'étude de cette logique interne, et c'est à partir d'elle que beaucoup peut être compris et prédit. Car

---

<sup>23</sup> Charles de Gaulle, Le Renouveau, op. cit., p. 255. Voir aussi Chapitre V, Section Intitulée, Image de la Fédération Canadienne, page 161.

c'est à partir d'elle qu'on peut voir le tour que veut donner l'acteur  
aux choses de même que celui qu'il est parfois forcé de prendre.

L'étude des images est donc révélatrice.

BIBLIOGRAPHIELE CONCEPT D'IMAGE

- BOULDING, Kenneth E., The Image, University of Michigan Press, 1966, 175 pages.
- \_\_\_\_\_, "National Images and International Systems" in Rosenau, James N., International Politics and Foreign Policy, 2nd ed., Free Press, 1969, 740 pages, pp. 422 to 431.
- BRECHER, Michael, India and World Politics: Krishna Menon's View of the World, New York, F.A. Praeger, 1968, 390 pages.
- \_\_\_\_\_, "Elite Images and Foreign Policy Choices", in Pacific Affairs, Volume XL, nos 1 & 2, Spring and Summer 1967, pp. 60 to 92.
- EVANS, Richard I., Dialogue with Erik Erikson, Harper & Row, 1967, 142 pages.
- HOLSTI, Ole R., "Cognitive Dynamics and Images of the Enemy", in Journal of International Affairs, Volume XXI, no. 1, 1967, pp. 16-39.
- \_\_\_\_\_, "The Belief System and National Images: A Case of Study", in Rosenau, James N., International Politics and Foreign Policy, 2nd ed., Free Press, 1969, pp. 543-550.
- HUSSERL, Edmond, Méditations cartésiennes, Introduction à la phénoménologie, Paris, Librairie philosophique, 1966, 136 pages.
- JERVIS, Robert, "Hypotheses on Misperception" in Rosenau, James N., op. cit., pp. 239-254.
- LEFEBVE, Maurice Jean, L'image fascinante et le surréel, Plon, 1965, 285 pages.
- MERLEAU-PONTY, Maurice, Phénoménologie de la perception, Gallimard, 1965, 531 pages.

PRUIT, Dean G., "Definition of the Situation as a Determinant of International Action" in Kelman Hubert C., International Behavior, Holt, Rinehart and Winston, 1966, 626 pages, pp. 391-432.

SARTRE, Jean Paul, L'imagination, Paris, Presses universitaires de France, 1950, 162 pages.

\_\_\_\_\_, L'imaginaire, Gallimard, 1940, 246 pages et collection Idées, no. 101, ed. 1966, 374 pages.

SMITH, Brewster, "A Map for Analysis of Personality and Politics" in Journal of Social Issues 24, 3 (1968) pp. 15-28 also in Greenstein Fred, "Personality and Politics", Chicago, Merckham Publication Company, 1969.

SPROUT AND SPROUT, The Ecological Perspective in International Politics, Princeton, 1965, 236 pages.

#### LA Ve REPUBLIQUE

##### 1 - Livres

AVRIL, Pierre, Le régime politique de la Ve République, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1967, 439 pages.

DUVERGER, Maurice, Constitutions et documents politiques, Paris, Presses universitaires de France, 1964, 641 pages.

\_\_\_\_\_, Institutions politiques et droit constitutionnel, Paris, Presses universitaires de France, 1966, 791 pages.

\_\_\_\_\_, Les constitutions de la France, Paris, Presses universitaires de France, 1964, Collection Que sais-je? no. 162, 136 pages.

PICKLES, Dorothy, The Fifth French Republic, London, Methuen Co. Ltd., 1962, 261 pages.

WILLIAMS, Philip M., and HARRISON, Martin, De Gaulle's Republic, London, Longmans, 1960, 279 pages.

II - Revues

HOFFMANN, Stanley H., "The French Constitution of 1958: The Final Text and its Prospects", in the American Political Science Review, vol. LIII, no. 2, June 1959, pp. 332 to 357.

\_\_\_\_\_, "De Gaulle's Republic" in Political Science Quarterly, Vol. LXXV, no. 4, December 1960, pp. 554 to 559.

VEDEL, Georges, "Vers le régime présidentiel?", in Revue française de science politique, Vol. 14, no. 1, février 1964, pp. 20 à 32.

WAHL, Nicholas, "The French Constitution of 1958: The Initial Draft and its Origins" in the American Political Science Review Volume LIII, no. 2, June 1959, pp. 358 to 382.

LE PRESIDENT, LE PERSONNAGE- SOURCES PRIMAIRES

GAULLE, Charles de, Mémoires de guerre, Tome I, l'Appel, Paris, Plon, 1954, Ed. Le livre de poche historique nos 389-390, Librairie Plon, Paris, 1964, 431 pages.

\_\_\_\_\_, Mémoires de guerre, Tome II, l'Unité, Paris, Plon, 1956, Ed. Le livre de poche historique nos 391-392, Librairie Plon, Paris, 1963, 503 pages.

\_\_\_\_\_, Mémoires de guerre, Tome III, Le Salut, Paris, Plon, 1959, Ed. Le livre de poche historique, nos 61-613. Librairie Plon, Paris, 1964, 502 pages.

\_\_\_\_\_, La discorde chez l'ennemi, Ed. Berger-Levrault, 1924, Introduction, Edito-Service S.A., 1972, Genève, 293 pages.

\_\_\_\_\_, Vers l'armée de métier, Ed. Berger-Levrault, 1934, Introduction, Edito-Service, S.A., 1972, Genève, 145 pages.

\_\_\_\_\_, Trois Etudes, Paris, Plon, 1973, 188 pages.

\_\_\_\_\_, Le fil de l'épée, Librairie Berger-Levrault, Paris, 1944,  
collection 10-18, no 17, Union Générale d'éditions, 1962,  
184 pages.

\_\_\_\_\_, La France et son armée, Paris, Plon, 1936, 277 pages.

- SOURCES SECONDAIRES

I - Livres

ARON, Robert, Charles de Gaulle, Librairie académique, Perrin, 1964,  
263 pages.

AUBERTIN, Jean, Charles de Gaulle, Présentation, repère biographique,  
Choix de textes, illustrations Ed. Seghers, 1966, 192 pages.

BRICHANT, Colette, Charles de Gaulle, Artiste de l'action, McGraw-  
Hill, 1969, 284 pages.

CHARLOT, Jean, Le Gaullisme, Librairie Armand Colin, Paris, 1970  
(Dossiers coll. U<sub>2</sub>), 221 pages.

\_\_\_\_\_, Le Phénomène gaulliste, Paris, Fayard, 1970, 208 pages.

CRAWLEY, Aidan, De Gaulle, a biography, The Bibbs-Merrill Co. Inc.,  
Indianapolis, New York, 1969, 510 pages.

FABRE-LUCE, Alfred, Le couronnement du prince, Paris, Ed. de la  
table ronde, 1964, 271 pages.

GORCE, Paul Marie de la, De Gaulle entre deux mondes, une vie et  
un époque, Paris, Fayard, 1964, 766 pages.

LACOUTURE, Jean, Citations du Président de Gaulle, Ed. du Seuil,  
Paris, 1968, 183 pages.

\_\_\_\_\_, De Gaulle, Paris, Ed. du Seuil, 1969, 254 pages.

- LAUNAY, Jacques de, De Gaulle and his France: a psychopolitical and historical portrait, Translated by Dorothy Albertyn, New York, Julian Press, 1968, 316 pages.
- LEONEV, De Gaulle devant ses juges, Paris, Nouvelles éditions Debresse, 1970, 283 pages.
- MANNONI, Eugène, Moi, général de Gaulle, Paris, Ed. du Seuil, 1964, 155 pages.
- MALRAUX, André, Les chênes qu'on abat, Paris, Gallimard, 1971, 236 pages.
- MAURIAC, Claude, Un autre de Gaulle, Journal 1944-1954, Hachette, 1970, 408 pages.
- MAURIAC, François, De Gaulle, Paris, Bernard Grasset, 1964, 345 pages.
- NACHIN, Lucien, Charles de Gaulle, Général de France, Ed. Berger-Levrault, 1971, 151 pages.
- ORMESSON, Wladimir, d', Présence du Général de Gaulle, Paris, Plon, 1971, 199 pages.
- POGNON, Edmond, De Gaulle et l'histoire de France, trente ans éclairés par vingt siècles, Paris, Albin Michel, 1970, 350 pages.
- ROUX, Dominique de, Charles de Gaulle, Ed. Universitaires, 1967, 125 pages.
- TOURNOUX, Jean Raymond, Pétain et de Gaulle, Paris, Plon, 1964, 556 pages.
- \_\_\_\_\_, La tragédie du général, Paris, Plon, 1967, 697 pages.
- VALLON, Louis, L'anti de Gaulle, Paris, Ed. du Seuil, 1969, 121 pages.

## II - Revues

- CHAPUS, Jacques, De Gaulle quitte l'Elysée, in Historama, No. 257, avril 1973, pp. 92 à 103.

- HOFFMANN, Stanley and Inge, The Will to Grandeur de Gaulle as Political Artist, in Daedalus, Journal of the American Academy of Arts and Sciences, volume 97, No. 3, Summer 1968, pp. 829 to 887.
- TOURNOUX, Jean Raymond, Mai 1968, Y eut-il un accord secret de Gaulle-Massu? in Historama, no. 258, mai 1973, pp. 30 à 46.
- HISTORIA, hors série 29, Pour et contre de Gaulle, Librairie Jules Tallandier, Paris, 1er trimestre, 1973, 192 p. (Numéro spécial sur de Gaulle; articles de: Maurice Couve de Murville, Pierre Viasson-Ponté, J.R. Tournoux, J. Chaban-Delmas, Alain Peyrefitte, etc...).
- III - Journaux
- CARDINAL, Jean Guy, "De Gaulle et les relations France Québec" in La Presse, 14 décembre 1970.
- FONTAINE, André, "L'allié difficile", in Le Monde, 5 au 11 novembre 1970, p. 5.
- LACOUTURE, Jean, "Un façonneur de l'histoire", in Le Monde, 5 au 11 novembre 1970, p. 1.
- \_\_\_\_\_, "L'homme du refus" in Le Monde, 5 au 11 novembre 1970, p. 1.
- PASSERON, André, "Entrevue avec le général de Gaulle, le 6 mai 1966" in Le Monde, sélection hebdomadaire, du 12 au 18 novembre 1970, p. 2.
- RYAN, Claude, "Un géant de l'histoire", in Le Devoir, 11 novembre 1970, p. 4.
- VIASSON-PONTE, Pierre, "Fondateur et président de la Ve République", in Le Monde, 5 au 11 novembre 1970, p. 5.

LE SYSTEME INTERNATIONAL 1958-1969

- ARON, Raymond, Paix et guerre entre les nations, Calmann-Lévy, 1962, 794 pages.
- CLAUDE, Inis L. Jr., Power and International Relations, Random House, 1962, 310 pages.
- GULICK, Edward Vose, Europe's Classical Balance of Power, Cornell University Press, Ithaca, New York, 1955, 337 pages.
- HOFFMANN, Stanley, Gulliver's Troubles or the Setting of American Foreign Policy, McGraw Hill, 1968, 556 pages.
- HOLSTI, K.J., International Politics, A Framework for Analysis, Prentice Hall, 1967, 507 pages.
- KAPLAN, Morton A., System and Process in International Politics, John Wiley and Sons, New York, 1967, 283 pages.
- LISKA, George, International Equilibrium, A Theoretical Essay on the Politics and Organization of Security, Harvard University Press, Cambridge, 1957, 223 pages.

DE GAULLE ET LE SYSTEME INTERNATIONAL- SOURCES PRIMAIRES

- GAULLE, Charles de, Mémoires d'espoir, Tome I, Le Renouveau 1958-1962, Paris, Plon, 1970, 315 pages.
- \_\_\_\_\_, Mémoires d'espoir, Tome II, L'Effort, 1962 —, Ed. Plon, 1971, 147 pages.
- \_\_\_\_\_, Discours et Messages, 1940-1946, Tome I, Pendant la guerre, Paris, Plon, 1970, 677 pages.
- \_\_\_\_\_, Discours et Messages, 1946-1958, Tome II, Dans l'attente, Paris, Plon, 1970, 662 pages.

GAULLE, Charles de, Discours et messages, 1958-1962, Tome III, Paris, Plon, 1970, 443 pages.

\_\_\_\_\_, Discours et messages, 1962-1965, Tome IV, Paris, Plon, 1970, 457 pages.

\_\_\_\_\_, Discours et messages, 1966-1969, Tome V, Paris, Plon, 1970, 418 pages.

- SOURCES SECONDAIRES

I - Livres

ARON, Raymond, De Gaulle, Israel et les Juifs, Paris, Plon, 1968, 183 pages.

BLANCPAIN, Marc, Les lumières de la France (le français dans le monde), Paris, Calmann-Lévy, 1967, 224 pages.

FONTAINE, André, L'alliance atlantique à l'heure du dégel, Calmann-Lévy, 1959, 221 pages.

GORCE, Paul Marie de la, La France contre les empires, Paris, Ed. Bernard Grasset, 1969, 346 pages.

GROSSER, Alfred, La politique extérieure de la Ve République, Paris, Ed. du Seuil, 1965, 138 pages.

JOUVE, Edmond, Le Général de Gaulle et la construction de l'Europe (1940-1966), Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1967, tome I, 881 pages.

\_\_\_\_\_, Ibid., Tome II, 959 pages.

KENNAN, George F., Mémoires, 1925-1950, Little, Brown and Co., Boston, Toronto, 1967, 583 pages.

\_\_\_\_\_, American Diplomacy, 1900-1950, Mentor Book, 1963, 127 pages.

\_\_\_\_\_, Russia and the West under Lenin and Stalin, Mentor Book, 1962, 384 pages.

- KISSINGER, Henry Alfred, The Troubled Partnership: a re-appraisal of the Atlantic Alliance, New York, Published for the Council on Foreign Relations by McGraw-Hill, 1965, 266 pages.
- KULSKI, W.W., De Gaulle and the World, The Foreign Policy of the Fifth French Republic, Syracuse University Press, 1966, 428 pages.
- MACRIDIS, Roy C., De Gaulle, Implacable Ally, Harper and Row, 1966, 248 pages.
- MURVILLE, Maurice Couve de, Une politique étrangère 1958-1969, Plon, 1971, 500 pages.
- PASSERON, André, De Gaulle parle, Paris, Plon, 1962.
- \_\_\_\_\_, De Gaulle parle, 1962-1966, Paris, Fayard, 1966, 450 pages.
- SERFATY, Simon, France, De Gaulle and Europe: The Policy of the Fourth and Fifth Republics toward the Continent, Baltimore John Hopkins Press, 1968, 176 pages.
- VALLON, Louis, De Gaulle et la Démocratie, ed. La Table Ronde, 1972, 177 pages.
- WERTH, Alexander, The De Gaulle Revolution, Robert Hale Ltd, London, 1960, 404 pages.
- WILLIS, F. Roy, France, Germany and the New Europe, 1945-1967, Oxford University Press, 1968, 431 pages.
- \_\_\_\_\_, De Gaulle, Anachronism, Realist or Prophet?, Holt, Rinehart and Winston, 1967, 122 pages.

## II - Revues

- GERBET, Pierre et BUSSY, Marie Elizabeth, de, "La candidature de la Grande-Bretagne aux Communautés européennes (1967-1968), l'attitude française", in Revue française de science politique, Vol. 18, no. V, octobre 1968, pp. 899 à 922.

- GORCE, Paul Marie de la, "La coopération franco-algérienne" in Politique étrangère, Vol. 31, no. 3, 1966, pp. 276 à 290.
- GROSSER, Alfred, "General de Gaulle and the Foreign Policy of the Fifth Republic" in International Affairs, Vol. 31, no. 2, april 1963, pp. 198 to 213.
- \_\_\_\_\_, "France and Germany: Divergent Outlooks" in Foreign Affairs Vol. 44, no. 1, october 1965, pp. 26 to 36.
- \_\_\_\_\_, "Y a-t-il un conflit franco-américain?" in Revue Française de science politique, vol. 14, no. 11, avril 1964, pp. 309 à 316.
- GALLOIS, Pierre M., "The Raison d'Être of French Defense Policy", in International Affairs, Vol. 38, no. 4, October 1963, pp. 497 to 510.
- HOFFMANN, Stanley, "Perception, Reality, and the Franco-American Conflict", Journal of International Affairs, vol. XXI, no. 1, 1967, pp. 57 to 71.
- JEU, Bernard, "La coopération culturelle franco-soviétique", in Tiers Monde, Tome IX, Presses universitaires de France, 1968, 996 pages, pp. 897 to 907.
- JOHNSON, Douglas, "The Political Principles of General De Gaulle", in International Affairs, Vol. 41, no. 4, October 1965, pp. 650 to 662.
- LEIFER, Michael, "De Gaulle and Vietnam: A Conception of Political Pathology", in International Journal, Vol. XXIII, no. 2, Spring 1968, pp. 221 to 233.
- LUTHY, Herbert, "De Gaulle: Pose and Policy", in Foreign Affairs vol. 43, no. 4, July 1965, pp. 561 to 573.
- PICK, Otto and, TILFORD, Roger, "Gaullism beyond the Rhine" in International Journal, Vol. XXIII, no. 2, Spring 1968, pp. 234 to 243.
- PIERSON, Mathy, Mme P. "L'évolution politique de l'Afrique, la communauté française", in Chronique de politique étrangère, Vol. XIV, nos. 1 à 3: janvier-mai 1961, pp. 7 à 108.

- PIGASSE, Jean Paul, "La coopération économique entre la France et l'U.R.S.S. - Champ d'application et limites", in Politique étrangère, Vol 32, no. 2, 1967, pp. 155 à 172.
- PLEVEN, René, "France in the Atlantic Community", in Foreign Affairs, Vol. 38, No. 1, october 1959, pp. 19 to 30.
- SCHUMAN, Maurice, "France and Germany in the New Europe" in Foreign Affairs, vol. 41, no. 1, october 1962, pp. 66 to 77.
- SCHUTZE, Walter, "La France et l'O.T.A.N.", in Politique étrangère, Vol. 31, no. 2, 1966, pp. 109 à 118.
- SERVOISE, René, "La Coopération avec l'Afrique nouvelle", in Politique étrangère, Vol. 26, no. 2, 1961, pp. 124 à 138.
- THOMSON, David, "Président de Gaulle and the Mésentente cordiale", in International Journal, Vol. XXIII, No. 2, Spring 1968, pp. 211 to 220.
- \_\_\_\_\_, "General de Gaulle and the Anglo-Saxons" in International Affairs, Vol. 41, No. 1, January 1965, pp. 11 to 21.
- VERNANT, Jacques, "Perspectives franco-allemandes", in Politique étrangère, Vol. 32, No. 1, 1967, pp. 22 à 34.
- Evolution politique de la France en 1966, B. Politique étrangère, in Chronique de politique étrangère, volume XX, no. 3, mai 1967, pp. 320 à 336.
- Evolution politique et économique de la France en 1965, A. Politique étrangère, in Chronique de politique étrangère, volume XIX, No. 1, janvier 1966, pp. 5 à 20.
- La Francophonie est-elle mal partie?, Conférences et Débats, Centre québécois de relations internationales, Québec, 27 juillet 1972, 125 pages.

### III - Journaux

LEGER, Jean Marc, "La fin des "blocs" et l'ère de la coopération en Europe", in Le Devoir, 20 juin 1966, p. 4.

SENGHOR, Léopold Sedar, "La francophonie, Instrument exemplaire de la coopération et de la fraternité", in Le Devoir, 13 février 1969, p. 6.

### DE GAULLE ET LES FRANCAIS-CANADIENS

#### - SOURCES PRIMAIRES

De Gaulle vous parle, Choix d'allocutions et de conférences de presse du Général Charles de Gaulle de 1958 à 1967, Ed. du Jour, 1967, 121 pages.

De Gaulle au Québec, le dossier des quatre journées colligé par Jean Tainturier, Ed. du Jour, Montréal 1967, 119 pages.

#### - SOURCES SECONDAIRES

GUERTIN, Pierre Louis, Et de Gaulle vint ..., Ed. Claude Langevin. Montréal, 1970, 229 pages.

HESS, John L., The Case for de Gaulle: an american viewpoint, George G. McLeod Ltd, Toronto, 1968, 154 pages.

### I - Revues

ANGERS, François-Albert, "Le coup de fouet de Gaulle", l'Action Nationale, Montréal, Vol. LVII, No. 1, septembre 1967, pp. 1 à 12.

BOURQUE, Gilles, "De Gaulle, politique et stratégie". Parti Pris, Montréal, Vol 5, No. 1, septembre 1967, pp. 7 à 17.

CHEVALIER, Laurent, "Vive le Québec ... libre!", Cahiers du Sainte-Marie, Montréal, janvier 1968, pp. 99 à 106.

LEGER, Jean Marc, "Et de Gaulle vint", Maintenant, Montréal, 15 septembre 1967, pp. 287 à 289.

II - Journaux

BERNARD, André, "Pourquoi la France doit aider le Québec", La Presse, Montréal, 5 août 1967, p. 5.

SABOURIN, Louis, "Une affaire de l'Histoire ou une histoire à faire?", Le Devoir, Montréal, 23 juillet 1969, p. 5.

BIOGRAPHIE

- 1890 - Naissance à Lille de Charles-André-Marie-Joseph de Gaulle (22 novembre).
- 1905 - De Gaulle écrit une saynète: "Une mauvaise rencontre". Elle sera éditée l'année suivante.
- 1910 - Il entre à Saint-Cyr (16 octobre).
- 1912 - Il est promu sous-lieutenant au 33e R.I. à Arras. Il sert sous Pétain (octobre).
- 1916 - Il est fait prisonnier à Verdun et interné en Allemagne (mars).
- 1919 - Instructeur, puis combattant et instructeur à nouveau en Pologne.
- 1921 - Mariage avec Yvonne Vendroux (6 avril). Professeur d'histoire à Saint-Cyr (octobre).
- 1922 - Il entre à l'Ecole supérieure de Guerre (mai).
- 1924 - Publication de son premier livre "La discorde chez l'ennemi" (mars).
- 1925 - Il entre au cabinet du maréchal Pétain (juillet).
- 1927 - Il prononce trois conférences à l'Ecole de Guerre (ébauche du "fil de l'épée") (avril). Il est nommé commandant du 19e chasseurs, à Trèves (octobre).
- 1929 - Il est affecté à Beyrouth (Liban) (octobre).
- 1931 - Retour à la métropole, au secrétariat général du Conseil de la Défense Nationale (novembre).
- 1932 - Publication du: "Fil de l'épée" (juillet).
- 1934 - Publication de: "Vers l'armée de métier" (avril).
- 1935 - Il campagne pour "un corps cuirassé". Intervention de M. Paul Reynaud.
- 1937 - Il commande le 507e régiment de chars à Metz (mai).
- 1938 - Publication de "la France et son armée" (août).
- 1939 - L'Allemagne attaque la Pologne (1er septembre). Il est nommé à la tête des chars de la 5e armée en Alsace (2 septembre). La France déclare la guerre à l'Allemagne (3 septembre).
- 1940 - Diffusion de: "l'avènement de la force mécanique" (janvier).

- 1940 - Offensive allemande. Il est nommé commandant de la IV<sup>e</sup> D.C.R. (avril), puis Général à titre temporaire (1<sup>er</sup> juin). Il est nommé sous-secrétaire d'Etat à la Guerre (5 juin). Démission du cabinet Reynaud (15 juin). L'appel de Londres (18 juin). Accords Churchill-de Gaulle sur le statut de la France libre (août). Création à Brazzaville du Conseil de Défense de l'Empire (octobre).
- 1943 - A Alger (mai). Copréside avec Giraud le Comité français de libération (juin). Préside seul le C.F.L.N. (juillet) qui est reconnu par les alliés (août).
- 1944 - Débarquement de Normandie (juin). Rend visite à Roosevelt aux E.U. (juillet). Libération de Paris. Il complète son gouvernement (août). Visite à Moscou (décembre).
- 1945 - Conférence de Yalta (février). Démission de Mendès-France (avril). Capitulation allemande (mai). Hiroshima. Capitulation japonaise (août). Référendum: "oui" pour une nouvelle constitution (octobre).
- 1946 - De Gaulle démissionne (janvier). Discours de Bayeux (juin). La constitution est adoptée par référendum malgré de Gaulle (octobre).
- 1947 - Fondation du "Rassemblement du Peuple Français" (avril).
- 1951 - Elections législatives: succès partiels du R.P.F. (juin).
- 1953 - Il proclame l'échec du R.P.F. (mai).
- 1954 - Insurrection en Algérie (octobre).
- 1956 - Le soulèvement algérien devient une véritable guerre.
- 1958 - Coup de force des extrémistes algérois. De Gaulle offre son arbitrage (mai). Il devient président du Conseil (juin). Lors d'un voyage en Afrique française, il lui offre l'indépendance (août). Il envoie un mémorandum aux Anglo-Saxons leur réclamant l'égalité pour la France (septembre). Proposition de "paix des braves" aux maquisards algériens (octobre).
- 1959 - Il devient Président de la République (janvier). Il offre l'autodétermination à l'Algérie (septembre).
- 1961 - "Putsch" des généraux à Alger (avril).
- 1962 - Accords d'Evian (mars). Référendum sur l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel (septembre). Elections législatives: l'U.N.R. obtient la majorité des sièges de l'Assemblée nationale (novembre).
- 1964 - Voyages en Amérique latine (mars et septembre).

- 1965 - Election présidentielle: de Gaulle est réélu (décembre).
- 1966 - Voyage à Moscou (mai).
- 1967 - Elections législatives: l'U.N.R. perd la majorité absolue (mars). Voyage au Québec et en Pologne (juillet et septembre).
- 1968 - Les barricades (mai). Georges Pompidou se retire (juillet).  
Ministère Couve de Murville (juillet).
- 1969 - La proposition de de Gaulle sur la participation est mise en minorité lors du référendum du 27 avril. Il se retire (28 avril). Voyage en Irlande (mai et juin).
- 1970 - Voyage en Espagne (juin). Décès à Colombey-les-Deux-Eglises (9 novembre).

## RESUME

Dans la présente thèse, ce qui nous intéresse avant tout c'est de déterminer si l'image que le général de Gaulle entretenait des relations France-Canada-Québec s'insère ou non dans le schéma de sa politique globale. L'acteur que nous avons choisi n'est nul autre que le général Charles de Gaulle, car le comportement de ce dernier en politique étrangère et le personnage historique qu'il incarne ont suscité davantage notre intérêt que ne l'ont fait plusieurs autres hommes d'état. Ainsi, le fait que le comportement d'un acteur dans le système international soit cohérent implique pour une part une ligne de pensée précise et une perception aigüe de la réalité d'un système en évolution constante. Nous espérons qu'à partir d'une connaissance et d'une compréhension des images du système international qu'entretenait Charles de Gaulle de même que de ses images des relations France-Canada-Québec, nous serons en mesure d'évaluer si sa politique canadienne et québécoise s'insère ou non dans le plan d'ensemble de sa politique globale ou si au contraire elle constitue un cas d'exception. Nous pensons ainsi mieux saisir les multiples dimensions de ses gestes politiques et serons aussi en mesure d'évaluer l'utilité du concept d'image pour analyser, comprendre et prédire le comportement d'un acteur en politique.

Cette thèse comprendra six chapitres. Le premier servira à définir le concept d'image, le deuxième, la place du Président dans le système politique de la Ve République et le personnage, le troisième,

les caractéristiques du système international pendant la période étudiée soit 1958-1969, les images qu'entretenait le général de Gaulle de ce système et, le quatrième, le rôle qu'il y voyait pour la France. Dans le cinquième, nous aborderons les images que projetait de Gaulle des relations de la France avec les Français-canadiens, puis, en guise de conclusion, nous ferons une appréciation de la cohérence ou non-cohérence de la politique suivie dans ses relations avec le Canada et le Québec, ce en fonction des images préalablement établies et montrerons l'utilité du concept d'image pour comprendre le comportement politique.

#### CHAPITRE PREMIER

Le premier chapitre vise à définir un des concepts de base sur lesquels porte la thèse. Ainsi, nous expliquerons le concept d'image et nous en donnerons une définition simple. Nous montrerons ensuite l'utilité de ce concept pour l'analyse politique.

#### CHAPITRE DEUXIEME

Nous situerons le Président de Gaulle dans le système politique de la Ve République. Nous montrerons qu'il y joue un rôle déterminant.

Nous tenterons ensuite de décrire son personnage. Nous nous en tiendrons aux traits principaux mais essentiels pour comprendre le comportement politique particulier au personnage.

#### CHAPITRE TROISIEME

Nous donnerons une définition d'un système international, puis nous décrirons les principales caractéristiques du système étudié, soit celui de la période 1958-1969.

Ensuite nous montrerons les images que le général de Gaulle entretenait des principaux éléments de ce système, soit les deux blocs, l'émergence de l'Europe et les organisations internationales.

#### CHAPITRE QUATRIEME

Nous verrons enfin le rôle qu'il voyait pour la France dans ce système: celui d'une puissance qui revient de loin mais qui peut assumer une politique mondiale.

#### CHAPITRE CINQUIEME

Nous aborderons les images que de Gaulle entretenait des Français-canadiens, de la Fédération canadienne et des relations qui, selon lui, devraient prévaloir entre la France et les Français-canadiens.

#### CONCLUSION

En conclusion, nous vérifierons si notre hypothèse de base était valable, à savoir si la politique suivie par de Gaulle dans ses relations avec les Français-canadiens était conforme au grand schéma de sa politique globale ou si au contraire elle constitue un cas d'exception. Nous montrerons ensuite l'utilité du concept d'image pour analyser, comprendre, voire prédire le comportement politique.